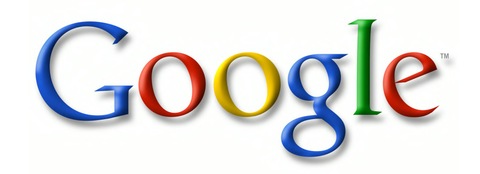
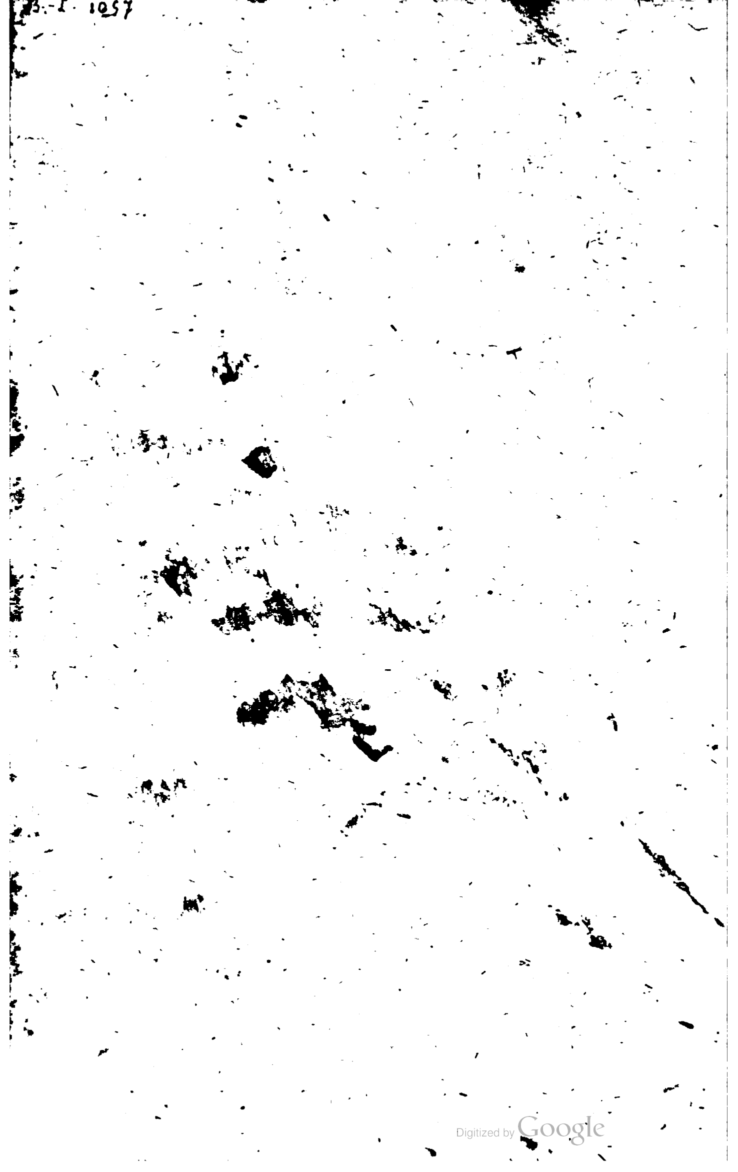










PRINCIPES
POUR
LA LECTURE
DES
ORATEURS.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez { DURAND, rue S. Jacques, au Griffon.
PISSOT, Quai des Augustins, à la Sagesse.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRINCIPES
POUR LA LECTURE
DES ORATEURS.

LIVRE TROISIEME.

De la Diſpoſition ou Méthode Oratoire.

CHAPITRE PREMIER.

Des Parties du Diſcours en Général.

L'ESPRIT humain procede avec ordre dans ſes opérations : il conçoit les choſes, il les expoſe, il les compoſe, il met entre elles la gradation néceſſaire pour les manifeſter ſans nuages, ſans embarras. Cette progreſſion méthodique qui s'étend à

tous les Arts, à toutes les Sciences, a lieu dans l'éloquence, & c'eſt ce que les Rhéteurs appellent *diſpoſition*; c'eſt-à-dire, la juſte diſtribution des parties d'un ſujet en leur propre lieu, d'où reſulte une liaiſon convenable entre les parties qui précedent & celles qui ſuivent. Diſtribution au reſte & liaiſon qui ne ſont point purement arbitraires, enſorte, qu'il ſoit indifférent de conſtruire un diſcours comme au haſard & de placer indiſtinctement, au commencement, ou à la fin, ce qui convient au milieu; ou au milieu, ce qui doit commencer ou terminer l'ouvrage. Auſſi compare-t-on cette diſpoſition, à la ſymmétrie & aux proportions dans l'Architecture, à l'ordre de bataille dans une armée, à l'arrangement des parties dans le corps humain, où le dérangement & le déſordre cauſent néceſſairement des difformités & des défauts. L'impreſſion déſagréable que fait un diſcours, où l'on ne débrouille que mal-aiſément le rapport des parties entre elles & leur connexion avec

l'objet principal, suffit pour justifier l'utilité de la méthode oratoire.

Mais quoiqu'en général on en convienne, les sentimens ne sont pourtant pas unanimes sur le nombre des parties principales que doit avoir un discours. Les plus anciens Rhéteurs n'en comptoient que deux essentielles; *la proportion*, c'est-à-dire, l'exposé simple de la chose dont il s'agit; & la *preuve*, ou les raisons que l'Orateur employe pour persuader ou pour dissuader; ils ont encore nommé ces deux parties, l'une, *Question*; & l'autre *Démonstration*.

Tel est en particulier le sentiment d'Aristote. Il n'y a proprement, selon lui que deux parties du discours, parce que l'Orateur n'a que deux choses à faire; proposer ce dont il s'agit & le prouver. Car on ne peut prouver que ce qu'on a proposé, & l'on ne propose que pour prouver. Ainsi toutes les parties du discours se réduisent à deux, la proposition & la preuve.

Aristote. Rhétoriq. Liv. III. Chap. 13.

Le même Auteur traite les autres

divisions de ridicules, il prétend que la narration n'est point une partie essentielle du discours en général, puisqu'elle n'a lieu, ni dans le genre démonstratif ni dans le délibératif; qu'il en est de même de la réfutation, & de la péroraison, qui ne convient pas au genre démonstratif; & enfin, que la récapitulation n'a pas toujours lieu, même dans le genre judiciaire; car lorsque le discours a peu d'étendue & est fort aisé à retenir, il est inutile de rappeller à l'auditeur ce qu'on vient de lui dire.

Ce systême, qui ne manque pas de vraissemblance, paroît fondé sur la pratique des anciens Orateurs Athéniens, & en particulier sur celle de Demosthenes, qui se contente d'exposer nettement ce dont il s'agit, puis passant rapidement à sa preuve, marche serré de raisonnemens en raisonnemens, & ne laisse point, pour ainsi dire respirer son auditeur, qu'il ne l'ait entierement convaincu.

Mais dans l'idée que nous avons aujourd'hui de l'éloquence, ce sys-

tème n'eſt pas exactement vrai ; car le panégyrique, qui eſt du reſſort du genre démonſtratif, eſt mêlé de recits & de reflexions. Dans le délibératif, les narrations deviennent auſſi quelquefois néceſſaires. Enfin, l'on ne voit pas pourquoi la péroraiſon ſeroit plus étrangere à un éloge, qu'à toute autre ſorte de diſcours.

Cependant la méthode étoit déja changée du tems d'Ariſtote, & lui-même croit, qu'on peut avec les Rhéteurs, compter quatre parties du diſcours : l'exorde, la narration, la preuve & la péroraiſon. Quelques-uns ajoutoient la réfutation ou la réplique aux raiſons de l'adverſaire, mais cette partie eſt contenue dans la preuve, qui ne conſiſte pas moins à réſoudre les difficultés qu'on nous oppoſe, qu'à démontrer ce que nous avons avancé. D'autres imaginoient de nouvelles parties ſous de nouveaux noms, mais reductibles dans le fond à celles que nous venons de compter ; & il eſt ridicule de multiplier les noms, quand les choſes ne ſont pas différentes.

Ciceron dans l'Orateur, ne compte non plus que ces quatre parties. (1) Le succès du discours, dit-il, dépend de la forme qu'on lui donne, & de la maniere dont on le traite. Car quant aux choses, aux matieres des preuves, l'intelligence en est aisée. Que reste-t-il ensuite qui appartienne à l'art de la composition, sinon qu'il faut. 1°. Commencer par un exorde qui nous concilie la bienveillance des auditeurs, qui les rende attentifs, &

(1) *Tractatio igitur rerum efficit admirabiliorem orationem; nam ipsæ quidem res in perfacili cognitione versantur. Quid enim jam sequitur quod quidem artis sit? Nisi ordiri orationem, in quo aut concilietur auditor, aut erigatur, aut paret se ad discendum? Rem breviter exponere, & probabiliter & apertè, ut quid agatur intelligi possit? sua confirmare? Adversaria evertere? Eaque efficere non perturbatè, sed singulis argumentationibus ita concludendis, ut efficiatur quod sit consequens iis, quæ sumentur ad quamque rem confirmandam? Post omnia perorationem inflammantem restinguentem ve concludere. Has partes quemadmodum tractet singulas difficile dictu est hoc loco: nec enim semper tractantur uno modo.* Orator. N°. 122.

qui les diſpoſe à nous écouter favorablement. 2°. Expoſer le fait d'une maniere ſi claire, ſi courte, & ſi plauſible, que l'on comprenne bien l'état de la queſtion. 3°. Etablir ſolidement nos moyens & renverſer ceux de l'adverſaire, par des raiſonnemens concluans & placés avec ordre, de maniere que l'on ſente la liaiſon des conſequences avec les principes. 4°. Terminer le diſcours par une péroraiſon qui puiſſe allumer ou éteindre les paſſions ſelon le beſoin. Il ſeroit difficile, ajoûte-t-il de marquer toutes les diverſes manieres dont ces parties du diſcours peuvent être traitées; car elles varient à l'infini. Mais voilà la diſpoſition générale du diſcours, ou la méthode oratoire nettement expliquée.

Dans le troiſieme livre de la Rhétorique à Herennius, il diſtingue deux ſortes de diſpoſitions, l'une qui dépend des régles de l'art & qui s'y aſſujettit. (1) Il lui donne ſix parties;

(1) *Genera diſpoſitionis ſunt duo: unum*

l'exorde, la narration, la division; la preuve, la réfutation & la conclusion. L'autre qui s'affranchit de ces regles selon qu'il est expédient pour l'avantage de la cause que défend l'Orateur, comme de commencer par la narration ou par la preuve, sans préparer les esprits par un exorde, ou d'entrer tout d'un coup en preuve sans aucun recit préalable, surtout, lorsque les faits ne nous sont pas favorables. Ce désordre est quelquefois un effet de l'art, mais c'est une route détournée, dans laquelle il n'y a que les grands génies qui puissent marcher avec sureté: les voyes ordinaires sont plus simples, rarement s'en

ab institutione artis profectum : alterum ad casum temporis accomodatum. Ex institutione artis disponemus, cum sequemur eam praeceptionem... ut utamur principio, narratione, divisione, confirmatione, confutatione, conclusione. Est autem & alia dispositio, quae, cum ab ordine artificioso recedendum est, Oratoris judicio ad tempus accommodatur; ut si à narratione dicere incipiamus, aut ab aliqua firmissima argumentatione, &c. Rhetoric. ad Herenn. Lib. III. N°. 16 & 17.

écarte-t-on avec ſuccès. Il compte encore (1) ſix parties du diſcours dans ſon premier livre de l'Invention; ſavoir, l'exorde, la narration, la diviſion, la preuve, la réfutation & la concluſion ou péroraiſon. Mais comme la réfutation fait partie de la preuve, on peut les réduire à cinq. Car la propoſition du ſujet, & ſa diviſion qu'on ne doit certainement pas confondre avec l'exorde, ne ſont pas moins eſſentielles au diſcours que les autres parties pour y répandre de l'ordre & de la clarté.

Quintilien, lorſqu'il annonce qu'il va traiter des parties du diſcours, obſerve qu'il traitera ſurtout de celles qui appartiennent au genre (2) judi-

(1) *Denique ordinandæ ſunt cæteræ partes orationis. Hæ partes ſex eſſe omminò nobis videntur : Exordium narratio, partitio, confirmatio, reprehenſio, concluſio.* De Invent. Lib. 1°. N°. 19.

(2) *Sequitur* ut judicialium, cauſarum, quæ ſunt maxime variæ ac multiplices, ordo explicetur : quod proœmii ſit officium, quæ ratio narrandi, quæ probationum ſit fides, ſeu propoſita confirmamus, ſeu contradicta diſſolvimus ; quantavis in*

ciaire, & il n'en compte que quatre, comme a fait d'abord Ciceron; & se propose d'expliquer quelles sont les qualités de l'Exorde, quelle est la maniere de narrer; quelle autorité doivent avoir les preuves, soit qu'il s'agisse de confirmer ce que nous avons avancé, ou de réfuter ce que l'on nous objecte; enfin, quelle force & quel pathétique il faut mettre dans la péroraison, tantôt en reprenant en peu de mots tout ce qui s'est dit dans une cause, pour le faire envisager comme d'un coup d'œil aux Juges, tantôt en excitant les passions, ce qui est encore incomparablement plus efficace.

En général, il n'y a donc gueres de discours oratoire, qui ne consiste dans un exorde pour préparer l'auditeur, dans une proposition ou recit pour l'instruire, dans la preuve ou démonstration pour le convaincre,

perorando, seu reficienda brevi repetitione rerum memoria est judicis, sivè affectus (quod est longè potentissimum) sunt commovendi. Quintil. Inst. Lib. IV. in proæm.

& enfin dans la péroraiſon pour le toucher; quoique cette partie ne ſoit pas la ſeule où l'Orateur puiſſe exciter les paſſions. Le barreau parmi nous ſemble être reſté en poſſeſſion de l'ancienne diviſion dans la plus part des cauſes; les Avocats s'y contentent de bien narrer les faits, d'établir ſolidement leurs moyens, & de répondre à ceux de leur partie adverſe. Les exordes & les péroraiſons n'ont lieu que dans les grandes cauſes.

La méthode des Scholaſtiques qui nous eſt venue des Arabes, a introduit dans l'éloquence une autre ſorte de diſpoſition plus particulierement affectée à l'éloquence de la Chaire. Elle conſiſte après l'exorde à propoſer un ſujet, & à le partager en divers points, & conſequemment à diviſer un diſcours en deux ou trois parties principales, qu'on expoſe à l'auditeur, & qu'on prouve ſéparement avec une certaine étendue. Chacune de ces parties ſe ſubdiviſe encore en d'autres qu'on prouve de même, & dont on montre la liaiſon par des tranſitions.

Un Ecrivain célebre a blâmé ces divisions qui interrompent, dit-il, l'action de l'Orateur, & d'un seul discours en font deux ou trois, qui ne sont unis que par une liaison arbitraire. Il oppose à cette marche didactique, l'ordre prescrit par Ciceron, d'établir des principes, de poser des faits, de soûtenir ses preuves les unes par les autres, ensorte que le discours aille toujours en croissant, & que l'auditeur sente de plus en plus le poids de la vérité; enfin, un ordre qui ne soit ni promis ni découvert dès le commencement, mais auquel on mene insensiblement l'auditeur, sans qu'il se défie de ces annonces périodiques qui reviennent plusieurs fois dans un discours, que sa pénétration devance, & qui ne lui apprennent rien de nouveau. Quelques plausibles que soient les raisons de cet illustre Auteur, raisons que nous n'avons point affoiblies, il faut convenir, que si la méthode empruntée des Scholastiques, paroît au premier aspect plus pésante que celle des anciens, elle est dans

le fond plus lumineuse, plus exacte, moins sujette aux écarts & à la confusion, dont il n'y a que les grands & fermes génies qui se préservent en parlant. Les autres, & c'est le plus grand nombre, ont besoin de points d'appui, de centres donnés pour réunir & diriger leurs idées. D'ailleurs cette méthode n'est trop apparente qu'entre des mains mal-habiles : celles qui savent amener chaque partie par des transitions heureuses & délicates, décélent moins l'art aux yeux de l'auditeur, qui, lui-même n'est pas fâché de connoître par quelles voies on le mene. Cela empêche-t-il, au reste, que dans le détail on ne soit convaincant, véhement, impétueux ?

Mais parce que cette méthode convient particulierement à l'éloquence de la Chaire ; on nous permettra de transcrire ici les judicieuses réflexions par lesquelles l'Editeur du P. Bourdaloue, qui l'a pratiquée, en develope & en prescrit l'usage. » Il y a, dit-il » des regles communes & des préceptes qui s'étendent à tous les talens &

Avertissem. à la tête des Sermons. du P. Bourdal. pour les Dimanches.

»à tous les genres de l'éloquence
»Chrétienne. Par exemple, bien
»choisir la matiere d'un discours, &
»la tirer naturellement de l'Ecriture.
»L'envisager moins par ce qu'elle peut
»avoir de nouveau, de singulier, de
»brillant, que par ce qu'elle a de vrai,
»d'instructif, de touchant, & qui est
»plus à la portée de tout le monde.
»La diviser, & en faire tellement le
»partage, que les points, sans se con-
»fondre, ayent toutefois entre-eux
»assez de rapport, pour se réduire à
»une premiere vérité, & à une pro-
»position générale. Ne rien avancer
»dont on ne produise les preuves: &
»non de ces preuves abstraites & sub-
»tiles, plus académiques, pour ainsi
»dire qu'évangeliques; mais des
»preuves sensibles, prises du fonds de
»la Religion & des maximes les plus
»certaines de la Théologie. Entrer
»d'abord dans son sujet, & ne s'en
»écarter jamais, soit par de longs &
»d'inutiles préludes, soit par des ré-
»flexions hors d'oeuvre & d'ennuyeu-
»ses digressions. Eclaircir les doutes,

» prevenir les objections, les questions qui peuvent naître, se les faire » à soi-même & y répondre. De-là, » passer aux moeurs, & dans un fidele » tableau les représenter telles qu'elles » sont, évitant l'un & l'autre excès, » d'un détail trop populaire & trop » familier, & d'une peinture trop » vague & trop superficielle. Exposer » tout avec méthode, avec ordre, & » ne se pas contenter d'un amas in» forme de pensées, qu'on entasse, » selon qu'elles se présentent, & sans » nulle liaison que le hasard qui les » place indifféremment les unes au» près des autres. Enfin, en revenir » à des conclusions pratiques, qui » suivent des vérités qu'on a expli» quées, & qui en comprennent tout » le fruit. Voilà à quoi tout Prédica» teur doit s'étudier.

Laissant à ce genre d'éloquence ce qui est comme personnel, & transportant aux autres les préceptes qui leur conviennent aussi-bien qu'à lui, je ne sai si cette méthode le cede en rien à celle que Mr. de Fenelon ad-

mire si fort chez les anciens uniquement, parce qu'elle est plus cachée. Car dans le fonds, c'est le même ordre de part & d'autre, mais plus marqué, plus annoncé dans les modernes que dans les anciens.

Afin donc de concilier autant qu'il est possible le goût des uns & des autres, nous compterons cinq parties du discours, non qu'elles y entrent toutes, ni toujours essentiellement, mais parce qu'elles y peuvent entrer; savoir, l'exorde, la proposition & la division, la narration, la preuve, & la péroraison. Entrons dans l'examen des principes fondamentaux de chacune de ces parties, & en les traitant separément & dans une juste étendue, tachons de donner au lecteur une idée nette & suffisante de la méthode qu'on doit remarquer dans les Orateurs.



CHAPITRE II.

De l'Exorde.

L'EXORDE est la premiere partie, comme l'entrée du discours, ce qui conduit & prépare à tout le reste. Il tient dans l'éloquence la même place que le prologue dans la poësie, & le prélude dans la symphonie, c'est pour ainsi-dire l'ouverture du discours.

Aristote prétend que dans le genre démonstratif, l'exorde est exactement semblable au prélude dans la symphonie, c'est-à-dire, que comme ici le Musicien joue quelqu'air de fantaisie, avant que d'exécuter sa piece; de même l'Orateur peut tirer l'exorde d'un éloge de quelque nature que ce soit, même étrangere au sujet: ainsi qu'a fait fait Isocrate dans son panégyrique d'Helene. Mais cette prétention est une erreur combattue par Ciceron, qui se sert de la même com-

Rhétoriq. Liv. III. chap. 14.

paraison pour prouver que l'exorde (1) doit faire partie du discours comme un membre fait partie du corps auquel il est attaché. Il veut que le commencement du discours soit exact (2) & propre au sujet que l'on traite, non, que dès l'abord on le doive approfondir, mais le déveloper successivement à l'imitation de la nature, qui n'étale ses productions que successivement & par dégrés. Pour cela, il faut, ajoûte-t-il, (3) non

(1) *Connexum autem ita sit principium consequenti orationi, ut non tanquam citharœdi proœmium affictum aliquod, sed cohærens cum omni corpore membrum esse videatur.* De Orat. Lib. II. n°. 325.

(2) *Principia autem dicendi semper cum accurata.... tum verò causarum propria esse debet.... Nihil est denique in natura rerum omnium quod se universum profundat, quodque totum repente evolet: sic omnia quæ fiunt, quæque aguntur acerrimè, lenioribus principiis natura ipsa prætexuit.* Ibid. n°. 315 & 317.

(3) *Hæc autem in dicendo non extrinsecùs alicunde quærenda, sed ex ipsis visceribus causæ sumenda sunt: idcircò totâ causâ pertentatâ atque perspectâ, locis omnibus inventis atque instructis, con-*

de choses éloignées, mais du fonds même de sa cause, la sonder, pour ainsi-dire, & l'envisager pleinement, trouver toutes ses preuves & les mettre en ordre, puis chercher quel exorde doit les précéder. Par cette méthode, il sera facile de trouver celui qui est le plus convenable. C'est la pratique des grands Orateurs qui ne pensent à travailler leur exorde qu'après avoir composé tout le reste d'un discours.

En effet, tout ce qui est étranger au sujet, ne sert qu'à le défigurer & tout exorde qui n'y est pas lié, est un hors-d'œuvre. On ne peut donc avoir trop d'attention à ne point s'en écarter, & ne rien dire qui ne se rapporte au but qu'on se propose. Sans cette précaution, on se jette dans des idées vagues, indéterminées, communes à tous les sujets, & qui par là même ne conviennent proprement à aucun. On s'accoutume à accumu-

siderandum est, quo sic & facile reperietur, principio sit utendum, Ibid. n°. 318.

ler des expreſſions ſans juſteſſe & des phraſes triviales auſſi dépourvûes de force que d'exactitude.

Si l'exorde eſt deſtiné à annoncer aux auditeurs, la matiere ſur laquelle on va parler, il ne l'eſt pas moins à ſe les rendre favorables : c'eſt à quoi l'on parviendra, ou en s'attirant leur bienveillance, ou en fixant leur attention, ou en leur donnant de ſoi-même une idée avantageuſe.

On s'attire leur bienveillance, ou par ſa modeſtie, ou en excitant en eux ſelon le beſoin, la compaſſion ou l'amour. La premiere diſpoſition marque à l'auditeur qu'on le reſpecte, le prévient favorablement. Les deux autres l'intéreſſent également, car nous ſommes naturellement portés à favoriſer ceux qui ſouffrent, & ceux que nous affectionnons. C'eſt ce qu'Ulyſſe dit dans l'Odyſſée, lorſqu'après ſon naufrage, il implore le ſecours de Minerve :

Déesse, accorde moi, qu'au pays des Pheaques Odyss.
Je trouve, ou la faveur, ou du moins la pitié.

Dans le genre judiciaire, on doit s'étudier à gagner l'esprit des Juges; & à les indisposer contre son adversaire. Les moyens varient suivant les circonstances & la nature de l'affaire. Quoique dans le délibératif, ces précautions ne soient pas toujours nécessaires, il y a cependant des cas où elles ne sont pas inutiles, soit par rapport à la personne qui parle, soit par rapport à celles qui sont d'un avis contraire.

Le moyen de rendre ses auditeurs attentifs, c'est de leur annoncer, mais sans ostentation, qu'on va les entretenir de choses grandes, intéressantes, & qui les touchent personnellement. Si au contraire, on a intérêt de distraire leur attention, on leur insinuera, ou que la chose en question, est de peu d'importance, ou

qu'elle ne les intéresse en rien. Il est nécessaire d'en user ainsi. Lorsque la cause que l'on défend est équivoque, de peur que l'auditeur en l'examinant de trop près, n'en reconnoisse le foible. Quelque utiles que puissent être ces préceptes, nous remarquerons d'après Aristote & Ciceron (1) qu'ils regardent encore plus le reste du discours que l'exorde; car les auditeurs sont naturellement plus attentifs au commencement. Ce qu'on leur dit alors les frappe davantage, & c'est principalement dans la suite, quand leur attention se relâche, qu'il est important de la rafraîchir & de la reveiller.

Rhétoriq. Liv. III. Chap. 14.

Enfin, l'Orateur donne de lui-même une idée avantageuse, lorsqu'il laisse délicatement entrevoir qu'il ne

(1) *Nam & attentum commonent Græci ut principio faciamus judicem & docilem: quæ sunt utila, sed non principii magis propria, quam reliquarum partium: faciliora etiam in principiis quod & attenti tum maximè sunt cum omnia expectant & dociles magis initiis esse possunt.* De Orat. Lib. II. n. 323.

se détermine à parler, que par le motif du bien public, de l'amour de la patrie, de la justice, de la vertu, par inclination pour les véritables intérêts de ceux qui l'écoutent, & par d'autres raisons semblables, qui ne manquent pas de les flatter. Là dominera cette expression de mœurs dont nous avons traité dans le livre précédent. Mais un des plus sûrs moyens de prevenir ainsi favorablement l'auditeur, c'est la modestie non-seulement dans le geste & dans la prononciation, mais encore dans les expressions. Crassus dans l'Orateur (1) veut que ceux mêmes qui sont les plus exercés à parler, n'affrontent pas les regards du public sans trem-

(1) *Mihi etiam quique optimè dicunt, quique id facillimè, atque ornatissimè facere possunt, tamen, nisi timidè ad dicendum accedunt, & in exordienda oratione perturbantur, pene impudentes videntur.... Ut enim quisque optime dicit, ita maximè dicendi difficultatem, variosque eventus orationis, expectationemque hominum pertimescit.* De Orator. Lib. I. no. 119 & 120.

bler, & qu'ils ne commencent point un discours avec une présomption indécente; parce que plus on est éloquent & éclairé, plus on sent combien il est difficile de traiter une matiere avec succès, & de contenter le goût delicat du public. On peut donc à cet égard appliquer à l'exorde en général ce que Mr. Despreaux a dit du Poëme en particulier :

Que le début soit simple & n'ait rien d'affecté.

Quant à l'action extérieure, elle doit respirer une confiance modeste & non pas une timidité qui dès l'abord iroit à déconcerter l'Orateur. Le respect qu'on doit à son auditoire ne doit jamais dégénérer en mauvaise honte & en pusillanimité.

La simplicité que nous exigeons dans l'expression, n'est point une diction basse & rampante, mais un style mesuré, opposé à l'enflure & au ton guindé; ce qui n'exclut pas absolument le début vehément & brusque nécessaire en quelques occasions, & que les Latins appellent exorde

ab abrupto, tel que celui de la premiere Catilinaire si connu de tout le monde, ou tel que celui-ci d'un Orateur moderne dans l'oraison funebre d'un de nos plus fameux Généraux.

L'Abbé Seguy, Oraison funebre du Maréchal de Villars.

„ Ils meurent donc comme le reste „ des hommes, ces Héros comblés „ de gloire, ces foudres de guerre „ qui ont fait trembler les peuples, „ ces arbitres de la paix, qui ont fait „ cesser leur terreur; & ni le défen- „ seur de Juda, que loue l'Esprit Saint „ dans les paroles de mon texte, ni „ le vengeur de la France à qui je „ viens les appliquer, n'ont pû resis- „ ter au bras puissant de la mort, eux „ à qui rien ne resistoit sur la terre.

On distingue encore deux sortes d'exordes. L'un qui est le plus imité & qu'on peut appeller exorde simple. Il consiste uniquement à exposer en peu de mots & avec netteté ce dont il s'agit. Tel est ce début de la Henriade.

Je chante ce Héros qui regna sur la France,
Et par droit de conquête & par droit de naissance,

Qui par le malheur même apprit à gouverner ;
Henriade, Chant I. Persécuté long-tems, sçut vaincre & pardonner ;
Confondit & Mayenne & la Ligue & l'Ibere ;
Et fut de ses Sujets le Vainqueur & le Pere.

L'autre espece d'exorde, se nomme exorde par insinuation, & demande beaucoup plus d'art & de finesse. On le met surtout en usage, lorsqu'il s'agit de détruire une prévention, de combattre un sentiment reçu, une opinion accreditée, d'affoiblir les raisons d'un adversaire puissant ou respectable. Vouloir choquer ces choses de front, c'est se mettre en risque d'échouer. Il faut donc user d'une extrème dextérité pour ne révolter pas les esprits & pour les amener à son but. Ciceron nous en fournit un bel exemple dans sa seconde Oraison, sur la Loi Agraire contre Rullus. Mr. Crevier dans sa continuation de l'Histoire Romaine de Mr. Rollin, a donné l'analyse de cet exorde, nous ne ferons que la copier,

elle est de main de Maître. Rullus, Tribun du Peuple, avoit proposé une nouvelle Loi Agraire, qui ordonnoit que l'on vendît l'ancien Domaine des Rois de Macedoine, le territoire de Corinthe, les terres voisines de Carthagene en Espagne, l'ancienne Carthage en Afrique & de plus les terres, les édifices, &c. qui pourroient appartenir à la Republique, tant au dedans qu'au dehors de l'Italie. Elle assujettissoit tous les Généraux, excepté le seul Pompée, à rapporter tout le butin & tout l'argent qu'ils avoient pris ou reçu dans la guerre, & qui n'étoit point entré au trésor public, ou qui n'avoit point été employé en quelque monument. Dix Commissaires nommés par le peuple devoient présider à toutes ces opérations, & du produit de ces ventes & des autres deniers acheter des terres en Italie, pour y établir de pauvres Citoyens, renouveller les anciennes Colonies, en fonder de nouvelles, & surtout en établir une de cinq mille Citoyens Romains dans la Ville &

Hist. Rom. Tom. XI. Liv. 37. p. 431. & suiv.

le Territoire de Capoue confisqués ; il y avoit près de cent cinquante ans sur les Campaniens. Cette loi utile en apparence étoit au fonds très-préjudiciable, & Ciceron en avoit déja démontré le danger en plein Senat, peu de tems après avoir été élu Consul par la faveur du peuple. Mais comment la faire casser par ce même peuple, qui prétendoit n'y voir que des avantages ? la circonstance étoit délicate : Ciceron l'entreprit, & mania son discours avec tant d'adresse qu'il vint à bout de son dessein.

„ Il commence sa harangue par des „ actions de grace pour le bienfait „ dont il vient d'être honoré par sa „ promotion, à la premiere charge „ de la Republique : & il releve tou- „ tes les circonstances de ce bienfait, „ qui le lui rendent plus cher & plus „ précieux, & qui exigent par con- „ sequent de lui une plus vive & plus „ parfaite reconnoissance. Il en con- „ clut, qu'il n'est rien qu'il ne doive „ faire pour justifier leur choix, & „ pour se montrer digne des distinc-

„ tions uniques qu'ils lui ont accor-
„ dées. Il va plus loin, & il ajoute
„ que ſon plan n'eſt pas d'imiter la
„ plûpart de ſes prédéceſſeurs, qui
„ n'ont paru que rarement devant
„ l'aſſemblée du peuple, & le moins
„ qu'il leur a été poſſible : que pour
„ lui élevé au faîte des dignités, non
„ par la recommandation de ſa naiſ-
„ ſance, non par le crédit de quel-
„ ques particuliers, mais par la faveur
„ & l'eſtime de tout le peuple; il ſe
„ fait un devoir d'être un conſeil po-
„ pulaire, & que non-ſeulement, il
„ le leur proteſte à eux-mêmes, mais
„ qu'il l'a déclaré en plein Senat.

„ Selon lui être *populaire*, c'eſt ſou-
„ tenir les vrais intérêts du peuple qui
„ conſiſtent dans la paix, la liberté,
„ & la tranquillité au dedans de l'Etat:
„ & comme ces trois objets ſont ceux
„ qu'il ſe propoſe d'avoir uniquement
„ en vûe dans ſon Conſulat, il peut
„ dire avec verité, qu'il ſera un Con-
„ ſul populaire dans le ſens le plus
„ exact & le plus litteral. Au lieu
„ qu'une largeſſe qui épuiſe le tréſor

„ public, ne peut point mériter d'être
„ appellée *populaire*, puisqu'elle nuit
„ au peuple. C'eſt ainſi que Ciceron
„ s'approche inſenſiblement de ſon
„ ſujet, & qu'il commence à mon-
„ trer le deſſein d'attaquer la Loi
„ de Rullus, ce qu'il ne fait néant-
„ moins, qu'avec beaucoup de ména-
„ gement. Il proteſte que les Lois
„ Agraires en ſoi, n'ont rien qui lui
„ paroiſſe blâmable. Il loue haute-
„ ment celles des Gracques. Il aſſûre
„ que lorſqu'il a lû pour la premiere
„ fois le projet de la Loi de Rullus,
„ ça été avec la réſolution de l'ap-
„ puyer, s'il trouvoit qu'elle fût utile
„ au peuple; mais que l'examen dé-
„ ſintéreſſé qu'il a fait de cette Loi,
„ ne le lui a pas permis, & il entre-
„ prend de prouver que cette Loi
„ Agraire, que l'on veut faire valoir
„ par un air de popularité, ne donne
„ réellement rien aux gens du peu-
„ ple, & accorde tout à un petit
„ nombre de perſonnes; qu'elle pré-
„ ſente au Peuple Romain des établiſ-
„ ſemens en idée, & lui ôte réelle-

„ment la liberté ; qu'elle augmente
„les richesses des particuliers & épuise
„celles de l'état ; en un mot, ce qui
„est le comble de l'indignité, que
„par cette Loi, un Tribun, qui est
„le défenseur né de la liberté, éta-
„blit des Rois dans la République.
Il termine cet exorde par un trait bien flateur pour le peuple : si après m'avoir entendu, dit-il, vous n'êtes pas satisfaits de la solidité de mes raisons, je me desisterai de mon premier sentiment, je recevrai de vous la Loi, j'y souscrirai.

Rien n'étoit plus insinuant, aussi le peuple entra si bien dans les sentimens du Consul, que Rullus fut obligé d'abandonner son entreprise. Cet exorde réunit d'ailleurs les qualités dont nous avons parlé. Il attire la bienveillance par l'amour que Ciceron témoigne au peuple, en prenant à cœur ses intérêts, & par les sentimens de reconnoissance & de modestie qui s'y trouvent repandus. Il concilie l'attention des auditeurs par l'importance de la matiere. Enfin

l'Orateur y donne une grande idée de son désintéressement & de son zele pour le bien public.

Cet exorde est extrèmement long dans l'original, les biais qu'il falloit nécessairement prendre dans une conjoncture aussi délicate exigeoient cette étendue. Car en général, tout exorde doit être plus court, pour ne pas fatiguer l'auditeur qui attend avec une sorte d'impatience qu'on lui présente le sujet en question, & hors de ces cas singuliers qui demandent des ménagemens, il est vrai de dire, du Discours comme du Poëme, que:

Despr. Art. Poët.

Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.

Quoique l'exorde ait pour but de prevenir les auditeurs, & que dans le genre jndiciaire surtout, il s'attache à se concilier la faveur des Juges ou à les aigrir, ce n'est cependant pas le lieu de déployer les ressorts du pathétique. Ils y seroient aussi déplacés que le début trop pompeux dans un Poëme. Que pourroit-on attendre

dans

dans le reste du discours d'un Orâteur qui auroit commencé par tonner & par foudroyer. Mais (1) on peut y semer comme les germes des passions qui commenceront à ébranler le Juge où l'auditeur pour les subjuguer & les attirer dans la suite, lorsqu'on developpera ces mouvemens. Le seul exorde *ab abrupto*, est une exception à cette regle prescrite par Ciceron.

CHAPITRE III.

De la Proposition & de la Division.

NOUS joignons ces deux parties & n'en faisons pour ainsi dire qu'une; parce qu'elles se touchent de si près

(1) *Maxima autem copia principiorum ad judicem aut alliciendum, aut incitandum ex iis locis trahitur, qui ad motus animorum conficiendos inerunt in causâ: quos tamen totos in principio explicari non oportebit, sed tantùm impelli primò judicem leviter, ut jam inclinato reliqua incumbat oratio.* De Orator. Lib. II. no. 324.

dans le discours, qu'elles n'y sont souvent qu'une même chose; la Proposition n'étant que la question énoncée; & la division n'étant que la question développée ou distribuée en ses parties.

La proposition & la division pour être les parties les plus courtes d'un discours n'en sont pas les moins essentielles. C'est d'elles principalement que dépendent l'ordre & la justesse qui doivent régner dans une piece d'éloquence: bannissez les d'un discours, vous n'aurez qu'un tissu de phrases unies bout à bout. Négligez-les, on suivra difficilement le fil de vos idées. A peine, avec beaucoup de contention d'esprit, démêlera-t-on l'ordre que vous avez prétendu mettre dans des matériaux, excellens d'ailleurs. L'une & l'autre demandent donc une extrème attention. Les principes sont simples, il ne s'agit que de les bien saisir.

Comme l'éloquence ne s'attache pas à prouver des choses évidentes par elles-mêmes ou rebattues, mais

à établir des choses douteuses ou contestées, il est important à l'Orateur de bien fixer l'état de la question pour proposer nettement à ses auditeurs la matiere qu'il veut traiter. Cet état de la question est ce que les Latins appelloient *Indicatio*. Par exemple, on demande, *si Oreste a pû sans crime tuer sa mere. Oui*, répondra son défenseur, *parce que Clytemnestre avoit trempé ses mains dans le sang d'Agamemnon. Mais*, répondra son accusateur, *si quelqu'un devoit poursuivre la vengeance de ce crime, ce n'étoit pas du moins son fils qui dût s'en charger, en se souillant d'un autre forfait*. L'état de la question se réduit donc à savoir: *Si Oreste a pû sans crime tuer sa mere coupable du meurtre d'Agamemnon.*

Quoique le nombre des questions paroisse infini, on peut les rapporter toutes à trois especes principales, savoir, questions de fait, questions de droit & questions de nom.

La premiere espece comprend toutes celles où l'on examine si une chose est ou n'est pas, & où l'on se proposé

de discuter l'existence ou la non-existence d'une chose. On distingue des faits Physiques, comme lorsqu'on demande, *S'il y a des Antipodes? Si le Soleil tourne autour de la terre, ou si c'est la terre qui fait sa révolution autour du Soleil?* Des faits historiques comme lorsqu'on examine, *Si les Gaulois ont pris & brûlé Rome, si Enée est venu en Italie?* Et des faits critiques où l'on recherche, si tel ou tel Auteur a véritablement écrit l'Ouvrage qu'on lui attribue, par exemple: *Si Homere a composé l'Iliade & l'Odyssée?* Toute la difficulté dans ces questions gît en fait; & c'est ce que les Latins nommoient *Etat de conjecture*, parce que dans ces sortes de questions, pour peu que le fait soit obscur ou reculé, on ne parvient gueres à la connoissance de la vérité que par des conjectures.

Ils appelloient *Etat de qualité* ce que nous nommons *Question de Droit*, & qui roule sur la qualification que mérite un fait connu. Par exemple, *Brutus a poignardé Cesar: cette action est-elle conforme ou contraire à la justice?*

Verrés a fait mettre en croix un Citoyen Romain : eſt-ce un acte de ſevérité permiſe par les Loix, ou une vexation & une barbarie ? L'Iliade eſt certainement l'ouvrage d'Homere : mais eſt-ce un livre dangereux, capable de corrompre les mœurs, ou utile pour les former.

La troiſieme eſpece que les Latins appelloient *Etat de définition*, eſt ce que nous appellons communément, *Queſtion de nom*, parce qu'elle dépend principalement du nom qu'on veut donner à une action. Par exemple, *on accuſe un homme d'un vol*; il en convient : on va plus loin, *on veut que cette action ſoit un ſacrilége*, il le nie; il eſt donc néceſſaire de définir alors ce qu'on entend par *ſacrilége*. Un autre convient, d'avoir touché les deniers de l'Etat : vous l'accuſez de *concuſſion*. Il faut que vous fixiez l'idée que vous attachez à ce dernier mot.

Ariſtote ajoûte une quatrieme eſpece, où il s'agit de ſavoir ſi la choſe eſt grande ou petite, & qu'il appelle *Queſtion de quantité* : mais on peut la

rapporter à la question de droit, puisqu'en effet elle ne consiste qu'à qualifier la chose dont il s'agit.

La différence de ces divers états de questions, montre évidemment de quelle importance il est de les bien fixer dans un discours, & ne pas s'écarter de son sujet. Les questions de fait & de droit, sont familieres au genre judiciaire, celles de nom y ont aussi lieu quelquefois. Celles de droit seules sont affectées au genre délibératif, où l'on examine toujours, si une chose est avantageuse ou préjudiciable, quoiqu'en disent quelques Auteurs, qui prétendent que la proposition n'a pas lieu dans ce genre, parce que l'auditeur sait assez sur quoi l'on délibere. Il n'est pas douteux qu'il n'ignore pas les faits : mais puisqu'il cherche & demande conseil, c'est apparemment sur la qualification ; autrement, il seroit inutile de délibérer. Ainsi, la premiere Philippique de Demosthene roule sur trois proportions. Il montre aux Athéniens. 1°. Qu'ils pouvoient vaincre

Philippe. 2°. Comment ils le pouvoient vaincre. 3°. Qu'ils devoient l'entreprendre. Les autres discours de cet Orateur ont de même un but, qu'il est impossible de ne pas appercevoir; & conséquemment il est faux, que le genre délibératif n'admette pas la proposition. Elle a également lieu dans le genre démonstratif où l'on s'attache moins à établir l'existence des faits, qu'à les définir, & à prononcer sur leurs qualités. Ainsi dans le discours pour Marcellus, Ciceron entreprend de montrer, que la clémence de César lui est plus glorieuse que ses victoires.

Mais si l'éloquence profane demande une extrême exactitude de la part de l'Orateur à bien proposer son sujet, & à fixer, sans obscurité, l'état de la question; l'éloquence de la Chaire n'en demande pas moins, puisqu'il s'y agit de verités ou d'erreurs de la derniere consequence. Un exemple du P. Bourdaloue nous suffira pour justifier avec quelle précision on doit proposer son sujet. Il traite du scandale: » Je veux vous donner une juste

» notion de ce péché, dit cet Ora-
Avant du P. Bourdal. » teur, je veux vous en inspirer l'hor-
» reur; & pour cela j'avance deux
» propositions, écoutez les, parce
» qu'elles vont faire le partage de ce
» discours. Malheureux celui qui
» cause le scandale; c'est la premiere:
» mais doublement malheureux celui
» qui le cause, quand il est spéciale-
» ment obligé à donner l'exemple;
» c'est la seconde. Malheureux celui
» qui cause le scandale: Voilà le genre
» du péché que je combats, & qui
» regardé absolument, ne se trouve
» que trop répandu dans toutes les
„ conditions. Mais doublement mal-
„ heureux celui qui cause le scan-
„ dale, quand il est spécialement
„ obligé à donner l'exemple: Voilà
„ l'espece particuliere de ce péché,
„ qui, pour être bornée à certains
„ états, n'est encore néanmoins,
„ comme vous le verrez, que d'une
„ trop grande étendue. Malheureux
„ l'homme, quel qu'il soit, qui don-
„ ne à ses freres un sujet de scandale
„ & de chûte: la seule qualité de

„ Chrétien doit faire sa condamna„ tion. Mais plus malheureux l'hom„ me qui scandalise ses freres, lorsque „ outre la qualité commune de Chré„ tien, il a un titre propre & person„ nel qui l'engage à les édifier.

Cet endroit offre un exemple de la proposition & de la division; celle-ci n'est que la distribution d'un tout en ses parties, ou d'un genre en ses especes, ou d'une espece en ses individus. Ses principales regles sont. 1°. Que ses parties, quelles qu'elles puissent être, soient très-clairement distinctes & différentes entre elles, & que l'une n'enferme point l'autre. 2°. Que la chose divisée n'ait ni plus ni moins d'étendue que tous les membres de la division pris ensemble. 3°. Que la division se fasse par les membres les plus prochains, & qu'ils soient en petit nombre. 4°. Qu'autant qu'il se pourra, il y ait de l'opposition entre les membres de la division.

Quoique les Anciens, surtout Isocrate dans ses panégyriques, n'ayent pas été fort attentifs à observer ces

regles ; on trouve cependant des divisions très-marquées dans Eschine, Demosthene & Ciceron. Le premier divise d'abord sa harangue sur la Couronne en trois parties. 1°. Que le décret qui adjuge une Couronne d'or à Demosthene, est contraire à la Loi, qui défend d'accorder cet honneur à un Magistrat, qui n'a pas encore rendu compte de son administration. 2°. Qu'il est également contraire à la Loi, de le lui accorder en plein théatre. 3°. Que les éloges qu'on donne à Demosthene, étant faux, ils ne sont pas moins contraires à une autre Loi, qui défend de rien inférer de faux dans un décret public. Il subdivise cette troisieme partie en quatre autres, ou quatre époques, dans lesquelles il examine la conduite de Demosthene dans le maniement des affaires publiques ; & celui-ci pour se justifier suit la même méthode. On attribue à Hortensius, d'avoir introduit la division dans l'éloquence Latine, & Ciceron le raille d'une affectation puérile à ce sujet : mais lui-

même divise souvent ses discours. On a déja vû ce qu'il se propose de prouver dans l'Oraison contre Rullus; il y suit exactement le plan qu'il a tracé. Quintilien loue avec raison, celle que cet Orateur employe dans son plaidoyer pour Murena. *Il paroît*, dit-il, *Messieurs, que tout ce qu'on vous a dit contre ma partie, se réduit à trois chefs. On a attaqué Murena, premierement, sur les mœurs : secondement, sur la charge qu'il a été obligé de disputer avec ses Concurrens : troisiemement, sur la brigue qu'on l'accuse d'avoir faite pour obtenir cette charge. C'est, Messieurs, à quoi je vais répondre.* Il est vrai, que sa méthode n'est pas partout si développée : mais il y en a toujours quelqu'une, plus ou moins marquée, dans ses discours. Nous observerons à ce sujet, que dans l'éloquence du Barreau, les divisions ne sont pas symmétrisées comme dans les autres genres. Il n'y a quelquefois dans une cause qu'un objet simple & qu'un moyen qu'on ne peut pas décomposer, & quelquefois les divers moyens

Instit. Liv. IV. Chap. 5.

n'ont pas entre-eux cette liaiſon, & ce rapport qui doivent régner entre les membres d'une diviſion exacte.

Celle-ci eſt donc bien plus du reſſort de l'éloquence de la Chaire & du Panégyrique.

Aux exemples que nous en avons déja cités dans le premier livre de cet ouvrage, nous en ajoûterons quelques-uns, tirés de nos plus fameux Orateurs. En traitant le Myſtere de la Paſſion ſur ce texte; *Judæi ſigna*
I. Corinth. Cap. I. *petunt, & Græci ſapientiam quærunt. Nos autem prædicamus Chriſtum crucifixum Judæis quidem ſcandalum, gentibus autem ſtultitiam; ipſis autem vocatis Judæis atque Græcis Chriſtum Dei virtutem & Dei ſapientiam.* Le Pere
Carême de Bourd. Tom. 3. Bourdaloue diviſe ainſi ſa matiere : „ Vous n'avez peut-être conſideré „ juſqu'à préſent la mort du Sauveur, „ que comme le myſtere de ſon humilité & de ſa foibleſſe : & moi, je „ vais vous montrer que c'eſt dans ce „ Myſtere qu'il a fait paroître toute „ l'étendue de ſa puiſſance ; ce ſera la „ premiere partie. Le monde juſqu'à

„ présent, n'a regardé ce mystere que „ comme une folie : & moi, je vais „ vous faire voir, que c'est dans ce „ Mystere que Dieu a fait éclater plus „ hautement sa sagesse. Ce sera la „ seconde partie.

Sur ce texte, *consummatum est*, en traitant le même sujet, Mr. Massillon forme cette division admirable. „ La mort du Sauveur renferme trois „ consommations qui vont nous ex- „ pliquer tout le mystere de ce grand „ sacrifice. Une consommation de „ justice, du côté de son pere ; une „ consommation de malice, de la „ part des hommes ; une consom- „ mation d'amour du côté de Jesus- „ Christ. Ces trois vérités partage- „ ront tout ce discours, &c.

Joan. 19.

Carême de Massill. tom. IV.

Mr. l'Abbé Seguy choisit pour texte de l'Oraison funebre du Maréchal de Villars, ces paroles du premier Livre des Machabées : *Gloria ejus omnibus diebus; & non erat qui resisteret ei; & fecit pacem super terram*, & il en tire cette division : „ Vous verrez dans „ Mr. le Maréchal de Villars, un Gé-

„ néral d'armée, & un homme d'E-
„ tat, l'un avec toute la gloire à la-
„ quelle l'ambition la plus grande
„ d'un Guerrier puisse prétendre;
„ l'autre avec tout l'éclat auquel les
„ voeux les plus étendus d'un Minis-
„ tre peuvent aspirer. En un mot,
„ vous verrez dans M. le Maréchal de
„ Villars, un homme qui fut en nos
„ jours le Héros de la guerre, & le
„ Héros de la paix.

Oraison funébre du Maréchal de Villars.

Mr. Laffitau, Evêque de Sisteron tire les divisions les plus simples & en même tems les plus nobles de son éloge funebre de Philippe V. Roi d'Espagne, de ce texte du premier Livre des Rois: *Placebat tam Domino quam hominibus*. „ Un Roi, selon le „ coeur de Dieu. *Placebat Domino*. „ C'est ce que vous verrez dans la „ premiere partie. Un Roi, selon le „ coeur de ses Sujets. *Placebat hominibus*. Vous le verrez dans la seconde. Ses soûdivisions ne sont pas moins heureuses. „ C'est Dieu qui „ forma le Duc d'Anjou pour le „ Trône. C'est Dieu qui le plaça sur

Oraison funébre de Philip. V. Roi d'Espag.

„ le Trône. C'eſt Dieu qui le ſoû-
„ tint ſur le Trône. Je dis que Dieu
„ le forma pour le Trône, parce qu'il
„ lui en confia tous les talens. Je dis
„ que Dieu le plaça ſur le Trône,
„ parce qu'il lui en applanit toutes les
„ voies. Je dis que Dieu le ſoûtint
„ ſur le Trône, parce qu'il lui en ac-
„ corda tous les appuis. Voilà le plan
de la premiere partie. Voici celui de
la ſeconde. „ L'Eſpagne trouva dans
„ Philippe V. un Roi qui connoiſſoit
„ tous les droits de ſa couronne &
„ qui ſçut ſe faire reſpecter: un Roi
„ qui en connoiſſoit toutes les forces
„ & qui ſçut ſe faire obeïr: un Roi
„ qui en connoiſſoit tous les devoirs,
„ & qui ſçut ſe faire aimer. Un Mo-
„ narque donc qui régna avec digni-
„ té, qui régna avec équité, qui
„ régna avec bonté. La matiere étoit
riche & l'Orateur l'a traitée ſupérieu-
rement.

CHAPITRE IV.

De la Narration.

LA Narration en général eſt l'expoſition d'un fait, ou vrai ou fabuleux, ſelon la ſuite des évenemens & par ſes circonſtances vraies ou fauſſes, ſelon la nature du fait.

Dans les queſtions de fait, la narration ou la Propoſition du ſujet ſont la même choſe : mais dans les autres queſtions ce ſont deux choſes très-diſtinguées ; & la narration n'occupe pas toujours la premiere place dans le diſcours.

En général, il ſemble qu'il eſt naturel d'inſtruire l'auditeur, ſi-tôt qu'on a préparé ſon eſprit, & que la narration doit ſuivre immédiatement l'exorde. C'eſt en effet là l'ordre le plus commun dans le genre judiciaire, où, après un court exorde, l'Orateur paſſe à l'expoſé du fait. Mais

cette

cette regle n'est pas si universelle, qu'il ne soit permis, & même quelquefois absolument nécessaire de s'en écarter, surtout dans le genre démonstratif. Un panégyrique roule sur plusieurs faits souvent très-différens dans leur principe & dans leurs circonstances : les rassembler tous dans un même recit, ce seroit y jetter la confusion, exposer l'auditeur à démêler difficilement ce qu'on lui veut apprendre. Il est plus à propos de narrer en particulier chaque action éclatante, & d'y joindre les réflexions convenables ; ce sont alors comme autant de traits qui frappent tous au but, parce qu'on les lance séparement, & dont la plus grande partie seroit demeurée sans effet si on les eût décochés tous ensemble. D'ailleurs cette méthode de diviser les faits répand beaucoup de clarté dans la preuve, & de variété dans le discours.

La narration exige trois qualités ; la simplicité, la brieveté, la probabilité. 1°. La simplicité, c'est-à-dire,

qu'elle rejette les longues reflexions, les ornemens trop marqués, les figures hardies, les raisonnemens étendus, & même quelquefois le pathétique : Non qu'elle doive abjurer tout agrément, ni se borner à ce qui est purement nécessaire pour l'intelligence du sujet ; mais, parce que l'auditeur est en garde contre ces figures trop visibles, qu'il regarde comme des piéges qu'on lui dresse, & qu'il n'est pas encore tems d'émouvoir ses passions.

Il est cependant des occasions où les narrations doivent être animées. Quintilien nous a déja montré, qu'on auroit mauvaise grace, à raconter froidement le malheur d'un homme qui vient d'être assassiné : c'est aussi le sentiment de Mr. Despreaux :

Art. Poët. *Soyez vif & pressé dans vos narrations.*

Tout recit est la peinture d'une action ; or, cette peinture veut être animée, & l'Orateur en narrant, ne doit point s'interdire les mouvemens

qui peuvent contribuer à l'avantage de sa cause : car quoique la passion une fois émue puisse se rallentir, ses impressions peuvent aussi se soûtenir & même s'augmenter : cela dépend de la matiere & des circonstances. Les Oraisons de Ciceron contre Verrés en fournissent plusieurs exemples, arrêtons nous à celui du Supplice de Gavius. Verrés avoit exprès choisi pour faire mourir ce Citoyen Romain, un endroit, d'où cet infortuné pouvoit découvrir l'italie. » Il l'avoit » choisi, dit Ciceron, afin que cet » homme, qui reclamoit son privilége » de Citoyen Romain, pût du haut » du gibet fixer ses regards sur sa chere » Patrie, & sur sa propre maison ; afin » que ce malheureux expirant dans un » supplice aussi infame que cruel, eût » encore la douleur de reconnoître » que la seule distance d'un bras de » mer très-étroit, renversoit toutes » les prérogatives de la liberté, & les » confondoit avec les ignominies de la » servitude : afin que l'Italie vît mou» rir un de ses Enfans, par le plus grand

» & le dernier des supplices.... Un
» pareil rafinement de barbarie, si je
» m'en plaignois aux rochers & aux
» déserts, ne seroit-il pas capable
» de les attendrir, tout muets & tout
» inanimés qu'ils sont? (1)

Un autre moyen de semer des passions dans un recit, est celui que prescrit Aristote. On les y fait entrer en peignant la chose avec les circonstances ordinaires ou particulieres aux personnes dont il s'agit. Par exemple: *Il s'en alla, jettant sur moi de terribles regards: à ces paroles il se mit à siffler*

Rhétoriq. Liv. III. chap. 16.

(1) *Audientibus dixisti palàm, te idcircò illum locum deligere, ut ille qui se civem Romanum esse diceret, ex cruce Italiam cernere ac domum suam prospicere posset.... Italiæ conspectus ad eam rem ab isto delectus est, ut ille in dolore, cruciatuque moriens, perangusto freto divisa servitutis, ac libertatis jura cognosceret; Italia autem alumnum suum, servitutis extremo, summoque supplicio affectum videret.... Si in aliquâ desertissimâ solitudine ad saxa & scopulos hæc conqueri & deplorare vellem, tamen omnia muta atque inanima, tantâ & tam indignâ rerum atrocitate commoverentur.* Orat in Verr. VII. no. 168 & 170.

& à frapper des mains. Ces circonstances aident beaucoup à prévenir l'auditeur. Car ayant souvent remarqué ces signes extérieurs, quand il a vû faire une action telle que celle qu'on veut décrire; il a attaché à ces signes l'idée de cette action. Homere fournit un grand nombre d'exemples de cette espece de pathétique; car il décrit toujours dans les passions les signes extérieurs. Au reste, cette expression des passions n'est pas à proprement parler le pathétique.

II°. La brieveté, dont tous les Rhéteurs ont fait un précepte qu'Aristote trouve pourtant ridicule: car, selon lui, la narration ne doit être ni courte ni longue en général, non plus que les autres parties du discours, parce que c'est la qualité des choses qui doit en regler la mesure. Mais il est facile de concilier cet Auteur avec les autres, qui par la brieveté n'entendent que l'étendue convenable, qui consiste à dire ce qu'il faut, à ne rien omettre de ce qui peut éclaircir l'affaire, & à ne rien dire de trop, Rhétoriq. Liv. III. Chap. 16.

Elle demande beaucoup de choses & peu de paroles. Il y a donc deux excès également dangereux, l'un d'appauvrir sa matiere par une abondance stérile, l'autre de l'obscurcir par une concision affectée. Mais la brièveté en rejettant les détails superflus, n'exclut pas les graces du Discours, car l'éloquence ne consiste pas seulement à énoncer les choses, mais encore, à les bien dire, à les dire avec agrément.

Ciceron dans son plaidoyer pour Milon, nous donne un exemple excellent d'une narration simple, courte, & néantmoins ornée. Après avoir décrit l'équipage de Clodius, & celui de Milon, » Environ sur les quatre » heures du soir, ils se rencontrent, » dit-il, (1) tout proche de la maison

(1) *Fit obviàm Clodio, ante fundum ejus, horâ fere undecimâ, aut non multo secus; statim plures cum telis in hunc faciunt de loco superiore impetum. Adversi Rhedarium occidunt, cum autem hic de Rhedâ, rejectâ pænulâ desiluisset, seque acri animo defenderet, illi qui erant cum Clodio,*

» de campagne de Clodius, vers l'onzieme heure. * D'abord d'un lieu » élevé, on décoche sur la voiture de » Milon une grêle de traits. Le Cocher » est tué. Milon se débarasse de son » manteau, se jette hors du carrosse : » il se défend avec vigueur. Une partie des gens de Clodius court au carrosse, l'épée à la main, pour prendre Milon à dos ; le reste le croyant » déja mort, va fondre sur les Esclaves qui le suivoient de loin. Ceux-ci furent en partie massacrés, d'autres, voyant qu'on combattoit autour du carosse, & qu'on les em-

* Vers les quatre heures du soir.

gladiis eductis, partim recurrere ad Rhedam, ut à tergo Milonem adorirentur; partim quòd hunc jam interfectum putarent, cædere incipiunt ejus servos qui post erant: ex quibus qui animo fideli in dominum erant & præsentes fuerunt, partim occisi sunt, partim cum ad rhedam pugnari viderent, & domino succurrere prohiberentur; Milonemque occisum ex ipso Clodio audirent & ita esse putarent; fecerunt id servi Milonis, neque imperante, neque sciente, neque præsente domino, quod suos quisque servos in tali re facere voluisset. Orat. pro Milone. n°. 29.

D iv

» pêchoit de secourir leur Maître, en-
» tendant même Clodius, qui crioit :
» *Milon est mort* ; il firent à l'insû de
» leur Maître, sans son ordre, & sans
» qu'il fût présent à l'action ; ils firent
» ce que chacun de nous voudroit que
» ses Esclaves eussent fait en pareille
» rencontre.

Quel tableau ! On croît être présent à l'action. Que de circonstances réunies & néanmoins détaillées en peu de mots ! Tout est à sa place, mais rien n'est si achevé que le tour adroit qui termine ce morceau. L'Orateur ne veut pas retracer l'image sanglante du meurtre de Clodius, dont le cadavre n'avoit que trop émû la populace. Il le laisse imaginer, & quelles expressions l'eussent peint d'une maniere plus favorable pour l'accusé, que ce silence adroit, & ces précautions qui écartent de lui tout ce que cette action pouvoit avoir de criminel & d'odieux.

Une des graces de la narration, c'est de distinguer les personnes, leurs actions, leurs discours, en un mot,

de peindre tout si vivement, qu'il semble qu'on le voye ou qu'on l'entende. Tel est ce recit d'Ismenie, suivante de Mérope, où les discours, les faits, l'expression des passions sont puisés dans la nature :

La Victime étoit prête & de fleurs couronnée ; Mérope. Acte V. Scene 6.
L'Autel étinceloit des flambeaux d'Hymenée ;
Poliphonte, l'œil fixe & d'un front inhumain,
Présentoit à Mérope une odieuse main ;
Le prêtre prononçoit les paroles sacrées ;
Et la Reine au milieu des femmes éplorées,
S'avançant tristement, tremblante entre mes bras,
Au lieu de l'Hymenée, invoquoit le Trépas.
Le Peuple observoit tout dans un profond silence :
Dans l'Enceinte Sacrée en ce moment s'avance
Un jeune homme, un Héros, semblable aux Immortels :
Il court, c'étoit Egiste ; il s'élance aux Autels ;
Il monte, il y saisit d'une main assurée,
Pour les fêtes des Dieux, la hâche préparée.
Les éclairs sont moins promts : je l'ai vû de mes yeux,
Je l'ai vû qui frappoit ce monstre audacieux.

Meurs, tyran, disoit il; Dieux prenez vos
Victimes.
Erox, qui de son Maître a servi tous les crimes,
Erox, qui, dans son sang, voit ce monstre
nager,
Leve une main hardie, & pense le venger.
Egiste se retourne enflammé de furie,
A côté de son Maître il le jette sans vie.
Le Tyran se releve, il blesse le Héros;
De leur sang confondu j'ai vû couler les flots.
Déja la Garde accourt, avec des cris de rage,
Sa Mere..... Ah! que l'amour inspire de
courage!
Quel transport animoit ses efforts & ses pas!
Sa Mere..... Elle s'élance au milieu des Soldats.
C'est mon fils; arrêtez, cessez, troupe inhumaine;
C'est mon fils; déchirez sa mere, & votre
Reine,
Ce sein qui l'a nourri, ces flancs qui l'ont
porté.
A ces cris douloureux le peuple est agité.
Un gros de nos amis, que son danger excite,
Entre-elle & les soldats vole & se précipite.
Vous eussiez vû soudain les Autels renversés;

Dans des ruiſſeaux de ſang leurs débris diſ-
perſés ;
Les enfans écraſés dans les bras de leurs meres;
Les freres méconnus immolés par leurs freres;
Soldats, Prêtres, Amis, l'un ſur l'autre ex-
pirans;
On marche, on eſt porté ſur les corps des
mourans ;
On veut fuir ; on revient ; & la foule preſſée,
D'un bout du Temple à l'autre, eſt vingt fois
repouſſée.
De ces flots confondus le flux impétueux,
Roule & dérobe Egiſte & la Reine à mes yeux.
Parmi les Combattans, je vole enſanglantée ;
J'interroge à grands cris la foule épouvantée.
Tout ce qu'on me répond, redouble mon
horreur.
On s'écrie : il eſt mort, il tombe, il eſt vain-
queur.
Je cours, je me conſume, & le peuple m'en-
traîne,
Me jette en ce Palais, éplorée, incertaine,
Au milieu des mourans, des morts, & des
débris, &c.

Il eſt eſſentiel dans la narration d'expoſer les circonſtances du fait, parce qu'elles contribuent à aggrandir ou à diminuer les choſes. Celui qui accuſe doit exagerer; celui qui défend doit prendre une voie toute contraire. Ciceron dans ſa ſeconde Philippique, dépeint ainſi un voyage d'Antoine, pour le rendre odieux : » Ce Tribun » du Peuple ſe faiſoit mener comme » en triomphe, dans une eſpece de » char : des Licteurs couronnés de » lauriers le précédoient ; au milieu » d'eux & ſur un brancard découvert, » paroiſſoit une Comédienne ; les plus » Notables de chaque lieu, étoient » comme forcés de ſortir au-devant » d'elle, & de la complimenter, non » ſous ſon nom de Théatre, mais ſous » celui de Volomnie. Le char du » Tribun étoit ſuivi d'un chariot rem- » pli des compagnons de ſes débau- » ches, chargé d'infames Miniſtres de » ſon incontinence. Enfin, ſa mere » mépriſée, & comme abandonnée » fermoit la marche, & ſuivoit de » loin la concubine de ce fils débau-

»ché...... C'est ainsi, Messieurs, »qu'Antoine parcourut les Villes »municipales, les Colonies, & les »Gouvernemens d'Italie (1) laissant partout des traces de l'infamie »de ses moeurs. Le même Orateur, pour prouver que Milon ne s'étoit point trouvé sur le chemin de Lanuvium pour attendre Clodius, à dessein de le combattre & de le tuer, rassemble plusieurs circonstances, dont chacune prise séparément, ne paroît rien, & qui toutes réünies forment une présomption favorable à l'accusé. »Milon, (2) dit-il, vint

(1) *Vehebatur in essedo tribunus plebis, lictores laureati antecedebant: inter quos apertâ lecticâ, mima portabatur, quam ex oppidis municipales homines honesti, obviam necessario prodeuntes, non noto illo & mimico nomine, sed Volumniam consalutabant. Sequebatur rheda cum lenonibus, comites nequissimi! Rejecta mater amicam impuri filii, tanquam nurum sequebatur..... Horum flagitiorum vestigiis omnia municipia, præfecturas, colonias, totam denique Italiam impressit.* Philipp. II. n°. 58.

(2) *Milo autem cùm in senatu fuisset eo die, quoad Senatus dimissus*

» ce jour-là au Senat, & n'en sortit
» qu'à la fin de la seance; rentré dans
» sa maison, il changea de chaussure
» & d'habit, & attendit encore que sa
» femme fût prête. Clodius eut dans
» cet intervale, s'il le vouloit, tout
» le tems de revenir à Rome; mais
» enfin, Milon le rencontre. Clodius
» étoit à cheval, sans char, sans train,
» sans domestiques, sa femme, contre
» sa coûtume, ne l'avoit pas même
» accompagné. Milon, au contraire,
» étoit envelopé d'un manteau, ren-
» fermé dans un carrosse, comme lié

est, domum venit: calceos & vestimenta mutavit: paulisper, dum se uxor (ut fit) comparat, commoratus est. Deinde profectus est id temporis, cum jam Clodius, siquidem eo die Romam venturus erat, redire potuisset. Obviam fit ei Clodius expeditus, in equo, nullâ Rhedâ, nullis impedimentis, nullis Græcis comitibus, ut solebat: sine uxore quod nunquam fere: cum hic insidiator, qui iter illud ad cædem faciendam apparasset, cum uxore veheretur in Rhedâ, pænulatus, vulgi magno impedimento, ac muliebri & delicato ancillarum puerorumque comitatu. Orat. pro. Milon. n°. 28.

» dans les bras de sa femme, embar-
» rassé par un grand nombre d'escla-
» ves des deux sexes, attachés à son
» service. Quel équipage, & quelle
» compagnie, pour un homme qui
» médite de se défaire à main armé de
» son ennemi! En effet, il seroit difficile de dire, laquelle de ces choses étoit la plus incommode pour un combat, l'habillement, la voiture, ou la compagnie; & ces circonstances sont encore relevées par l'opposition de celles où se trouvoit Clodius.

III°. La vraissemblance, qui ne consiste pas seulement à ne rien hasarder d'incroyable, mais encore bien davantage à faire connoître les moeurs & le caractere, tant de celui qui parle, que de ceux dont il parle. Les moeurs d'un homme se manifestent par son intention, & l'intention se qualifie par la fin qu'il se propose. Ainsi les dissertations mathématiques n'ont pas de moeurs, parce qu'il ne s'agit nullement de l'intention du Mathématicien: mais les dissertations morales ont des moeurs, parce qu'il s'y agit

Aristot. Rhétorique Liv. III. Chap. 16.

de la fin bonne ou mauvaise. Or on répand des mœurs dans une narration, en représentant les choses qui ont coûtume d'accompagner telle ou telle disposition de l'ame. Par exemple ; *il marchoit ainsi en parlant toujours.* Ce mouvement marque un emportement & une grossiereté. Au reste, il ne faut pas trop rafiner sur les motifs, comme Aristote dit, que faisoient les Orateurs de son tems, mais les tirer du fonds même & de la nature de la chose. Car tous ces raisonnemens trop subtils paroissent une invention & un artifice de l'Orateur ; & l'Auditeur s'en défie.

Cette vraissemblance, qui répond au *Costume* des Peintres, consiste à attribuer aux personnages introduits leur caractere propre, ou suivant la vérité, ou suivant l'opinion, ce qui varie selon les âges, les conditions, les tems, les lieux, l'éducation, &c. C'est un précepte prescrit par tous les Grands-Maîtres, & qu'un de nos Poëtes a rendu ainsi d'après Horace, qui l'avoit puisé dans Aristote.

Achille

Achille déplairoit moins bouillant & moins promt, Despr. Art. Poët. Chant. III.
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.

\- - - - - - - -

Qu'il soit sur ce modele, en vos écrits tracé;
Qu'Agamêmnon soit fier, superbe, interessé.
Que pour ses Dieux, Enée ait un respect austere.
Conservez à chacun son propre caractere.
Des siecles, des pays étudiez les mœurs;
Les climats font souvent les diverses humeurs.

Lorsqu'une narration est trop étendue, on peut la diviser & la ramener à quelques chefs généraux qu'on expose ensuite en détail, de sorte que l'auditeur croit entendre trois ou quatre petites narrations différentes. D'ailleurs les transitions peuvent y répandre de l'agrément & de la variété. C'est ainsi qu'en use Ciceron dans l'éloge de Pompée. » Quatre » qualités, dit-il, doivent former (1)

(1) *Ego enim sic existimo in summo Imperatore quatuor has res inesse oportere, scien-*

» le caractere d'un Grand-Général,
» la science militaire, la valeur, la
» réputation, la fortune. Or, qui
» jamais a réuni ces qualités dans un
» degré plus éminent que Pompée?

tiam rei militaris, virtutem, auctoritatem, felicitatem. Quis igitur hoc homine scientior unquam aut fuit aut esse debuit, qui è ludo atque pueritiæ disciplinâ, bello maximo atque acerrimis hostibus, ad patris exercitum, atque in militiæ disciplinam profectus est? Qui extremâ pueritiâ miles fuit summi Imperatoris? ineunte adolescentia maximi ipse exercitus Imperator? Plura bella gessit quam cæteri legerunt? Cujus adolescentia ad scientiam rei militaris non alienis præceptis sed suis imperiis; non offensionibus belli, sed victoriis; non stipendiis sed triumphis, est traducta? Quod denique genus belli esse potest in quo illum non exercuerit fortuna reipublicæ? Civile, Africanum, Transalpinum, Hispaniense mistum ex civitatibus atque ex bellicosissimis nationibus, servile, navale bellum, varia & diversa & bellorum & hostium non solum gesta ab hoc uno, sed etiam confecta, nullam rem esse declarant in usu militari positam quæ hujus viri scientiam fugere possit. Jam verò virtuti. Cn. Pompeii, quæ potest par oratio inveniri, &c. Orat. pro leg. Manil. n°. 28. & 29.

» Qui a jamais été plus ſavant dans
» l'art de la guerre, & qui a jamais pû
» l'être davantage, que celui, qui
» au ſortir de l'enfance, en des tems
» très-critiques, contre des ennemis
» très-redoutables, eſt allé apprendre
» le métier de la guerre, dans l'armée
» de ſon pere, l'un des plus grands
» Capitaines de ſon ſiecle; qui a été
» Soldat, lorſqu'il n'étoit encore
» qu'enfant, & qui, au ſortir de l'en-
» fance a commandé des armées; qui
» a plus donné de batailles, & plus
» achevé de guerres que les autres n'en
» ont lûes; qui s'eſt inſtruit dans les
» armes par ſes victoires, & non par
» ſes malheurs; par ſa propre con-
» duite, & non par la ſageſſe d'autrui;
» & qui compte ſes années, moins par
» ſes campagnes que par ſes triom-
» phes. En quel genre de guerre la
» fortune de la République, n'a-t-elle
» pas éprouvé l'étendue de ſes talens?
» Il a commandé dans la guerre ci-
» vile, en Afrique, au-delà des Alpes,
» en Eſpagne, contre des Nations
» très-belliqueuſes, contre nos eſcla-

» ves revoltés, ſur terre & ſur mer; il
» n'eſt point d'eſpece d'ennemis qu'il
» n'ait vaincus, point d'eſpece de
» guerre, qu'il n'ait non-ſeulement
» faite, mais encore glorieuſement
» terminée. Quelle eſt donc la partie
» de l'art militaire, qui pourroit être
» échapée à la connoiſſance d'un ſi
» Grand-homme?

» Quant à la valeur de Pompée,
» qu'on m'en cite, qu'on en imagine
» une comparable à la ſienne, &c. »
L'Orateur prouve cette partie & les
trois autres par des faits glorieux à ce
Général.

Cette harangue eſt en partie dans le
genre délibératif; & la narration, comme on voit, n'en eſt pas exclue. Car
ce genre a pour objet les affaires politiques; & pour les traiter, il eſt
quelquefois indiſpenſable d'apporter
en preuve, des faits, ſoit recens, ſoit
anciens, ou des exemples d'évenemens ſemblables ou differens; ce qui
occaſionne des narrations. Ce qu'il
eſt aiſé de juſtifier, en parcourant les
harangues de Demoſthenes.

CHAPITRE V.

De la Preuve.

NOUS avons traité si amplement dans le second Livre de cet Ouvrage, de tout ce qui concerne la matiere des preuves propres à chaque genre de Rhétorique, que nous nous bornerons à ce qui regarde leur forme ; & l'ordre qu'on doit leur donner dans le discours.

On doit tirer ses preuves de la nature-même, & du fonds de son sujet; & ne s'en écarter jamais ; autrement l'éloquence dégenere en déclamation. Il faut donc pour cela, méditer attentivement sur les matieres dont il s'agit, s'en remplir, en connoître l'étendue, les envisager par differentes faces, peser les raisons, les comparer, discerner les fortes d'avec les foibles, celles qui ne peuvent qu'entamer, pour ainsi-dire, la conviction, d'avec celles qui doivent l'achever,

& s'il est possible, la porter jusqu'à l'évidence.

L'état de la question une fois établi, la méthode la plus ordinaire de construire les preuves, c'est de descendre du général au particulier, & de remonter autant qu'il se peut à des notions claires, évidentes, incontestables, qu'on nomme *Principes*. Ces Principes posés, on en fait l'*application* à la chose qu'on entreprend de prouver; enfin, on montre la liaison qui se trouve entre cette chose particuliere que l'on soûtient, & la proposition générale qu'on a d'abord avancée; & cette liaison s'appelle *Consequence*. Le plaidoyer de Ciceron pour Milon, réduit à un raisonnement simple, développera tout ce méchanisme.

Principe.	Il est permis de tuer un ennemi qui nous tend des embûches, & qui attente à notre vie.
Application.	Or, Clodius a tendu des embûches à Milon à dessein de le faire perir.
Consequence.	Milon a donc pû sans crime tuer Clodius.

Si le principe d'où l'on part n'est point absolument évident, il faut le fortifier & le prouver en peu de mots. S'il est évident, il n'est besoin que de l'énoncer.

Le point de la question gît principalement dans ce que nous avons appellé proposition *particuliere* ou *application.* L'Orateur doit tourner là toute la force de ses moyens, & y déployer tous les ressorts de son art, pour montrer que la chose en question est telle qu'il l'avance. C'est ce que Ciceron exécute admirablement dans la Milonienne, soit par le recit des faits dont il releve adroitement toutes les circonstances favorables à sa partie, soit par le parallele du caractere noble & vertueux de Milon, avec l'infamie des moeurs, & le génie séditieux de son adversaire. Il prouve, que Clodius étoit l'aggresseur: le principe une fois admis, & la question prouvée, la consequence suit naturellement, & comme d'elle-même.

Parmi les preuves, il s'en trouve de fortes & de convainquantes, d'au-

tres sont foibles & légeres. On doit étendre les premiers de peur de les obscurcir, & en les resserrant trop, de n'en pas tirer tout l'avantage possible. Il faut rassembler les autres, leur nombre leur tiendra lieu de force. Separées, elles paroissent foibles ; reunies, elles feront impression. Quintilien en donne un exemple bien sensible. On accusoit un homme d'avoir tué un de ses parens pour en recueillir la succession. » Vous espériez, disoit-on, » une succession & une riche succes- » sion, vous étiez dans l'indigence, » vos créanciers vous pressoient vive- » ment, vous aviez offensé votre pa- » rent, & vous n'ignoriez pas qu'il » vouloit changer les dispositions du » testament, où il vous avoit institué » son héritier. Chacun de ces moyens en particulier n'est qu'une présomption legere : pris ensembl, ils forment une pr uve très-pressante.

Instit. Liv. VI. Chap. 12.

Quant aux preuves fortes & convainquantes, on les développe par l'amplification. Nous en avons donné un exemple tiré de Ciceron, dans le

dernier Chapitre du ſecond livre. Le lecteur peut y recourir.

Il ne ſuffit pas de trouver des preuves, & de leur donner une forme, il faut encore les lier & les diſpoſer de maniere qu'elles ne faſſent qu'un corps. Cela dépend de la juſteſſe des tranſitions, qui mettent de l'enchaînement entre differentes raiſons, qui, réunies, ſemblent naître les unes des autres, s'appuyer mutuellement & concourir toutes à démontrer une même vérité. Ces tranſitions ſont des penſées priſes dans le ſujet même, qui conduiſent naturellement d'une preuve à l'autre, & dont il ſeroit inutile de vouloir donner des regles; la moindre attention ſuffit pour les reconnoître & pour juger de leur mérite.

L'arrangement des preuves peut bien être different ſelon l'exigence des matieres que l'on traite, & du genre dans lequel on écrit. Il n'y a preſque point de regle univerſellement adoptée à cet égard. On peut ſeulement dire en général, qu'il ſe-

roit à souhaiter que le discours allât toûjours en croissant : *semper augeatur & crescat oratio.* Rien n'est en effet plus dangereux, que de finir par des preuves minces & foibles, après avoir commencé par des raisons convaincantes. L'Orateur doit donc, autant qu'il est possible, placer ses meilleures raisons à la fin, en mettant dans toutes les parties de son discours cette proportion, que les premieres ébauchent la persuasion, que les derniers doivent achever. Qu'il ne prodigue donc pas d'abord ses avantages; mais qu'il les ménage, qu'il les réserve pour le tems, où il s'agit d'entraîner l'auditeur, déja ébranlé par les premieres preuves : semblable à un Général, qui forme son corps de reserve de ses meilleures troupes, pour enfoncer & mettre en déroute l'ennemi qu'il a affoibli ou fatigué avec le reste de son armée.

C'étoit la méthode de Demosthenes, & Ciceron la suit quelquefois. Nous avons un bel exemple de cette gradation de preuves dans le discours

que ce dernier fit au Senat, contre la Loi Agraire proposée par Rullus : Il prétend que cette Loi est préjudiciable à l'Etat, & le prouve par quatre principaux moyens, tous plus puissans l'un que l'autre. Voici à peu-près l'ordre qu'il suit : la Loi proposée par Rullus, enleve tout-à-la fois à la République ses domaines, ses revenus, sa liberté, & à Rome son titre de capitale. Comme chacun de ces points est traité avec beaucoup d'étendue, nous nous contenterons d'en donner une analyse accompagnée de courtes réflexions.

Premier moyen. » Sachez, Peres » conscripts, que nos Tribuns veulent » vendre aujourd'hui les terres des At- » taliens & des Olympeniens, que Ser- » vilius par ses conquêtes avoit ajoû- » tées au Domaine de l'Etat. De-là, » ces Marchands qui veulent vendre » la République entiere, doivent pas- » ser en Macédoine, & y mettre à » l'encan les Terres Royales de Phi- » lippe & de Persée, acquises par la » valeur de Titus-Flaminius & de Paul-

Orat. ad Senat. In Rull. n°. 5 & 6.

» Emile. Les terres fertiles de Corin-
» the, fruits de la victoire de Mum-
» mius ne leur échaperont pas. Ils
» s'embarquent ensuite pour passer en
» Espagne, après avoir vendu ce que
» nous possedons par la valeur écla-
» tante des deux Scipions auprès de la
» nouvelle Carthage. Ils sortiront de
» l'Europe, se rendront en Afrique,
» & vendront le territoire de l'ancien-
» ne Carthage, ce trophée des vic-
» toires de Scipion l'Africain, & des
» malheurs de nos plus redoutables
» ennemis. L'Asie leur présente de
» nouvelles terres & un nouveau bri-
» gandage, sur tout, ce que Mitri-
» date possedoit dans le Pont, dans la
» Paphlagonie, dans la Cappadoce:
» ils y feront; pour ainsi dire harce-
» ler par le crieur public, qui les met-
» tra à l'enchere, l'armée Romaine
» jusques sur le territoire qu'elle occu-
» pe actuellement, & où elle combat
» si glorieusement pour la République,
» sous les ordres du Grand Pompée.

De ce premier motif, si bien expo-
sé, & si flatteur par l'idée qu'il re-

trace aux Romains de leurs conquêtes, s'ensuit nécessairement un autre encore plus intéressant.

Deuxieme moyen. Par ces ventes du Domaine de la République, on » va, non pas donner à ferme les tri-» buts de l'Etat, comme il est permis » aux Censeurs de le faire, mais les » aliéner, tarir tout d'un coup la » source qui portoit l'argent dans le » trésor public, divertir les fonds les » plus assûrés pour la paye des Lé-» gions: inquiéter vos Généraux ou » leurs Héritiers, sur les contributions » qu'ils ont touchées, par le compte » que les Decemvirs ou Commissai-» res se proposent de leur faire rendre.

Ibid. n. 7 & 12.

Il mêle ici l'intérêt personnel des Senateurs qui avoient eu du commandement, ou par eux ou par leurs ancêtres à l'intérêt public; car dès que les fonds affectés au besoin de l'Etat, auroient été aliénés, les dépenses publiques, devoient retomber sur les particuliers qui ne les portoient point encore. Le troisieme motif est beaucoup plus pressant pour des Républicains.

Troisieme moyen. »Rullus & les
» autres Tribuns en établissant en Ita-
» lie de nouvelles Colonies, auxquel-
Ibid. n. 16. & 17. » les ils partageront le prix ou l'équi-
» valent des terres vendues, ne se pro-
» posent rien moins, en faisant occu-
» per par leurs créatures les Villes les
» plus voisines de Rome, que de pou-
» voir ensuite se rendre maîtres plus
» facilement de Rome même & du
» Gouvernement. Comment resiste-
» rez-vous à des gens, qui après avoir
» rempli de leurs satellites toute l'I-
» talie, auront entre les mains tous
» les trésors de la Republique ? Vous
» restera-t-il quelque espérance, non-
» seulement de conserver votre dig-
» nité, mais même de recouvrer votre
» liberté ?

Il suffit, en effet, de connoître jus-
qu'à quel point les Romains en
étoient jaloux, pour concevoir que
cette considération devoit encore
plus les toucher, que les deux précé-
dentes : mais la persuasion ferme où
ils étoient que le destin avoit attaché
à Rome seule la prérogative de Ca-

pitale & de Maîtresse du monde, fournit à l'Orateur une derniere raison.

Quatrieme Moyen. » Le siege de » cet Empire, les titres de Capitale de » l'univers, de séjour de Jupiter, de » Boulevard de toutes les Nations, » voilà ce que nos Tribuns veulent » transporter à Capoue, avec des » Colonies, que la fertilité du terroir » & l'abondance de toutes choses ne » manqueront pas d'amollir. Et com» ment leurs Satellites ne s'y corrom» proient-ils pas, eux qui ont tant de » peine à se contenir sous vos yeux, » & malgré la crainte de votre auto» rité? A Capoue, dis-je, justement » dépouillée par nos Ancêtres de tous » ses priviléges, en punition de sa » trahison & de son union avec Anni» bal. A-t-on oublié les maux qu'elle » nous fit alors, & veut-on les renou» veller en opposant à cette Ville, une » rivale, une nouvelle Capitale dans » le sein de l'Italie?

Ibid. n. 18 19 & 20.

On sent que cette derniere raison, qui réveilloit tout-à-la fois l'ancienne jalousie nationale, & un sentiment

de la religion dominante, devoit émouvoir plus fortement les esprits. C'est donc une des principales attentions que l'Orateur doit avoir pour soûtenir ses preuves par dégrés; que de placer les dernieres, celles qui relativement aux tems, aux lieux, aux évenemens, aux opinions même & aux préjugés, peuvent frapper davantage les auditeurs. Car les meilleures raisons sont souvent celles par lesquelles nous entrons dans les sentimens des auditeurs & qui les intéressent le plus vivement.

Il y a, en maniant la preuve, deux défauts considérables à éviter, le premier est de prouver des choses claires, & que personne ne conteste. Il suffit de les énoncer ou de les supposer, sans les surcharger de raisons inutiles. Le second, est de s'arrêter trop longtems sur une preuve, & d'affecter de l'épuiser. Outre que par-là, l'on s'expose à des redites, & qu'on fatigue l'auditeur; il semble qu'on se défie de sa cause, par la précaution excessive qu'on a de prouver. Le principe

de Mr. Despreaux est vrai pour l'éloquence comme pour la Poesie :

Tout ce qu'on dit de trop est fade & rebutant : Art. Poët. Chant. I.
L'esprit rassasié le rejette à l'instant.

Je n'admettrois donc pas sans exception, ce que dit le P. Lamy, » que » ceux qui savent le secret de l'éloquence choisissent une bonne raison Art. de parler Liv. V. Chap. 19. » & la traitent bien ; qu'ils établissent » solidement le principe de leur rai- » sonnement, & en font voir la clarté » avec étendue ; qu'ils montrent la » liaison de ce principe, avec la con- » sequence qu'ils en tirent & qu'ils » vouloient démontrer.... qu'ils ré- » petent cette raison tant de fois, qu'on » ne peut en éviter le coup ; qu'ils la » font paroître sous tant de face, qu'on » ne peut l'ignorer, & la font entrer » avec tant d'adresse dans les esprits, » qu'enfin, elle en devient la maî- » tresse. Tout cela est sans doute excellent, quand on n'a qu'une bonne raison à proposer : mais quel est le sujet qui n'en offre qu'une, je dis, une solide & convaincante ?

Ce que nous venons de dire de la preuve, doit s'entendre principalement de sa premiere partie, qui consiste à établir par de bonnes raisons, le point qu'on veut démontrer, & que les Latins nommoient *Confirmatio*. Elle en comprend encore une seconde qu'ils appelloient *Refutatio* ou *Reprehensio*. C'est la réplique qui s'attache à détruire les raisons, ou à résoudre les objections qu'on peut nous opposer. Il est à propos d'en dire quelque chose.

On peut y suivre la même méthode que dans la preuve, on peut aussi s'en écarter; c'est-à-dire, qu'on peut commencer par résoudre les plus fortes difficultés de l'adversaire, ce qui est même utile pour dissiper promptement les préventions qu'il auroit pû faire naître, & terminer sa réplique par la solution des objections les plus foibles. Lorsque celles-ci sont fortes & en grand nombre, il faut tâcher de les terrasser toutes, pour ainsi-dire, d'un seul coup, par une raison générale & peremptoire, tirée du fond

même de la cauſe. Le plus ſûr & le plus court moyen de répliquer avec ſuccès, ſeroit de trouver dans ſa preuve même de quoi repouſſer les aſſauts de ſa partie adverſe. Quelquefois il eſt bon de prendre ſéparément chaque objection, & d'en faire ſentir le faux ; d'oppoſer à celles qui ſont fortes des raiſons ſolides ; & de combattre les plus foibles par une raillerie ou une ironie. Cette derniere façon de répliquer a je ne ſcai quel air de ſupériorité qui plaît aux auditeurs, & les diſpoſe en faveur de celui qui parle: mais auſſi elle à ſes inconveniens qui ſont aſſez connus. Un bon mot n'eſt pas toûjours une raiſon.

Lorſqu'on plaide en demandant, on commence par la preuve ; il s'agit alors d'inſtruire & de convaincre. Un plaidoyer de cette nature devient néceſſairement matiere à réplique pour l'Avocat qui plaide en défendant: le ſien n'eſt à proprement parler qu'une réfutation. L'Oraiſon de Ciceron pour Celius eſt toute dans ce genre ; elle roule uniquement ſur la réponſe

aux accusation graves, portées contre ce jeune homme. J'en citerai quelques endroits, pour donner une idée de la maniere dont on peut répondre aux objections.

On reprochoit à Celius les liaisons qu'il avoit eues avec Catilina. Ciceron pour le justifier, fait de ce fameux Chef de Conjurés un portrait admirable, que sa longueur ne me permet pas de citer en entier, & du caractere même séduisant de ce scélérat. Il en conclut, que Celius n'étoit pas coupable. » Vous (1) vous souvenez, dit-il, Messieurs, que Ca-

(1) *Habuit enim ille, sicut meminisse vos arbitror, permulta maximarum non expressa signa, sed adumbrata virtutum. Utebatur hominibus improbis multis; & quidem optimis se viris deditum esse simulabat..... Hac ille tam variâ multiplicique naturâ cum omnes omnibus ex terris homines improbos audacesque collegerat: tum etiam multos fortes viros & bonos specie quadam virtutis assimulatæ tenebat..... Quare ista conditio, judices, respuatur, nec Catilinæ familiaritatis crimen hæreat; est enim commune cum multis, cum quibusdam etiam bonis,*

» tilina, s'il n'avoit pas les véritables
» marques, avoit du moins les appa-
» rences des plus grandes vertus. Dans
» le tems même qu'il entretenoit de
» ſecretes liaiſons avec les plus me-
» chans, il affectoit de paroître atta-
» ché aux plus gens de bien..... C'eſt
» ce génie ſi univerſel, ſi extraordi-
» naire qui lui avoit attiré tout ce que
» l'Univers renferme d'hommes mé-
» chans & audacieux. Il s'y étoit
» même joint un grand nombre de
» citoyens illuſtres & d'honnêtes
» gens, abuſés par les dehors trom-
» peurs d'une vertu hypocrite.....
» Qu'on ne nous faſſe donc point ici
» un crime de l'amité de Catilina. Ce

Me ipſum, me inquam, quondam penè ille decepit, cum & civis mihi bonus, & firmus amicus & optimi cujuſque cupidus & fidelis videretur. Cujus ego facinora oculis prius quam opinione, manibus antequam ſuſpicione deprehendi; cujus in magnis catervis amicorum, ſi fuit etiam Cœlius, magis eſt ut ipſe moleſte ferat erraſſe ſe, ſicuti & nonnunquam, in eodem homine me quoque erroris meì pœnitet, quam ut iſtius, amicitiæ crimen reformidet. Orat. pro M. Cœlio. n°. 12 & 14.

» prétendu crime nous eſt commun
» avec la plupart des Romains, &
» même avec de fort honnêtes gens.
» Moi-même, Meſſieurs, oui, moi-
» même, peu s'en eſt fallu que je n'aye
» été trompé par un homme qui me
» paroiſſoit bon Citoyen, ami fidele,
» attaché aux plus vertueux perſonna-
» ges de Rome; par un homme, dont
» j'ai plutôt vû que ſoupçonné les dé-
» teſtables attentats. Que ſi Celius
» s'eſt trouvé par haſard mêlé dans
» cette foule d'amis; ſes accuſateurs
» peuvent, tant qu'il leur plaira, vous
» rendre cette amitié ſuſpecte: il ne
» lui en arrivera pas d'autre mal que
» de ſe repentir, à mon exemple,
» d'avoir été quelque tems abuſé par
» ce méchant homme.

Un chef d'accuſation beaucoup plus grave. C'étoit que Celius avoit voulu empoiſonner Clodia; que celle-ci ayant fait cacher quelques perſonnes dans les bains publics, elles avoient ſurpris un ami de Celius nommé Licinius dans le moment qu'il préſentoit une boëte de poiſon à des

Esclaves de Clodia ; mais que Licinius voyant les personnes apostées avoit retiré la boëte avec précipitation, & qu'il avoit sur le champ pris la fuite.

Cicéron, après avoir comparé entr'elles toutes les circonstances de cette action prétendue, & montré qu'elles impliquent contradiction ; continue de la sorte. (1) » Ce n'est » pas même ici une comedie, ce » n'est qu'une misérable farce, où, » lorsqu'on ne trouve point de dé» nouëment, quelqu'uns s'échape » des mains de ceux qui le tiennent, & » parmi un grand fracas de bancs, & » de sieges renversés, on baisse la

(1) *Mihi ergo est jam exitus, non fabula, in quo cum clausula non invenitur, fugit aliquis è manibus : deinde scabella concrepant, aulæum tollitur. Quæro enim cur Licinium titubantem, hæsitantem, cedentem, fugere conantem, mulieraria manus ista de manibus emiserit : cur non comprehenderint : cur non ipsius confessionem multorum oculis, facinoris denique voce tanti sceleris crimen expresserint ; an timebant ne, tot unum, valentes imbecillum, alacres perterritum, superare non possent.* Ibid. n°. 65 & 66.

» toile. En effet, qu'on me dise pour-
» quoi cette cohorte efféminée laissoit
» évader Licinius chancelant, irre-
» solu, tremblant, & réduit à pren-
» dre la fuite. Que ne l'arrêtoit-on ?
» Que ne le forçoit-on d'avoüer lui-
» même un crime dont il se voyoit
» convaincu par tant d'yeux, & par
» la propre évidence du fait ? Appre-
» hendoit-on qu'un seul homme foi-
» ble & effrayé, ne resistât à tant de
» gens vigoureux, & qui ne craig-
» noient rien ?

Nous avons dit, qu'on employoit quelquefois la raillerie ou l'ironie pour répondre aux objections, & rien n'est plus propre à égayer une réplique, pourvû que la plaisanterie soit fine, spirituelle, & ne dégénere point en sarcasme. Le plaidoyer pour Celius en offre plusieurs exemples. En voici un où il s'agit des témoins apostés pour surprendre Licinius : l'Orateur les raille avec autant de force que de légereté.

» Nos accusateurs, dit-il, ne
» comptent que sur la déposition de

» leurs témoins, (1) & je les attends » ces témoins, non-seulement sans les » craindre, mais avec quelque espe- » rance que leur vûe me rejoüira. Je » me fais d'avance un plaisir de voir » de jeunes galans, favoris de l'heu- » reuse Clodia, devenus de braves » Soldats, sous cette illustre Com- » mandante qui les a mis en sentinelle » & comme en garnison dans des bains. » Je leur demanderai en quel lieu, & » comment ils étoient cachés? Si c'est » dans une étuve ou dans quelque au-

(1) *Ad testes, judices non modo sine ullo timore, sed etiam cum aliqua spe delectationis expecto. Prægestit animus jam videre, primum lautos Juvenes, mulieris beatæ ac nobilis familiares; deinde fortes viros ab Imperatrice in insidiis atque in præsidio balnearum locatos; ex quibus requiram quonam modo latuerint aut ubi. Alveus ne ille an equus Trojanus fuerit, qui tot invictos viros, muliebre bellum gerentes tulerit ac texerit. Illud vero respondere cogam, cur tot viri, ac tales, hunc & unum & jam imbecillum quam videtis, non aut stantem comprehenderint, aut fugientem consecuti sint, qui se nunquam profecto, si istum in locum processerint; explicabunt.* Ibid. n°. 66. & 67.

» tre cheval de Troye, qui ait renfer-
» mé tant d'invincibles Guerriers ar-
» més pour les intérêts d'une femme ?
» Mais je les embarasserai peut-être
» lors que je leur demanderai pour-
» quoi tant & de si vaillans hommes
» n'ont pû en arrêter un seul sans for-
» ce & sans vigueur ? D'où vient qu'ils
» n'ont pû ni se saisir de Licinius quand
» il a paru, ni l'attendre lorsqu'il a pris
» la fuite ? Si ces témoins osent pa-
» roître, je n'en veux pas davantage
» pour les réduire au silence.

La réplique n'est pas tellement affectée à l'éloquence du Barreau qu'elle n'ait aussi lieu dans d'autres discours d'un genre different où l'Orateur se fait à lui-même des objections & les resout, s'interroge & répond, se propose des difficultés & les éclaircit. En général, cette partie demande beaucoup de force & de vehémence & même plus de génie, que la preuve simple, qui se soûtient par sa propre solidité.

CHAPITRE IV.

De la Péroraiſon.

DE toutes les parties du diſcours, la Péroraiſon que l'on nomme auſſi épilogue & concluſion, eſt une des plus importantes & des plus difficiles à traiter. C'eſt là que l'éloquence fait ſes derniers efforts, & déploye toutes ſes reſſources. On ſe propoſe dans la péroraiſon de remettre en mémoire à l'auditeur tout ce qui a été dit dans le corps du diſcours; d'augmenter ou de diminuer les raiſons de part & d'autre, & d'exécuter les paſſions. Quelquefois elle réunit ces trois objets, quelquefois elle n'en embraſſe qu'un ou deux, ſuivant l'exigeance de la matiere & des conjonctures où l'on parle.

1°. La péroraiſon doit contenir une récapitulation de tout ce qui a été dit juſqu'à lors. La méthode, & plus en-

core le bon ſens dicte, qu'il eſt pour lors néceſſaire de raſſembler ſous les yeux de l'auditeur, dans un point de vûe exact & précis, l'objet qu'on traite,& les principaux moyens qu'on a devéloppés pour l'établir. La fin du diſcours eſt le moment critique qui précede celui dans lequel l'Auditeur & le juge vont approuver ou blâmer, abſoudre ou condamner. Il eſt donc d'une extrème conſequence de leur repréſenter dans un tableau en raccourci, mais net, tout ce qui peut les déterminer en notre faveur, les raiſons que nous avons fait valoir ailleurs, pour les convaincre.

Cette récapitulation ne doit point être une récapitulation ſeche de ce qu'on a déja dit, mais un précis exact énoncé en termes differens, orné, & varié de figures dans un ſtyle convenable : ce qu'on peut exécuter de plus d'une maniere, ſoit en rappellant ſimplement les raiſons qu'on a alleguées, ſoit en les comparant avec celles de l'adverſaire, pour mieux faire ſentir ſa foibleſſe & la ſupériorité qu'on a ſur lui.

Ciceron dans son plaidoyer pour le Poëte Archias, avoit détaillé plusieurs moyens, pour prouver que cet Homme de Lettres étoit citoyen Romain, & devoit joüir des droits attachés à cette qualité. Il les résume tous de la sorte dans sa péroraison.

»(1) Conservez, Messieurs, un »homme que vous voyez si cher à ses

(1) *Quare conservare, judices, hominem pudore eo, quem amicorum studiis videtis comprobari, tum dignitate tum etiam venustate, ingenio autem tanto quantum id convenit existimari, quod summorum hominum ingeniis expetitum esse videatis: causa verò ejusmodi quæ beneficio legis, auctoritate municipii, testimonio Luculli, tabulis Metelli comprobetur. Quæ cum ita sint, petimus à vobis, judices, si qua non modo humana, verum etiam divina in tantis negotiis commendatio debet esse; ut eum qui vos, qui vestros Imperatores, qui populi Romani res gestas semper ornavit; qui etiam his recentibus nostris vestrisque domesticis periculis æternum se testimonium laudum daturum esse profitetur, quique est eo numero, qui semper apud omnes sancti sunt habiti atque dicti; sic in vestram accipiatis fidem, ut humanitate vestrâ levatus potius, quam acerbitate violatus esse videatur.* Orat. pro Arch. Poet. n°. 30.

» amis, conservez un honnête-homme
» & d'un commerce si agréable, qu'il
» a fait les délices des plus illustres
» personnages. Vous voyez qu'en cet-
» te cause nous avons pour nous la
» loi, l'autorité de Lucullus, les
» registres de Metellus, & le témoi-
» gnage d'une Ville entiere. Si dans une
» affaire de cette nature, non-seule-
» ment le suffrage des hommes, mais
» même celui des Dieux doit faire
» quelque impression sur vos esprits;
» je vous conjure de ne point perdre
» un beau Génie, qui a consacré ses
» talens à célébrer vos exploits, &
» les victoires de vos Généraux, & qui
» promet d'immortaliser votre nom &
» le mien, en chantant * les dangers
» dont nous venons d'être préservés.
» Qu'un homme si rare, qui est du nom-
» bre des personnes qu'on a toujours
» réputées comme sacrées, ne nous
» soit point aujourd'hui ravi par votre
» Arrêt: mais embrassez tellement sa
» protection, qu'il ait plutôt à se loüer
» de votre bienveillance, qu'à se
» plaindre de votre rigueur.

* La Conjuration de Catilina.

II°. Dans la péroraison, on peut amplifier les raisons ou les diminuer. Mais on ne doit pas pour cela s'imaginer que cette partie demande une grande étendue. L'exemple que nous venons de citer prouve qu'elle peut renfermer beaucoup de choses en peu de paroles. Il y faut une abondance de pensées, & non une superfluité d'expressions. C'est du fonds, de la nature & des circonstances mêmes du sujet que l'on traite, qu'il faut tirer cette amplification. Elle devient ridicule & déplacée, si on l'amenoit de loin, dans le moment où il s'agit de faire les plus fortes impressions sur l'esprit des auditeurs. Ciceron notre guide ordinaire, & le meilleur assûrement que nous puissions suivre dans cette matiere, fait une amplification admirable dans la péroraison de son plaidoyer pour Murena. L'Orateur craignoit que l'on n'envoyât son client en exil. Il rassemble toutes les circonstances relatives à Murena, pour montrer que cette peine seroit de toutes la plus cruelle & la plus insupportable à

laquelle on pût le condamner;

» (1) L'infortuné Murena, dit-il, » sera donc obligé d'aller en exil ! » Mais en quelles Régions ? Sera-ce » dans l'Orient, où il a été si long- » tems Lieutenant d'un grand Ca- » pitaine, où il a commandé des ar- » mées, où il a acquis tant de gloire ? » Quelle douleur de retourner avec » infamie dans un pays d'où l'on est

(1) *Ibit igitur in exsilium miser? Quo? Ad Orientis partes, in quibus, annos multos legatus fuit, & exercitus duxit, & res maximas gessit? At habet magnum dolorem, undè cum honore decesseris, eodem cum ignominiâ reverti. An se in contrariam partem terrarum abdet? Ut Gallia Transalpina, quem nuper summo cum Imperio libentissimè viderit, eundem lugentem, mærentem, exsulem videat? In ea porro provinciâ, quo animo C. Murænam fratrem suum aspiciet? Qui hujus dolor? Qui illius mæror erit? Quæ utriusque lamentatio? Quanta autem perturbatio fortunæ, atque sermonis; quòd quibus in locis paucis ante diebus factum esse consulem Murænam, nuntii litteræque celebrassent & unde hospites atque amici, gratulatum Romam concurrerint, repente eò accedat ipse nuntius suæ calamitatis.* Orat. pro. L. Muræna, n°. 89.

» sorti

» forti avec tant d'honneur ! Ira-t-il
» cacher son infortune dans l'Occi-
» dent, afin que les Gaules qui l'ont
» vû avec tant de plaisir, honoré du
» commandement de nos troupes,
» le regardent comme un banni, con-
» sumé de tristesse & de chagrin ?
» Comment verra-t-il dans cette Pro-
» vince C. Murena son frere ? Quelle
» sera la douleur de celui-ci ! Quelle
» sera l'affliction de l'exilé ! Quelles
» seront les plaintes de l'un & de l'au-
» tre ! Mais quel revers dans sa fortu-
» ne ! Quel changement dans les dis-
» cours qu'on tiendra de toutes parts,
» lorsqu'on le verra apporter lui-même
» les nouvelles de sa disgrace, aux
» mêmes lieux où tant de lettres a-
» voient annoncé son élévation au
» Consulat, & d'où ses hôtes & ses
» amis étoient venus jusqu'à Rome
» pour l'en féliciter.

Tout cela n'est qu'une amplifica-tion de cette pensée simple : *où Murena ira-t-il en exil ?* Mais une amplification naturelle, tirée des lieux, de ses proches, de ses dignités, de ses

amis. Nous n'insisterons pas davantage sur l'amplification dont nous avons déja traité.

III°. La péroraison est destinée à exciter les passions, non qu'on doive négliger les mouvemens dans les autres parties du discours, mais parce que celle-ci leur est particulierement affectée. La pitié, l'indignation, la colere, l'amour, la haine, l'émulation, sont celles qu'on se propose le plus ordinairement d'émouvoir ou de calmer, parce qu'elles contribuent merveilleusement au triomphe de l'éloquence. Ciceron qui la possédoit au suprême dégré, avoit surtout le talent de toucher les coeurs. Aussi, presque toutes ses péroraisons sont pathétiques; & lorsqu'il se rencontroit plusieurs Avocats à plaider une même cause avec lui; on lui laissoit toujours la péroraison en partage. Celle de l'Oraison pour Milon est un chef-d'oeuvre, mais si connu, que nous en citerons d'autres qui ne sont gueres moins admirables. Qu'il nous suffise de remarquer qu'il y excite pres-

que toutes les passions. Il inspire aux Juges du mépris & de l'indignation pour les accusateurs, de la douceur & de l'estime pour l'accusé ; de la haine pour la mémoire de Clodius & de l'exécration pour ses forfaits ; de l'amour pour la vertu de Milon & de l'admiration pour ses sentimens. Il excite leur reconnoissance pour les services que Milon a rendus à la République; il les intimide par la crainte des maux dont sa perte seroit suivie ; il les attendrit sur les malheurs dont il est menacé. Remontrances, prieres, larmes, il n'oublie rien pour les fléchir en faveur de l'accusé.

Dans son plaidoyer pour Celius, il demande ainsi grace pour ce jeune homme, par la considération de ce qu'on doit à son pere. » Détournez, »(1) Messieurs, détournez un mo-

(1) *Quod cùm hujus vobis adolescentiam proposueritis, constituitote vobis ante oculos hujus etiam miseri senectutem, qui hoc unico filio nititur, in hujus spe requiescit, hujusunius casum pertimescit: quem vos supplicem vestræ misericordiæ, servum potestatis, abject-*

» ment la vûe de dessus le fils, pour
» jetter les yeux sur un pere infortuné
» qui ne craint que pour ce fils uni-
» que, son seul appui & toute son es-
» pérance. Vous le voyez à vos piés
» ce vieillard vénérable, implorant
» votre miséricorde, soûmis à votre
» autorité, entierement soûmis à vos
» moeurs & à vos sentimens. Consul-
» tez votre cœur, Messieurs, consul-
» tez votre tendresse pour vos enfans,
» suivez les pieux mouvemens que
» vous inspire le souvenir de vos peres,
» afin qu'en vous attendrissant sur la

tum non tam ad pedes, quam ad mores sensusque vestros, vel recordatione parentum vestrorum, vel liberorum jucunditate sustentate: ut in alterius dolore, vel indulgentiæ vestræ serviatis. Nolite, judices, aut hunc jam naturâ ipsâ occidentem, velle maturius extingui vulnere vestro, quam suo fato, aut hunc, nunc primum florescentem, firmatâ jam stirpe virtutis, tanquam turbine aliquo, aut subitâ tempestate. Conservate parenti filium: ne aut senectutem jam prope desperatam contemsisse, aut adolescentiam plenam spei maxime, non modo non aluisse vos, sed etiam perculisse atque afflixisse videamini. Orator. pro M. Cælio. no. 79 & 80.

» douleur d'autrui, vous flattiez, vous
» ſerviez vous-mêmes votre propre
» piété. Le pere eſt ſur le bord du tom-
» beau; n'avancez pas ſes jours par
» une plaie ſi cruelle. Le fils eſt un
» jeune arbre en fleur, qui a pris ra-
» cine dans la vertu, ne ſouffrez pas
» qu'il nous ſoit malheureuſement en-
» levé par le coup imprévû d'une tem-
« pête funeſte. Conſervez le fils au
» pere, & le pere au fils: n'achevez
» pas d'accabler un vieillard infortu-
» né qui ſuccombe preſque ſous le
» poids de ſon déſeſpoir: ne perdez
» pas un jeune homme d'une grande
» eſpérance que vous devez encou-
« rager & ſoûtenir.

Dans un autre plaidoyer, il intéreſſe les Juges en faveur d'un pere par les ſentimens qu'il prête à ſon fils.
» Tout ce que Sylla vous demande,
» Meſſieurs, c'eſt qu'il ne paſſe point
» pour l'ennemi & le deſtructeur de ſa
» patrie, & que ſon fils ne ſoit pas
» appellé le fils d'un ſcélerat & d'un
» traître; que ſi du moins il ne laiſſe
» pas à ſon héritier des marques d'une

» illustration sans atteinte; il ne lui
» laisse pas non-plus la tache d'un des-
» honneur éternel. Ce pauvre enfant
» vous conjure, Messieurs, de lui
» accorder l'avantage de pouvoir fe-
» liciter son pere dans sa digrace, s'il
» n'a pû le feliciter de sa bonne fortu-
» ne. Hélas! le malheureux, les che-
» mins du Barreau & des jugemens lui
» sont bien plus connus que ceux des
» études & des écoles publiques. (1)

Tite-Live qui a un grand nombre de harangues très-belles, termine par un trait fort pathétique celle qu'il fait tenir à Pacuvius Senateur de Capoue, pour détourner son fils Perolla de la résolution que ce dernier avoit prise

(1) *Supplex ad vos, judices, confugit.... Ne exstinctor patriæ, ne proditor, ne hostis appelletur.... Id laborat id metuit cui honoris integros fructus non sit traditurus, ne æternam memoriam dedecoris relinquat. Hic vos orat, judices, parvus, ut se aliquando, si non integrâ fortunâ, at afflictâ patri suo gratulari sinatis. Hinc misero notiora sunt judiciorum itinera & fori, quam disciplinarum.* Orat. pro. L. Sylla. n°. 88 & 89.

d'assassiner Annibal. » (1) Laissez-» vous fléchir, mon fils, en ce mo-» ment, plutôt que de vous opiniâ-» trer à périr dans une entreprise si » mal concertée. Souffrez que mes » prieres ayent sur vous quelque pou-» voir, après qu'elles ont été aujour-» d'hui si puissantes en votre faveur, » en obtenant votre grace d'Annibal. Peut-il y avoir pour un fils rien de plus attendrissant que les prieres d'un pere, & résiste-t-on à de pareilles armes?

Demosthenes finit sa troisieme Olynthienne par un mouvement vif, dans lequel il intéresse tous ses concitoyens à la fois par les motifs de la honte, de l'intérêt & de l'émulation: » Si Philippe, dit-il, à la tête de son » armée envahit l'attique, quel dé-» gat! quelle consternation! ou pour » mieux dire, quelle infamie plus

(1) *Deterreri hic sine te, potiùs quàm illic vinci. Valeant preces apud te meæ, sicut pro te hodie valuerunt.* Tit. Liv. Histor. Lib. XXIII. nº. 9.

» terrible à des hommes prudens que
» toutes les calamités ensemble! Eloi-
» gnons avec une égale ardeur les suites
» funestes d'une semblable invasion :
» les riches pour joüir tranquille-
» ment de leurs biens, à la faveur
» d'une contribution légere ; les jeu-
» nes pour apprendre l'art de la guer-
» re aux dépens de Philippe, & pour
» se faire un nom redoutable aux en-
» nemis de leur Patrie.

Il n'est point de figures que l'Orateur ne puisse employer pour répandre de l'ame & du feu dans la péroraison, telles que l'interrogation, l'apostrophe, la Prosopopée, &c. Celle-ci, par laquelle on fait parler les morts, est de toutes la plus propre à donner au discours cette vehémence & cette impétuosité qui transportent & qui maîtrisent les coeurs. C'est ainsi, qu'Eschine, en parlant aux Athéniens, pour les engager à refuser la couronne d'or que Ctesiphon lui avoit décernée ; ouvre pour ainsi-dire les tombeaux de Solon & d'Aristide, & met dans la bouche de ce dernier des

reproches contre ses Compatriotes.
« Imaginez-vous, dit-il, entendre
» Solon, qui par d'excellentes Loix,
» prit soin de munir le gouvernement
» populaire; ce Philosophe, ce Le-
» gislateur incomparable, vous con-
» jurer avec une douceur, une mo-
» destie digne de son caractere, que
» vous vous gardiez bien d'estimer plus
» les phrases de Demosthenes, que vos
» sermens, & vos lois. Imaginez-vous
» entendre Aristide, déplorer amere-
» ment l'outrageuse façon dont nous
» foulons aux piés la justice, & vous
» addresser la parole en ces termes: Eh
» quoi! parce qu'Arthemius de Zélie,
» cet Asiatique, qui passoit par Athe-
» nes, où il joüissoit même du droit
» d'hospitalité, avoit apporté de l'or
» des Medes dans la Grece, vos Peres
» se porterent presque à l'envoyer au
» dernier supplice, & du moins le
» bannirent, non-seulement de l'en-
» ceinte de leur Ville, mais encore,
» de toute l'étendue des terres de leur
» obeïssance; & vous à Demosthenes,
» qui véritablement n'a pas apporté

Harangue d'Eschine sur la Couronne, contre Ctesiph.

» ici de l'or des Medes, mais qui de
» toutes parts a touché tant d'or pour
» vous trahir, & qui maintenant joüit
» encore du fruit de ses forfaits; vous,
» dis-je, vous ne rougirez point d'ad-
» juger à Demosthenes, une couron-
» ne d'or. Pensez-vous que Themis-
» tocle & les Héros qui moururent
» aux batailles de Marahton & de Pla-
» tée, pensez-vous que les tombeaux
» mêmes de vos ancêtres, n'éclattent
» point en gémissemens, si vous cou-
» ronnez un homme, qui de son pro-
» pre aveu, n'a cessé de conspirer
» avec les Barbares à la ruine des
» Grecs?

Cette derniere pensée enchérit sur les précédentes, en ce que l'Orateur y prête du sentiment aux choses mêmes inanimées, à des tombeaux. Des traits aussi vifs ne manquent gueres de faire impression sur les auditeurs. Cependant il faut être reservé dans l'usage de ces figures vehémentes, & ne pas les hasarder dans des sujets peu importans où la simplicité & la précision doivent faire le principal mérite du discours.

Un autre moyen de le rendre pathétique & vif dans la péroraison, c'est d'en retrancher les liaisons & les transitions : débarassé pour ainsi-dire de ses liens, il en devient plus rapide & plus impétueux; toutes ses forces se trouvent comme ramassées pour presser l'auditeur avec plus d'activité. Une phrase de Demosthenes suffira pour éclaircir & justifier ce précepte. » Comment donc, dit-il aux Athéniens » qui couvroient leur lâcheté du prétexte d'amour pour la paix, comment donc, des pacifiques de ce caractere, après avoir promis à des » Rois, à des Républiques, à des » Corsaires, à des Rébelles, de vous » insulter, de vous dépouiller impunément, iront-ils défier tout-à-la » fois cette multitude d'ennemis, & » déployer vos drapeaux pour un nom, » pour une chimere? Lier les membres de cette phrase par des conjonctions, ce seroit l'énerver & lui donner des entraves.

Demosth. harang. sur la Paix.

Mais en vain accumuleroit-on des mots, & mêleroit-on dans le discours

les figures les plus vehémentes, on pourroit encore laiſſer ſon auditeur froid & tranquille, ſi l'on n'étoit ſoi-même pénétré de la paſſion qu'on veut exciter. Or, le véritable moyen de s'intéreſſer au ſujet que l'on traite, c'eſt d'être eſſentiellement honnête-homme, d'avoir le cœur droit & vertueux : avec cette diſpoſition, l'on ne ſe propoſe jamais en parlant qu'un but relatif à ſon caractere & à ſes mœurs, comme de protéger l'innocence & la vertu, de pourſuivre le crime, de défendre la vérité, & de confondre le menſonge. Alors, l'Orateur rempli de ſon ſujet en eſt le premier convaincu, pénétré; les expreſſions, les figures, les ornemens ne lui coûtent plus rien. Il peint vivement, il prouve ſolidement, il touche, il entraîne. Le Déclamateur au contraire, conſtruit des périodes, il n'a que des mouvemens ſimulés, qui peuvent faire illuſion pour un inſtant, mais dont bientôt après on reconnoît l'artifice; ſon impreſſion paſſagere ſe diſſipe preſqu'en naiſſant,

& son agitation affectée frappe tout au plus les yeux de l'auditeur sans ébranler son cœur, qui demeure glacé, parce que celui du discoureur est vuide de sentiment & de chaleur.

Lorsque Ciceron parle pour Ligarius, il s'en acquitte d'une maniere si touchante, qu'on peut douter avec fondement, s'il eût mieux parlé pour lui-même: aussi, malgré la résolution que Cesar avoit prise d'être inéxorable, l'Orateur le touche, le transporte d'un trouble involontaire, & que Cesar ne peut cacher; il lui arrache même des larmes, & le force enfin à faire succéder la clémence à son courroux.

Au reste, quoiqu'il soit souvent essentiel de remuer les passions à la fin du discours; il faut se garder de vouloir les porter au dernier période, & pour ainsi-dire les épuiser, surtout la compassion, car c'est un mot remarquable de Ciceron & de Qüintilien, après un très-ancien Rhéteur, que rien ne se seche plus aisément que les larmes. *Nihil lacrymâ citiùs arescit.*

Lib. 1. de Invent.

Instit. Lib. VI. Cap. 1.

Nous remarquerons enfin sur la péroraison qu'on peut la concevoir en forme de priere. L'éloquence de la chaire est restée en possession de cette méthode très-covenable aux sujets qui sont de son ressort. On en trouve néanmoins des exemples dans les Orateurs profanes. Demosthenes termine ainsi sa harangue pour Ctesiphon: » Dieux immortels, qu'aucun de vous » n'exauce de semblables voeux: mais » rectifiez plutôt l'esprit & le coeur de » ces hommes pervers. Que si leur » malice invéterée est incurable, pour» suivez-les sur terre & sur mer, & » exterminez les totalement. Quant à » nous, détournez au plutôt de des» sus nos têtes les malheurs qui nous » menacent, & octroyez-nous une » pleine sûreté.

Harang. sur la Couronn.

Ciceron termine aussi sa seconde Philippique par des voeux. » Il ne me reste, (1) dit-il, plus rien à désirer

(1) *Mihi verò jam optanda mors est, perfuncto rebus iis quas adeptus sum, quasque gessi: duo modo hæc opto; unum, ut me-*

» que la mort, après ce que j'ai fait,
» & la gloire que j'ai acquise; mais je
» souhaite en même tems deux choses;
» la premiere, qu'en mourant, je laisse
» le Peuple Romain libre, les Dieux
» immortels ne sauroient m'accorder
» une plus grande faveur; la seconde,
» que chaque Citoyen reçoive la ré-
» compense du bien, ou le châtiment
» du mal qu'il aura fait à la Républi-
» que.

Voilà les observations les plus importantes que nous avions à faire sur les grandes parties du discours; car pour les parties de détail, outre que nous en traiterons dans le livre suivant, il seroit impossible de rien prescrire de fixe sur la place qu'elles y doivent occuper, ni l'ordre qu'elles doivent tenir entre elles, puisque cela varie à l'infini, suivant l'exigeance des matieres, & selon le goût où le génie des Orateurs.

riens populum Romanum liberum relinquam; hoc mihi majus à diis immortalibus dari non potest; alterum ut ita cuique eveniat, ut de Republicâ quisque mereatur. Philipp. II. n°. 119.

CHAPITRE VII.

Des Bienséances.

LA BIENSEANCE oratoire pouvant avoir lieu dans toutes les parties du discours, j'ai crû devoir attendre jusqu'ici à en parler. Il est certain, qu'il y a une bienséance pour le discours comme pour les moeurs, & que les bienséances de l'éloquence, comme celle des moeurs, se perfectionnent à mesure que le goût s'épure & se perfectionne lui-même. C'est ce qu'il est aisé de remarquer dans les progrès successifs que l'éloquence a faits chez les differens peuples. Si les siecles d'Alexandre, d'Auguste & de Louis-le-Grand, sont autant d'époques de la saine éloquence, ils ont été en même tems l'époque de la politesse des moeurs; ensorte, qu'on peut bien appliquer à ces heureuses révolutions la réflexion de Seneque, *Qualis hominibus*

minibus vitâ, talis fuit oratio. Partout où les moeurs ont contracté de la barbarie, l'éloquence s'en est ressentie, ou elle s'en est purgée à proportion de ce que les moeurs se sont polies elles-mêmes. Ces deux choses sont comme inséparables.

Cette partie essentielle que les anciens Rhéteurs (à l'exception de Quintilien) n'ont qu'indiquée légérement, & que la plûpart des modernes n'ont traitée que très-superficiellement est ce que j'appellerai *la bienséance oratoire*, ou l'art d'observer dans le discours les bienséances qu'on doit aux autres, & à soi-même, les égards que l'Orateur doit avoir aux tems, aux lieux, aux personnes, à mille autres conjonctures plus ou moins relatives à son sujet : en un mot, la dextérité à dire ou à taire à propos certaines choses favorables, ou défavorables, le secret de s'insinuer dans l'esprit des auditeurs, d'y faire naître d'heureuses préventions, ou d'y en dissiper de funestes, &c.

C'est ce que Mr. Rollin a nommé

précautions oratoires, & qu'il a dé-
» fini, certains ménagemens que l'O-
» rateur doit prendre pour ne point
» blesser la délicatesse de ceux devant
» qui, ou de qui il parle; des tours
» étudiés & artificieux dont il se sert
» pour dire certaines choses, qui au-
» trement paroîtroient dures & cho-
» quantes. Cet Auteur judicieux en
donne des exemples très-bien choisis,
on ne peut que regretter qu'il ait été
si court. L'étude particuliere qu'il
avoit faite de Quintilien, lui permet-
toit d'en donner des préceptes plus
étendus; car outre le conseil général
que donne ce dernier Rhéteur, d'e-
xaminer avec soin, non-seulement
ce qui est expédient (1) mais encore
ce qui est bienséant au sujet que l'on
traite, si l'on veut être véritablement
éloquent; il approfondit encore cette
matiere dans le Chapitre I. du Liv.

Maniere d'enseigner, Tom. II. p. 296.

(1) *Illud est diligentius docendum, eum demum dicere aptè qui non solum quid expediat, sed etiam quid deceat, inspexerit.* Quintil. Instit. Lib. XI. C. 1.

XI. de ses institutions auquel nous renvoyons le Lecteur.

Mais d'un autre côté, peut-être Mr. Rollin avoit-il devant les yeux l'exemple de Ciceron, qui après avoir remarqué que la partie la plus délicate & la plus essentielle de l'art oratoire est la bienséance (1) avoue incontinent qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'en tracer des regles ; & ailleurs, que si rien n'est plus difficile que de connoître ce qui sied le mieux dans chaque action de la vie, rien aussi n'est moins aisé que de discerner en quoi consiste dans les ouvrages d'esprit, cette décence, cette bienséance, que les Grecs appellent πρέπον & les Latins *Decorum*.

Prevenu de ces idées, peut-être Mr. Rollin a-t'il craint d'approfondir une matiere, que Ciceron n'a presque osé toucher. D'autres Modernes en ont traité encore plus générale-

(1) *Caput esse artis decere. Quod tamen unum id esse quod tradi arte non possit.* De Orat. Lib. I. n°. 132.

ment, & comme de ces choses que l'on sent mieux qu'on ne peut les exprimer. D'autres enfin ont réduit toute la bienséance oratoire à la convenance de l'élocution avec les matieres que l'on traite, & se sont contentés de dire, que chaque espece de cause, chaque passion, chaque âge, chaque profession, chaque dignité, chaque situation de fortune, chaque circonstance de tems & de lieux, demandent des pensées & des expressions toutes différentes.

Mais outre que la définition que nous en avons donnée, en dit au moins autant, nous croyons pouvoir remarquer, sans blesser le respect dû à la plûpart de ces Auteurs, que dans les exemples qu'ils ont cités des bienséances, ils les ont trop concentrées, en les restraignant, pour ainsi-dire, à quelques morceaux de détails, à quelques parties de discours qui se rencontrent & frapent dans les Orateurs. Nous pensons au contraire, qu'il n'y a point d'Orateur excellent, dans lequel on ne trouve des discours, où

ces bienséances se produisent à chaque page. C'est ce que nous allons tâcher de montrer par l'analyse d'une Oraison de Ciceron, qui réunira le double avantage de faire voir tout le plan d'un discours entier, & d'indiquer comment les bienséances y sont observées. Pendant la guerre civile, qui s'éleva en 703, dans la République Romaine : Dejotarus Roi de Gallogrece se déclara pour Pompée ; & quoique sexagenaire il se rendit en Grece à la tête de quelques troupes auxiliaires, & se trouva à la bataille de Pharsale. Cette journée ayant décidé entre les deux concurrens, & la révolte de Pharnace ayant rappellé Cesar en Asie ; il passa par les Etats de Dejotarus, qui ne put que plier devant un vainqueur auquel tout avoit cedé ; il le reçut chez lui, lui fit de riches présens, & lui prêta même une légion pour joindre à son armée contre Pharnace. L'entre-vûe se passa dans une des forteresses de Déjotarus : néanmoins Cesar ne lui rendit son amitié qu'après l'a- Sujet de l'Oraison de Ciceron pour Dejotarus.

voir dépouillé de la petite Arménie, qu'il tenoit de la liberalité du Senat, & même d'une partie de la Gallogrece, son état hereditaire.

Peu de tems après, Cesar étant de retour à Rome, Castor petit fils de Dejotarus par sa mere, enhardi par la disgrace de son ayeul, & sans doute impatient de lui succéder, corrompit à force d'argent Philippe, Esclave & Medecin de ce Prince, & tous deux de concert accuserent auprès de Cesar le Roi de Gallogrece d'avoir attenté à sa vie, en apostant des soldats pour le tuer dans l'entre-vûë dont nous avons parlé; ils lui imputerent encore d'avoir toûjours été ennemi de Cesar, d'avoir levé des troupes & porté les armes contre lui, &c.

Cette accusation fit sur l'esprit de Cesar, l'effet qu'ils en attendoient; elle réveilla son ancien ressentiment contre Dejotarus. Blesamius, Hieras & Antigonus chargés des affaires de ce Prince à Rome, tenterent inutilement de détromper Cesar, & leur Maître couroit risque de tout perdre.

s'ils n'eussent engagé Ciceron à parler pour sa justification. Il le fit dans la maison même de Cesar, en présence des seuls agens du Roi de Gallogrece. Une accusation de trahison & d'attentat à la vie de Cesar, par un Roi, auquel il avoit pardonné formoit la cause la plus importante dont Ciceron eût jamais été chargé. Tout prevenoit le vainqueur contre Dejotarus. La qualité des accusateurs, l'un petit fils & l'autre medecin de ce Prince; les liaisons intimes du Roi de Gallogrece avec Pompée dans la guerre civile, dont Cesar conservoit encore quelque levain d'animosité; tout autorisoit ses soupçons.

Dans des circonstances aussi défavorables, l'Orateur paroît troublé du péril où se trouve le Monarque dont il embrasse la défense. Mais cette adresse familiere à Ciceron, dans toutes les causes graves, pouvoit ne paroître dans celle-ci qu'une pure affectation aux yeux de Cesar. Le dessein de l'orateur est donc en exagerant son émotion d'en prouver la réalité par le

Analyse de la même Oraison.

Exorde.

détail touchant des motifs de sa frayeur, & d'alarmer César lui-même sur le sort de l'accusé. Il touche en peu de mots, mais fortement, & avec une dextérité merveilleuse, tout ce qui peut rendre les accusateurs suspects, récusables, suivant les Loix, dignes de mépris & d'horreur. Au contraire, il présente Dejotarus comme l'objet des faveurs & de la reconnoissance du Sénat & du Peuple Romain pour ses services signalés envers la République. Partout il répand avec beaucoup d'art des louanges fines sur la clémence de César; il le flatte & l'adoucit; tel est le plan de son exorde, où regnent une insinuation & des bienséances qu'il est à propos de marquer plus en détail.

N°. 1. 1°. Parler pour un Roi, pour la conservation de sa personne & de ses Etats, quelle cause plus importante, plus extraordinaire? Elle paroîtroit inouïe, même injuste, si elle n'intéressoit la vie de César. (1)

(1) *Primum dico pro capite fortunisque Regis,*

II°. La barbarie & l'impiété de Castor, qui signale sa jeunesse par accuser son ayeul, & la perfidie d'un esclave envers son maître, doivent leur attirer toute l'indignation de Cesar. L'atrocité de leur conduite est peinte en peu de mots, mais énergiques. N. 2 & 3.

III°. L'affaire étoit discutée au Tribunal de Cesar seul. Il étoit Juge & Partie. L'union de deux qualités si incompatibles, paroissoit aussi injuste que dangereuse dans la conjoncture présente. Rien de plus naturel que de ne le pas dissimuler; mais avec quelle précaution? L'Orateur tente de se concilier la faveur de son Juge, par cet endroit même qui le lui rendoit plus redoutable. L'incomparable équité de Cesar, sa clémence singuliere, dissipe les craintes de Ciceron. Cesar est attentif au jugement que le public doit porter de sa propre N. 4.

quod ipsum etsi non est iniquum, in tuo duntaxat periculo; tamen est ita inusitatum; regem capitis reum esse, ut ante hoc tempus non sit auditum. Orat. pro Reg. Dejotar. n°. 1.

conduite : (1) heureux préſage du jugement qu'il prononcera ſur Dejotarus. Ce motif tiré de l'opinion ou de l'honnêteté publique, paroît ſimple, mais il eſt réflechi & profond.

N. 5. 6 & 7. IV°. L'action de l'Orateur eſt comme reſſerrée dans les limites étroites de l'appartement de Ceſar. Son éloquence ſe trouve privée de ces reſſources extérieures que lui eut fournies la préſence & le concours des différens ordres de la République. Mais le ſeul aſpect de Ceſar ranime ſa confiance pour établir l'équité de ſa cauſe. Il fait valoir les ſuffrages des Citoyens, du Senat, & du peuple quoique abſens, autant que la protection des Dieux ſur Dejotarus. Il engage Ceſar à preſſentir par la propre expérience qu'il avoit (2) de l'éloquence du

(1) *Sed tu, C. Cæſar, præſtans ſingulariſque natura hunc mihi metum minuit; non enim tam timeo quid tu de Rege Dejotaro, quam intelligo quid de te cæteros velis judicare.* Ibid. n°. 4.

(2) *Tuum eſt, Cæſar, qui pro multis ſæpe dixiſti, quid nunc mihi animi ſit, ad te ipſum referre, quo fa-*

Barreau ; la gêne de son esprit dans la circonstance d'une action privée, & d'y suppléer par son équité & par sa bienveillance à l'écouter. Cet éloge ne pouvoit être indifférent à Cesar ; qui se piquoit de bien parler autant que de bien combattre, & Ciceron le lui avoit déja adressé avec succès dans la cause de Ligarius. (1)

Après avoir préparé de la sorte l'esprit de son Juge, l'Orateur passe au recit de quelques faits qui tendent à établir, que la conduite de Dejotarus soit pendant la guerre civile, soit depuis la journée de Pharsale, a non-seulement été irreprochable & exemte d'animosité contre Cesar, mais encore signalée par divers traits non équivoques d'attachement & de fidélité, tels que de l'avoir secouru de ses troupes & de sa personne, lui & ses Narration.

[illegible] tum æquitas tua, tum audiendi diligentia, minuunt hanc perturbationem meam. Ibid. n°. 1.

(1) *Causas, Cæsar, egi multas, & quidem tecum ; dum te in foro tenuit ratio honorum tuorum.* Orat. pro. Ligar. n°. 30.

Lieutenans, de l'avoir honorablement reçu dans ses états: services que Cesar lui-même avoit reconnus & recompensés. Cette partie est encore pleine de bienséances très-marquées.

N. 8 & 9. 1°. Les ennemis de Dejotarus fondoient le succès de leur accusation sur le préjugé de la haine de Cesar, toûjours persévérante contre ce Monarque, à cause de son attachement decidé pour Pompée. Ciceron n'avoue pas ici d'abord le fait, il ne le nie point; il se contente d'écarter ces idées funestes, en flattant Cesar par cette loüange si délicate, & à laquelle il l'avoit déja trouvé si sensible, en parlant pour Marcellus & pour Ligarius; (1) qu'après avoir une fois usé de clemence, tel est son heureux naturel, qu'il n'a plus besoin d'être fléchi de nouveau, & que ses ennemis, après avoir recouvré ses bonnes graces, n'ont jamais éprouvé de sa part

(1) *Cùm facilè exorari, Cæsar, tùm semel exorari soles. Nemo unquam te placavit inimicus, qui ullas in te resedisse simultatis reliquias senserit.* Ibid. n°. 9.

la plus légere marque de ressentiment. Il s'efforce ensuite de le toucher par la considération des témoignages solennels de son amitié, rendue à Dejotarus, & par les motifs puissans de tout ce que les droits de l'hospitalité si sacrés parmi les anciens, & les devoirs de la Religion ont de plus inviolable.

II°. Il vient à l'attachement du Roi de Gallogrece pour Pompée : c'étoit le point délicat ; aussi l'Orateur s'applique-t-il à pallier la conduite de ce Prince dans la guerre civile ; il diminue, il excuse adroitement tout ce qui pouvoit choquer Cesar. Il en releve au contraire toutes les circonstances les plus légeres, lorsqu'elles peuvent justifier le Monarque accusé ; qu'il déguise, pour ainsi-dire, avec tant d'artifice, que loin d'avoir encouru l'indignation de Cesar, il paroît avoir été l'objet de son estime & de sa reconnoissance. Tel est le but de cette précaution oratoire : en voici le détail. N. 9 & 10.

Selon Ciceron, Dejotarus a moins Ibid.

fait le perſonnage d'ennemi déclaré de Ceſar, que négligé, en quelque ſorte, à ſon égard, les bons offices de l'amitié, en marquant plus de penchant pour Pompée que pour lui. Ceſar lui-même a toleré les ſecours que ce Prince a envoyés à Pompée, ne lui imputant que de n'avoir point prétexté ſon âge, pour ſe diſpenſer de l'aſſiſter en perſonne. Auſſi le vainqueur bien éloigné de traiter Dejotarus en ennemi, l'a viſité dans ſes Etats, & lui a conſervé la dignité Royale.

N°. 11. » En effet, ajoûte l'Orateur, Dejotarus s'eſt moins déterminé par » l'impulſion (1) de quelque ani-

(1) *Neque enim ille odio tui progreſſus, ſed errore communi lapſus eſt. Is rex quem ſenatus hoc nomine ſæpe honorificentiſſimis decretis appellaviſſet, quique illum ordinem ab adoleſcentiâ graviſſimum, ſanctiſſimumque duxiſſet, iiſdem rebus eſt perturbatus homo longinquus & alienigena, quibus nos in mediâ republicâ nati ſemperque verſati. Cum audiſſet Senatus conſentis autoritate arma ſumta e Conſulibus, Prætoribus, Tribunis plebis, Imperatoribus rempublicam defendendam datam movebatur animo & vir huic imperio ami-*

» mosité personnelle, qu'il n'a été en-
» traîné par l'erreur commune. Com-
» ment ce Monarque étranger &
» éloigné de nous, mais honoré tant
» de fois par des décrets du Senat,
» accoûtumé dès sa jeunesse à respecter
» ce corps auguste, n'auroit-il pas été
» ébranlé par les mêmes mouvemens,
» qui nous ont agités, nous qui som-
» mes nés, & qui avons vécu dans le
» sein de la République ? Comment
» n'auroit-il pas été émû à la vûe du
» péril qu'elle couroit, & des prépara-

cissimus. De salute populi Romani extimescebat, in qua etiam suam inclusam esse videbat, summo tamen timore quiescendum sibi esse arbitrabatur: maxime verò perturbatus est ut audivit Consules ex Italiâ profugisse, omnesque consulares, (sic enim nuntiabatur) cunctum senatum, totam Italiam esse effusam. Talibus enim nuntiis & rumoribus patebat ad orientem via, nec ulli veri subsequebantur. Nihil ille de conditionibus tuis, nihil de studio concordiæ & pacis, nihil de conspiratione audiebat certorum hominum contra dignitatem tuam. Quæ cum ita essent usque eò se tenuit, quoad à Cn. Pompeio, ad eum legati literæque venerunt. Ibid. n° 10 & 11.

» tifs de guerre ordonnés par l'autorité
» du Senat, qui enjoignoit aux Con-
» suls, aux Préteurs, aux tribuns du
» Peuple, aux Généraux de veiller à
» la sûreté publique ? Ce Prince crai-
» gnoit pour le salut du Peuple Ro-
» main, à la fortune duquel il regar-
» doit la sienne, comme étroitement
» unie. Cependant, malgré ces alar-
» mes; il ne se déclaroit point encore
» ouvertement. Mais combien s'ac-
» crurent-elles par ce bruit général,
» que les Consuls, les Personnages
» Consulaires, & le Senat entier
» étoient en fuite; que toute l'Italie
» enfin étoit évacuée ! Ces nouvelles
» se répandoient en Orient : mais la
» verité n'y pénétroit pas à leur suite.
» Ce Roi, ignoroit, dit-il, à César,
» la justice de vos prétentions, votre
» zele pour la concorde, & vos in-
» tentions solides pour la paix. On n'y
» savoit rien des brigues de quelques
» particuliers contre votre dignité.
» Dans ces circonstances, Dejotarus
» se tint encore tranquille jusqu'à ce
» qu'il eût reçû des lettres de Pompée
&

» & une députation de sa part.

III°. Ici se présente un nouveau trait de précautions oratoires, aussi délicat que brillant. Ciceron ne peut excuser Dejotarus, d'avoir préféré le parti de Pompée à celui de Cesar, qu'en insinuant, qu'il avoit été, comme tant d'autres, obligé de céder à l'autorité du premier. Mais c'étoit élever celui-ci, ou du moins l'égaler à Cesar. Il ne fait, au contraire, l'éloge de Pompée, que pour conserver à Cesar la supériorité, & par là rehausser l'éclat de sa gloire. La grandeur de Pompée devient en quelque sorte l'ouvrage de Cesar. » Pardonnez, lui (1) dit-il, pardonnez à » Dejotarus, de n'avoir pû résister, N°. 12.

(1) *Ignosce, ignosce, Cæsar, si ejus viri auctoritati rex Dejotarus cessit, quem nos omnes secuti sumus, in quem cum Dii atque homines omnia ornamenta congessissent tum tu ipse plurima & maxima..... Tanto ille superiores vicerat gloria quantò tu omnibus præstitisti. Itaque Cn. Pompeii, bella victorias, triumphos, consulatus admirantes numerabamus, tuos enumerare non possumus.* Ib. n°. 12.

» non plus que nous à l'autorité d'un
» grand-Homme, à la gloire, à la puis-
» sance duquel les Dieux & les Hom-
» mes avoient contribué, à laquelle
» vous-même aviez mis le sceau par
» les honneurs dont vous l'aviez com-
» blé..... La reputation de tous ceux
» qui l'avoient précédé disparoissoit
» devant la sienne, la vôtre seule a pû
» l'effacer. Nous comptions avec ad-
» miration les exploits, les victoires,
» les triomphes, les Consulats de
» Pompée; il n'y a que les vôtres que
» nous ne puissions nombrer.

IV°. L'Orateur continue à affoiblir par les raisons les plus spécieuses tout ce que le procedé de Dejotarus pouvoit avoir d'odieux: liaisons anciennes avec le Peuple Romain, engagemens particuliers avec Pompée. Il étoit naturel, que dans cette fatale & malheureuse division, il se déclarât pour un Général sous les ordres duquel il avoit tant de fois combattu contre les ennemis de la République. Foi des traités, droits de l'hospitalité, droits de l'amitié, pouvoit

il se réfuser à tant de motifs ? D'un côté, c'est un ami invité, sollicité ; de l'autre, c'est un Allié fidele, appellé, mandé par le Senat, auquel il avoit de tout tems voüé l'attachement le plus inviolable. Au reste, il vient pour partager l'infortune & les périls de Pompée, pour être le compagnon de sa fuite & non de sa victoire. Que ces couleurs sont habilement préparées & nuancées !

V°. Jusques là, Dejotarus est disculpé, & l'ennemi de Cesar disparoît. Desormais, c'est un ami dont l'attachement n'est point équivoque, & dont le zele est récompensé. La victoire de Pharsale l'a tiré de son erreur, & du parti de Pompée. Il n'oublie rien pour donner à Cesar des preuves indubitables de sa fidélité par des secours effectifs & multipliés d'hommes & d'argent. Il marche en personne contre Pharnace, & se déclare l'ennemi de quiconque l'est de Cesar, qui, touché de tant de services signalés, lui rendit le titre & les honneurs de la Royauté.

Propofition n°. 15. A ce recit fi ingénieufement tourné fuccede la propofition qui eft fort fimple. Dejotarus, confervé & comblé d'honneurs par Cefar, n'a pû former le deffein de l'affaffiner dans fa propre maifon, à moins qu'on ne le fuppofe infenfé & furieux.

Preuve ou Confirmat. n°. 15 & 16. L'Orateur la prouve d'abord par les préfomptions les plus puiffantes en faveur du Monarque accufé. Il étale tout ce que la bienféance, la religion, la politique, la vûe de fon propre intérêt pouvoient fuggérer de plus fort à ce Prince, pour le détourner d'un crime qui eût infailliblement entraîné fa perte & celle de fa famille. Et il en conclut avec la derniere évidence, que l'attentat qu'on lui impute eft auffi contraire aux idées communes, qu'oppofé au caractere d'intégrité, de vertu, de bonne foi, reconnu dans Dejotarus, & par confequent, qu'il eft totalement incroyable.

Refutation. n. 17 & feq. Tout le refte de ce difcours, depuis le chifre 17 jufqu'au 40, n'eft qu'une réplique ou réfutation des moyens fur lefquels les adverfaires

fondoient leur accusation. Ils se réduisoient à dire. 1°. Que Dejotarus en recevant Cesar dans une de ses forteresses, avoit apposté des gens armés pour tuer Cesar, lorsqu'il prendroit le bain. 2°. Qu'il avoit toûjours été dans le coeur ennemi de Cesar, & qu'il avoit levé des forces considérables contre lui. 3°. Qu'il avoit entretenu des intelligences avec un certain Celius, partisan de Pompée, qui, après la défaite de Pharsale, s'étoit réfugié en Asie. 4°. Que sur la nouvelle de la mort de Domitius, Lieutenant de Cesar, & sur le bruit du danger que Cesar couroit lui-même en Afrique, Dejotarus avoit témoigné publiquement une joie excessive & indécente. 5°. Que Blesamius, Agent de ce Prince à Rome, avoit écrit ou tenu des propos très-injurieux au Dictateur. On peut voir dans le discours avec quelle force Ciceron réfute tous ces divers chefs d'accusation. Je ne m'arrêterai qu'à faire sentir les bienséances que je crois observées dans la discussion des deux derniers.

N°. 26. & seq. 1°. On reprochoit donc à Dejotarus de s'être enivré dans un festin solennel, & d'y avoir dansé nud pour faire éclater sa joie des nouvelles fâcheuses qu'on répandoit au sujet de Cesar. Le préjugé général fortifioit cette accusation. Cesar savoit parfaitement comme tout le monde, à quels excès les Princes d'Asie se livroient, surtout dans les jours de fête & d'allegresse. Démontrer par témoins oculaires la supposition de ce fait, c'étoit sans doute une voie impraticable; tant d'application à le réfuter, & seulement par des raisons générales, m'en fait présumer la réalité: On sent aisément la nécessité de détruire une allegation si injurieuse tout-à-la fois à Cesar & à Dejotarus lui-même, quoiqu'à différens égards. Pour en effacer donc les funestes impressions, Ciceron se trouve réduit à établir dans le Roi de Gallogrece, un caractere opposé diamétralemant à ce reproche deshonorant, & à le loüer sur des vertus peu respectées alors, trop privées & trop vulgaires, telles

que la sobriété & la frugalité. C'est ici que je trouve un modele de l'art dont il faut user pour faire entrer les vertus les plus simples & les plus communes dans les éloges des Grands, & relever ces moindres qualités par tout le merite dont elles sont susceptibles.

L'Orateur avoue d'abord qu'une loüange de cette espece semble avoir mauvaise (1) grace dans l'éloge d'un

(1) *Omnes sunt in illo regiæ virtutes quod te, Cæsar, ignorare non arbitror, sed præcipue singularis & admiranda frugalitas; etsi hoc verbo scio laudari reges non solere. Frugi hominem dici non multum habet laudis in Rege: fortem, justum, severum, gravem, magnanimum, largum, beneficum, liberalem: hæ sunt regiæ laudes. Illa privata est. Ut volet quisque accipiat; ego tamen frugalitatem, id est modestiam & temperantiam, virtutem esse maximam judico. Hæc in illo est ab ineunte ætate tum à cunctâ asiâ, tum à magistratibus, legatisque nostris, tum ab equitibus Romanis qui in Asiâ negotiati sunt perspecta & cognita.* Ibid. n°. 26.

¶ L'expression *hominem frugi*, pouvoit paroître basse & triviale: mais il est bon d'observer qu'elle étoit équivoque, signifiant tantôt un

Monarque dont on ne célebre ordinairement, que la valeur, la justice, la gravité, la grandeur d'ame, la liberalité, la bienfaisance, & surtout dans celui de Dejotarus, en qui Cesar luimême reconnoît tant de vertus Royales. Il décore ensuite cette frugalité des qualifications de modestie & de temperance. Il prouve avec force, avec dignité, que ce Prince les possede dans un dégré éminent, éclatant, & notoire, non-seulement à l'Asie entiere, mais encore à tous les Magistrats, Ambassadeurs, Chevaliers Romains qui ont eû des habitudes dans cette partie de l'Empire.

N°. 27. (1) Dejotarus, continue son dé-

homme obligeant, & tantôt un homme fort économe. Au reste, l'épithete n'étoit deshonorante, ni dans l'un ni dans l'autre sens.

(1) *Multis ille quidem gradibus officiorum erga rempublicam nostram ad hoc regium nomen ascendit: sed tamen quidquid à bellis Populi Romani vacabat, cum hominibus nostris consuetudines, amicitias, res nationesque jungebat, ut non solum tetrarcha nobis, sed optimus paterfamilias, & diligentissimus agri-*

ſenſeur, a cultivé ces vertus dès ſa jeuneſſe, avant que d'être élevé ſur le trône. Dans le loiſir de la paix, il faiſoit fleurir le commerce dans ſes Etats, enſorte qu'on le regardoit comme un excellent pere de famille, verſé dans la connoiſſance de l'Agriculture & du ſoin même des troupeaux. Comment donc concilier un genre de vie ſi frugal, ſi laborieux, ſi retenu même dans le feu de l'âge avec les excès par leſquels on prétend qu'il a deshonoré ſa vieilleſſe?

Ciceron veut anéantir juſqu'au N°. 28 & 29.
ſoupçon de la danſe reprochée à Dejotarus. Il le repréſente ſi peu propre à de pareils exercices, que dans les guerres précédentes, il ne montoit à cheval, que ſoutenu de pluſieurs Officiers; d'ailleurs, ne s'étant jamais piqué que de manier un cheval avec grace, ou ſes armes avec adreſſe.

cola & pecuarius habetur. Qui igitur adoleſcens, nondum tantâ gloria præditus, nihil unquam niſi ſeveriſſimè & graviſſimè fecerit, is eâ exiſtimatione, eâque ætate ſaltavit? Ibid. n°. 27.

De-là il prend occasion de parler de l'affectation & de l'activité de Castor l'accusateur à se montrer partout durant la guerre contre Cesar, de ses courses, de ses bravades, de son obstination à vouloir continuer la guerre même après la défaite de Pharsale. C'est de lui, bien plus que de Dejotarus, que Cesar devroit avoir de justes sujets de défiance, loin de prêter l'oreille aux accusations, que ce monstre ose former contre son ayeul.

Je crains que ces observations ne paroissent trop subtiles à quelques-uns de mes lecteurs : mais j'espere que le plus grand nombre voudra bien se souvenir, que l'art de l'Orateur n'éclate jamais davantage, que lorsqu'il fait tirer parti des matieres les plus seches & les plus stériles.

II. Castor & Philippe accusoient Blesamius, envoyé de Dejotarus, pour solliciter sa reconciliation avec Cesar, d'avoir tenu, ou du moins écrit au sujet de ce dernier, des propos qui lui étoient très-injurieux ; par exemple, que les Romains souffroient

impatiemment sa domination, & le regardoient comme un tyran, qu'ils n'avoient pû voir sans murmure sa Statue placée au Capitole entre celles de leurs Rois ; que tous les esprits étoient indisposés contre lui, & qu'on lui avoit refusé des applaudissemens ou des acclamations. Ils tâchoient par-là de rendre Blesamius odieux & suspect à Cesar.

Ces diverses accusations ne peuvent se réfuter par des preuves de fait, mais seulement en suggérant des présomptions contraires. Mais comment rappeller à Cesar des discours, dont son ambition demesurée ne nous permet pas de douter qu'il ne fût piqué au vif, ou des circonstances qu'on ne pouvoit lui retracer sans l'irriter ?

Il falloit nécessairement de la dextérité & des ménagemens ingénieux : aussi l'orateur, à chaque point de cette accusation oppose autant d'éloges de Cesar, & de traits propres à flatter sa vanité. D'abord « ce ne » sont que des (1) bruits frivoles, ra-

(1) *Nonne intelligis, Cæsar, ex urbanis ma-*

» massez dans la lie du peuple, & aussi
» méprisables que les mal-intention-
» nés qui en sont les auteurs. » Au bruit
de la tyrannie reprochée à Cesar,
il oppose sa clemence, sa modération: tantôt il répand sur ce reproche, un air de ridicule par les railleries qu'il affecte; & tantôt, (1) il dit avec noblesse au dictateur » qu'il est
» le seul, qui dans les divers troubles
» de la République, n'ait point en-
» sanglanté son triomphe, & dont les
» victoires n'ont coûté la vie qu'à ceux
» qui l'ont perdue les armes à la main.
(2) Comment d'ailleurs, ajoûte-t-il,
» reprocher le fait de l'unique statue
» érigée en l'honneur de Cesar, puis-
» que nous voyons sans envie la mul-
» titude de ses trophées?

levolorum sermunculis hæc ab istis esse collecta, Ibid. N°. 33.

(1) *Solus inquam es, C. Cæsar cujus in victoriâ ceciderit nemo, nisi armatus*. n°. 34.

(2) *Nam de statuâ quis queritur unâ, præsertim cum tam multas videat; valde enim invidendum est ejus statuæ cujus tropæis non invidemus*. Ibid. n°. 34.

Le refus des applaudissemens & de l'acclamation étoit le plus délicat de tous ces faits, & probablement le plus recent. L'Orateur ne fait qu'insinuer ici très-légerement ce qu'il détaille avec des couleurs bien differentes dans sa seconde Philippique. Sous le Consulat d'Antoine, & pendant les fêtes nommées Lupercales, Antoine, II. Philipp. n°. 85. 87. en présence de tout le peuple, s'approcha de Cesar, & lui présenta un Diadème. Envain Cesar affecta de le refuser : le peuple indigné de la basse flaterie du Consul, loin d'applaudir, éclatta en murmures. Ciceron pour ne point choquer Cesar, n'appuie pas ici sur la circonstance & addoucit la dureté de sa proposition. Il répond ainsi au crime qu'on faisoit à Blesamius, d'avoir instruit son Maître de ce fait.

» Que dirai-je des applaudissemens (1) & des acclamations qu'on pré-

(1) *De plausu autem quid respondeam? Qui nec desideratus unquam à te est, & nonnunquam obstupefactis hominibus ipse admira-*

» tend avoir été réfusés à Cesar? Ce-
» sar ne les a jamais désirés; si quel-
» quefois ils ont été interrompus, ou
» si le peuple s'en est abstenu, ce n'est
» que par excès de respect & d'admi-
» ration, & qu'y a-t-il d'extraordi-
» naire, si ces applaudissemens du
» peuple ont été par hasard obmis?
» Tout ce qui est vulgaire n'est pas
» digne de Cesar.

Soit qu'il s'agisse là du fait que nous avons rapporté ou d'un autre, l'excuse est ingénieuse & tournée avec beaucoup d'art.

III°. Toutes les parties de l'accusation réfutées avec force, restoit encore contre Dejotarus, un soupçon trop fondé de chagrin, d'avoir été privé par Cesar d'une partie de ses Etats. Le Monarque en conservoit certainement un secret dépit, qui répandoit des lueurs assez fortes de vraissemblance sur le reste de l'accusation.

tione compressus, & fortasse eo praetermissus quia nihil vulgare te dignum videri potest. Ibid.

L'Orateur s'applique à en bannir jusqu'à la moindre idée. A l'entendre, le Roi de Gallogrece, loin de penser à ce qu'il a perdu, ne s'occupe que des avantages que Cesar lui a conservés. Raison de justice, raison de nécessité, tout justifie la conduite du vainqueur à son égard ; il en est convaincu, il y applaudit, & combien d'autres motifs l'en consolent, combien d'avantages réels l'en dédommagent ? La gloire qu'il s'est acquise, vûes solides de politique, esprit de sagesse, tout concourt à le rendre content de son sort. Il n'envie plus rien ; il possede tout en possedant la tranquillité dont Cesar a couronné sa vieillesse. Ciceron le dépeint enfin, comme le Prince le plus honoré par le Senat, & par les Généraux Romains, le plus gratifié par Cesar, le plus riche du fonds de ses propres vertus, & conséquemment pleinement satisfait & parfaitement heureux. N°. 35. & seq.

La péroraison commence par un sentiment d'autant plus flatteur pour N°. 40. & seq.

Cesar, qu'il étoit vrai. »Dans le pe-
»ril extrème que court Dejotarus,
»lui dit (1) l'Orateur, je ne dois
»point essayer par quels ressorts je
»pourrois vous émouvoir: la cle-
»mence vous est si naturelle, que sans
»avoir besoin d'être excitée par des
»discours, elle prévient elle-même
»les malheureux & ceux qui l'implo-
»rent. Ils lui rappelle les exemples qu'il en a donnés (sans doute envers Marcellus & Ligarius entr'autres:) mais c'est ici la cause des Rois; quelle gloire n'acquerra point Cesar, en pardonnant au Monarque accusé, dont il lui présente les Agens comme autant d'Otages de la fidelité de leur Maître. Il le conjure enfin de penser que son jugement va décider de la perte ou de la conservation d'un Souverain, & qu'il ne doit pas ternir par

(1) *Non debeo, C. Cæsar, quod fieri solet in tantis periculis, tentare quonam modo dicendo misericordiam tuam commovere possim. Nihil opus est. Occurrere ipsa solet supplicibus & calamitosis, nullius oratione evocata.* Ibid. N°. 40.

un acte de cruauté sa mémoire, qu'il peut immortaliser par la clémence.

Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de l'accusation intentée contre Dejotarus, Cesar étoit si prévenu, que l'éloquence de l'Orateur n'eut pas absolument tout le succès qu'il s'en étoit promis. Si le Monarque ne fut pas dépouillé du reste de ses Etats, si Cesar lui laissa la vie, il est sûr qu'il conserva contre lui jusqu'à la mort des sentimens de haine & de vengeance. C'est Ciceron lui-même qui nous apprend cette particularité dans sa seconde Philippique. Cesar dit-il, a-t-il jamais haï, (1) » a-t-il jamais persecuté quelqu'un » plus obstinément que Dejotarus? ... » Cesar qui durant sa vie n'avoit fait » aucun bien, & qui au contraire » avoit fait en toute rencontre tant de » mal à Dejotarus. Au reste, ce Prince

(1) *Quis enim cuiquam inimicitior quam Dejotaro Cæsar... Is igitur à quo vivo nec præsens, nec absens quisquam æqui boni impetravit.* Philip. II. n°. 94.

furvécut à Cesar, & rentra en possession de tous ses Etats.

J'ai choisi ce plaidoyer, non qu'il soit le plus beau, même au jugement de (1) Ciceron, de tous ceux qu'il a prononcé, mais parce qu'il est le plus court, pour faire sentir que s'il y regne d'un bout à l'autre, tant de bienséances, combien n'en trouvera-t-on point dans ceux qui sont plus étendus. Qu'on les lise avec attention, & l'on se convaincra aisément de la connoissance parfaite que cet Orateur avoit des bienséances en tout genre, & de son habilité à les observer. Soit qu'il faille toucher des matieres délicates, & qui pouvoient réveiller l'animosité des partis, qui avoient divisé la République, comme il fait admirablement dans la cause de Ligarius, soit qu'il faille attaquer des adversaires redoutables par leur crédit,

(1) Il appelle ce discours dans une de ses Lettres *Oratiunculam*, sans doute à cause de sa briéveté; car on y trouve autant d'éloquence que dans les autres.

ou respectables par leurs vertus, comme dans celles de Roscius d'Amerie & de Murena. Tantôt il se met à la place de ses cliens, & fait pour eux le personnage de supplians, qui n'auroit pas convenu à la fermeté de leur caractere. On en a un exemple dans le Plaidoyer pour Milon. Celui pour Cluentius en offre un de la maniere dont un fils peut se défendre contre l'injustice de ses parens, sans violer le respect qu'il leur doit. L'exorde de la harangue contre Rullus, est encore un modele des bienséances. On peut voir tous ces exemples détaillés dans Mr. Rollin, qui en donne aussi quelques-uns de nos Orateurs François.

Mais ce n'est pas seulement dans les pieces du genre démonstratif qu'on en peut trouver. Les Sermons de morale & ceux du P. Bourdaloue entre-autres en font pleins. Je ne m'attache pour abréger qu'à ces deux endroits.

» De-là vient (du défaut de Reli» gion) que dans le siecle où nous

Carême du P. Bourdal. Tom. II. p. 641.

» vivons, pardonnez-moi cette réfle-
» xion, que je fais non par un es-
» prit de critique, mais par un sen-
» timent de zele; de-là vient, que dans notre siecle, on se laisse aller à tant de désordres, dont auroient rougi les Payens mêmes, &c.

Id. Tom. I. pag. 534.

Parlant à la cour sur l'ambition: » Plus votre rang vous distingue des » autres, plus vous devez vous en ap» procher; plus vous devez, pour » user de cette expression vous huma» niser; plus vous devez avoir de » douceur, de modération, de cha» rité. Si j'insiste sur cette morale, & » si je le fais avec la sainte liberté de » la Chaire, vous ne pouvez la con» damner. Quand je parle aux peu» ples, mon ministere m'oblige à leur » apprendre le respect & l'obéissance » qu'ils vous doivent: mais puisque » je vous parle dans cette Cour, puis» que je parle à des Grands, je dois » leur dire ce qu'ils doivent aux peu» ples, &c.

Les bienséances me paroissent encore mieux marquées dans le mor-

ceau qui suit. Il s'agit de l'impossibilité qu'on prétexte de pouvoir rompre certains attachemens criminels; cet Orateur en démontre ainsi le faux :

» Je ne le puis dites-vous; vous ne » le pouvez? Et moi, je prétens, souf» frez cette expression; oui, je pré» tens qu'en parlant de la sorte, vous » mentez au St. Esprit, & vous faites » outrage à sa grace. Voulez-vous » que je vous en convainque, mais » d'une maniere sensible, & à laquelle » vous avouerez que le libertinage n'a » rien à opposer. Ce ne sera pas pour » vous confondre, mais pour vous » instruire comme mes freres, & com» me des hommes dont le salut doit » m'être plus cher que ma vie même; » *Non ut confundam vos*. La disposition » où je vous vois m'est favorable pour » cela, & Dieu m'a inspiré d'en pro» fiter. Elle me fournit une démons» tration vive, pressante, à quoi vous » ne vous attendez pas, & qui souf» frira pour votre condamnation, si » vous n'en faites le motif de votre

Carême du P. Bourdal. Tom. I pag. 220. & suiv.

» conversion. Ecoutez-moi, & jugez-
» vous.
» Il y en a parmi vous, & Dieu
» veuille que ce ne soit pas le plus
» grand nombre qui se trouvent au
» moment que je parle dans des en-
» gagemens de péché, si étroits, à
» les en croire, & si forts, qu'ils dé-
» sesperent de pouvoir jamais briser
» leurs liens. Leur demander, que pour
» le salut de leur ame, ils s'éloignent
» de telle personne ; c'est, disent-ils,
» leur demander l'impossible. Mais
» cette séparation sera-t-elle impossi-
» ble dès qu'il faudra marcher pour le
» service du Prince, à qui nous fai-
» sons tous gloire d'obéir ? Je m'en
» tiens à leur témoignage. Y en a-t-il
» un d'eux, qui, pour donner des preu-
» ves de sa fidelité & de son zele, ne
» soit déja disposé à partir & à quitter
» ce qu'il aime ? Au premier bruit de
» la guerre, qui commence à se ré-
» pandre, chacun s'engage, chacun
» pense à se mettre en route : point de
» liaison qui le retienne ; point d'ab-
» sence qui lui coûte, & dont il ne

» ſoit réſolu de ſupporter tout l'ennui.
» Si j'en doutois pour vous, je vous
» offenſerois; & quand je le ſuppoſe
» comme indubitable, vous recevez
» ce que je dis, comme un éloge, &
» vous m'en ſavez gré. Je ne compare
» point ce qu'exige de vous la loi du
» monde, & ce que la loi de Dieu
» vous commande. Je ſcai, qu'en
» obéiſſant à la Loi du monde, vous
» conſerverez toûjours la même paſ-
» ſion dans le cœur, & qu'il y faut
» renoncer pour Dieu; & certes, il
» eſt bien juſte qu'il y ait de la diffé-
» rence entre l'un & l'autre, & que
» j'en faſſe plus pour le Dieu du Ciel
» que pour les Puiſſances de la terre.
» Mais je veux ſeulement conclurre
» de-là, que vous impoſez donc à
» Dieu, quand vous prétendez qu'il
» n'eſt pas en votre pouvoir, de ne
» plus rechercher le ſujet criminel de
» votre déſordre, & de vous tenir,
» au moins, pour quelque tems, &
» pour vous éprouver vous-même,
» loin de ſes yeux & de ſa préſence.
» Car encore une fois, vous retien-

» dra-t-il quand l'honneur vous appel-
» lera ? Avec quelle promptitude
» vous verra-t-on courir & voler au
» premier ordre que vous recevrez, &
» que vous vous estimerez heureux de
» recevoir ! Quiconque auroit un
» moment balancé, seroit-il digne de
» vivre ? oseroit-il paroître dans le
» monde ? N'en deviendroit-il pas la
» fable & le jouet ? &c.

Avec quel art ce grand Orateur n'observe-t-il pas ici les égards qu'il doit, & à son ministere & à son auditoire. Il corrige ce que ses premieres expressions paroissent avoir de choquant, il ne veut qu'instruire & non pas confondre. Il les rend eux-mêmes leurs propres juges. Quel tour ingénieux pour les intéresser en réveillant leur ardeur pour la gloire, & leur amour pour leur souverain ! Il n'y a qu'un mot du Prince, mais ce mot est un éloge & du Prince & de la Nation. Toutes les expressions sont mesurées, les peintures naturelles, les sentimens honorables à ceux dans lesquels il reconnoît qu'ils résident :

mais ces ménagemens & ces bienséances sont sans préjudice de la sévérité de la morale & de la solidité du raisonnement. Au contraire, l'Orateur n'en tire qu'avec plus de force, la conséquence qu'il s'étoit proposée.

Il y a encore des bienséances qui regardent des corps entiers, ou même des nations, & que les grands Orateurs n'ont garde de négliger. Il n'appartient qu'aux Auteurs médiocres d'étendre à toute une nation des caracteres souvent imaginaires, & qui quand ils seroient vrais, ne peuvent après-tout être pris que dans une universalité morale. Si l'intérêt d'une cause ou même celui de la vérité exige qu'on dise des choses désavantageuses de toute une société, il faut les addoucir & les compenser par des correctifs placés à propos. Voyez comment Ciceron, dans son plaidoyer pour Flaccus, accorde aux Grecs la gloire de l'éloquence & des lettres avant que de suspecter leur sincérité, & de récuser leur témoignage, qui pouvoit être défavorable à sa partie.

Mr. Massillon parlant du penchant que les peuples, & surtout les François ont à copier les exemples des Grands, s'exprime avec cette réserve.

Petit Carêm. pag 6.

» Notre Nation surtout, ou plus
» vaine ou plus frivole, comme on
» l'en accuse, ou pour parler plus
» équitablement & lui faire plus
» d'honneur, plus attachée à ses Maî-
» tres & plus respectueuse envers les
» Grands, se fait une gloire de co-
» pier leurs moeurs, comme un de-
» voir d'aimer leur personne: on est
» flatté d'une ressemblance qui nous
» rapprochant de leur conduite, sem-
» ble nous rapprocher de leur rang.
» Tout devient honorable d'après de
» grands modeles; & souvent l'osten-
» tation toute seule, nous jette dans
» des excès, auxquels l'inclination se
» refuse. La Ville croiroit dégénérer
» en ne copiant pas les moeurs de la
» Cour: le Citoyen obscur, en imi-
» tant la licence des Grands, croit
» mettre à ses passions le sceau de la
» grandeur & de la noblesse; & le dé-
» sordre dont le goût lui-même se lasse

» bientôt, la vanité le perpétue.

Et dans un discours pour la bénédiction des Drapeaux du Regiment de Catinat, voulant détromper les Militaires des fausses idées que l'on se forme de la valeur, que l'on regarde comme incompatible avec la piété: » Mais cette réputation de va- » leur si essentielle à votre état, com- » ment l'ajuster, me direz-vous avec » la douceur & l'humilité Chrétienne? » Mais, qu'est-ce que la valeur, Mes- » sieurs? Est-ce une fierté de tempé- » rament, un caprice de cœur, une » fougue qui ne soit que dans le sang; » une avidité mal entendue de gloire, » un emportement de mauvais goût, » une petitesse d'esprit, qui se fait des » dangers de gaieté de cœur, seu- » lement pour avoir la gloire d'en » être sorti? Quel siecle fut jamais » plus corrigé là-dessus que le nôtre? » Quel est le goût des honnêtes gens » sur ce qui fait la véritable valeur? » La sagesse, la circonspection, la » maturité n'y entrent-elles pour rien? » Quel a été le caractere des grands-

» hommes que vous avez vûs dans
» cé siecle, à la tête de nos armées,
» & dont les noms vous sont encore si
» chers? Les Turennes, les Condés,
» les Crequys, par quelle voie sont-
» ils montés à ce dernier point de gloire
» & de réputation, au-delà duquel
» il est défendu de prétendre? Le sage
» & le vaillant Général, à qui cette
» Province doit sa sureté, & le reste
» du Royaume sa paix & son abon-
» dance; lui, dont vous recevez les
» ordres de plus près, comme de
» votre propre Chef, & sous le nom
» & les étendarts de qui vous avez
» l'honneur de combattre, s'est-il
» frayé un chemin à l'élevation où
» le choix du Prince & le bonheur de
» l'Etat l'ont placé, par une valeur
» indiscrette? Et la sagesse, qui est
» comme née avec lui, a-t-elle jamais
» rien gâté, ou à son mérite, ou à sa
» fortune.

» Mais c'est que nous nous faisons
» de fausses idées des choses. La va-
» leur, lorsqu'elle n'est pas à sa place,
» n'est plus une vertu: & cette noble

» ardeur, qui au milieu des combats
» est générosité & grandeur d'ame,
» n'est plus hors-delà que rusticité,
» jeunesse de cœur, ou défaut d'es-
» prit..... Il est vrai qu'on ne doit
» pas exiger de vous cette piété crain-
» tive & tendre, ni toute l'attention &
» la ferveur des personnes retirées qui
» libres de tout engagement avec le
» monde, ne s'occupent que du soin
» des choses du Seigneur. Mais cette
» droiture d'ame, ce noble respect
» pour votre Dieu, ce fond solide de
» foi & de religion, cette exactitude
» de si bon goût aux devoirs essen-
» tiels du Christianisme, cette probité
» inaltérable, & si chere à l'estime des
» honnêtes gens, cette supériorité
» d'esprit & de cœur, qui fait mépri-
» ser la licence & les excès, comme
» peu dignes même de la raison; qui
» peut vous dispenser de l'avoir, & au
» jugement de qui est-il honteux d'en
» être accusé?

Il me semble par l'exemple des plus grands Orateurs, que le moyen le plus efficace de dissiper des préjugés,

n'eſt pas de les heurter de front, mais de leur ſubſtituer des idées plus juſtes par des définitions exactes, comme Mr. Maſſillon en donne ici de la véritable valeur & de la piété ſolide qui lui convient. Ciceron uſe ſouvent du même art. Ainſi, dans ſon plaidoyer pour Ligarius, écarte-t-il l'idée de crime de la conduite des partiſans de Pompée. Ce morceau eſt connu, & Mr. Rollin l'a cité. Ainſi le même Orateur, de retour de ſon exil, parlant devant les Pontifes, pour rentrer en poſſeſſion de ſa maiſon que Clodius avoit fait raſer & confiſquer, répond ainſi au reproche que celui-ci lui faiſoit, qu'ayant été exilé par le Peuple Romain, il n'étoit plus citoyen, & ne pouvoit en réclamer les priviléges.

» Appellez-vous le Peuple Romain, » dit Ciceron, une multitude ramaſ» ſée & louée (1) à prix d'argent,

(1) *An tu Populum Romanum eſſe illum putas qui conſtat ex iis qui mercede conducuntur; qui impelluntur ut vim afferant Magiſtratibus; ut obſideant Senatum; optent quotidie cædem, incendia, rapinas; quem tu ta-*

» que l'on excite à faire violence aux
» Magistrats, à assieger le Sénat, &
» qui ne respire que le sang, le pillage
» & les incendies ? ce peuple, que
» vous ne pouviez rassembler, qu'on
» ne fermât les boutiques ; ce peuple,
» à qui vous aviez donné pour chefs
» des hommes aussi obscurs qu'un

men populum, nisi tabernis clausis, frequentare non poteras, cui populo duces Lentidios, Lollios, Sergios præfeceras? O speciem, dignitatemque Populi Romani, quam Reges, quam nationes exteræ, quam gentes ultimæ pertimescunt, multitudinem hominum ex servis conductis, ex facinorosis, ex egentibus congregatam! Illa fuit pulchritudo Populi Romani, illa forma, quam in campo vidisti, tum cum etiam tibi contra senatus, totiusque Italiæ auctoritatem, & studium, dicendi potestas fuit. Ille, ille populus est, Dominus Regum, victor atque imperator omnium gentium, quem illo clarissimo die, scelerate, vidisti tum, cum omnes principes civitatis, omnes ordinum atque ætatum omnium suffragium se, non de civis, sed de civitatis salute ferre censebant; cum denique homines, in campum non tarbernis, sed municipiis clausis, venerunt. Orat. pro Domo suâ ad Pontific. n°. 89 & 90.

» Lentidius, un Lollius, un Sergius?
» O dignité du peuple, vraiment re-
» doutable aux Rois, aux Etrangers,
» aux Nations les plus éloignées, une
» foule d'esclaves, de scélerats, de
» gens plongés dans une extrème mi-
» sére! Telle a été à vos yeux la gran-
» deur & la noblesse du Peuple Ro-
» main, tant que vous avez été maî-
» tre de haranguer & de délibérer con-
» tre les voeux & l'autorité du Senat
» & de toute l'Italie. Le Peuple Ro-
» main, est ce peuple qui commande
» aux Rois, ce peuple, maître &
» vainqueur de toutes les nations, tel
» que vous l'avez vû, tel que vous
» avez dû le reconnoître dans ce jour
» si glorieux pour moi, où les princi-
» paux de Rome, & les vrais citoyens
» de tout rang & de tout âge, desirant
» mon rappel, pensoient délibérer
» non du salut d'un seul homme, mais
» de celui de la République; où non
» seulement dans Rome, mais encore
» dans les Villes municipales, on avoit
» suspendu toute affaire particuliere
» & publique, pour me rendre à ma
» Patrie.

Cette

Cette idée étoit aussi noble & aussi flateuse pour les partisans de Ciceron que la premiere étoit flétrissante pour ceux de Clodius. Et par-là, l'Orateur intéressoit tous les honnêtes gens & les bons citoyens à soûtenir leur ouvrage. Il y a des bienséances dûes à l'âge, au sexe, au rang, à la dignité, à la situation des personnes.

I°. On n'ignore pas combien la vieillesse est respectable, & quelle décence un jeune Orateur, surtout, doit marquer en présence de gens, qui ont sur lui cette supériorité. Mais il y a des occasions où il sied bien à un Orateur célebre & accrédité, de ne pas faire valoir tous les avantages qu'il pourroit avoir sur un autre qui lui cede en âge & en réputation, & d'user de ménagemens, comme fait Ciceron à l'égard d'Atratinus, jeune homme qui se portoit accusateur contre Celius, & sur une matiere qu'il ne convenoit point à son âge de traiter. Voyez le plaidoyer pour Celius, n°. 2, 7 & 8.

II°. Les égards dûs au sexe, ne

sont pas moins fondés sur la décence publique, & sur la politesse des mœurs. Quand Ciceron veut parler, même un peu vivement, contre la conduite de Clodia, accusatrice de Celius, il ne parle pas, pour ainsi-dire en son nom, mais par une figure que les Rhéteurs nomment Prosopopée, il emprunte la voix d'Appius Clodius, un des ancêtres de cette femme pour lui reprocher ses désordres. Il n'est pas tout-à-fait si reservé envers Fulvie, femme d'Antoine, dans ses Philippiques : aussi sa liberté, ou si l'on veut, ses écarts en ce point, lui coûterent-ils cher. Un de nos Poëtes nous donne un exemple très-marqué de ces sortes de bienséances. Dans le second Chant de son Poëme de la Henriade, le Roi de Navarre, qu'il suppose envoyé par Henri III. vers Elisabeth, Reine d'Angleterre, pour lui demander du secours contre les Ligueurs, faisant à cette Princesse le portrait de Catherine de Medicis, l'avoit terminé par ce trait :

Possedant, en un mot, pour n'en pas dire plus, Henriad.
Les défauts de son sexe, & peu de ses vertus. Chant II.

Cette idée, dans un discours adressé à une Reine paroît choquer les bienséances, aussi le Héros la corrige-t-il sur le champ par celle-ci :

Ce mot m'est échapé : je parle avec franchise. Ibid.
Dans ce sexe après-tout, vous n'êtes point comprise :
L'auguste Elisabeth n'en a que les appas :
Le Ciel qui vous forma pour regir des Etats,
Vous fait servir d'exemple à tous tant que nous sommes,
Et l'Europe vous compte au rang des plus grands-Hommes.

Ce dernier vers est une application ingénieuse de ce que pensoit Sixte V. de cette Princesse, qu'il appelloit, *un gran cervello di Principessa.*

III°. Le même Auteur nous montrera comment on doit observer les égards dûs au rang & à la puissance. Dans le cours du même récit, Henri

rapporte que, pendant le maſſacre de la St. Barthelemy, Charles IX. lui-même, excité par ſon frere le Duc d'Anjou avoit trempé ſes mains dans le ſang de ſes Sujets proteſtans.

Hénriad. Chant. II.

Que dis-je! ô crime! ô honte! ô comble de nos maux!
Le Roi, le Roi lui-même, au milieu des bourreaux,
Pourſuivant des proſcrits les troupes égarées,
Du ſang de ſes ſujets ſouilloit ſes mains ſacrées;
Et ce même Valois que je ſers aujourd'hui,
Ce Roi, qui par ma bouche implore votre appui,
Partageant les forfaits de ſon barbare frere,
A ce honteux carnage excitoit ſa colere.

Le récit de ces cruautés n'étoit pas propre à diſpoſer en faveur de Valois, la Reine d'Angleterre, extrèmement attachée au Proteſtantiſme. Auſſi le Roi de Navarre, qui venoit de ſe reconcilier avec ce Monarque, l'excuſe-t-il incontinent, en rejettant ſur la force de l'exemple & ſur la foibleſſe de l'âge, les cruautés auxquelles il s'étoit laiſſé aller:

Non qu'après-tout, Valois ait un cœur inhumain, Ibid.
Rarement dans le ſang il a trempé ſa main.
Mais l'exemple du crime aſſiégeoit ſa jeuneſſe,
Et ſa cruauté même étoit une foibleſſe.

Mr. Maſſillon uſe de la même précaution dans l'éloge funebre d'un grand Roi, dont il ne pouvoit diſſimuler les foibleſſes. » Hélas ! qu'eſt-» ce que la jeuneſſe des Rois ? Une » ſaiſon périlleuſe, où les paſſions » commencent à joüir de la même au-» torité que le ſouverain, & à monter » avec lui ſur le trône. Et que pou-» voit attendre Louis, ſurtout dans » ce premier âge ; l'homme le mieux » fait de ſa Cour, tout brillant d'agré-» mens & de gloire ; maître de tout » vouloir, & ne voulant rien en vain ; » voyant naître tous les jours ſous » ſes pas des plaiſirs nouveaux, qui » attendoient à peine ſes déſirs ; ne » rencontrant autour de lui que des » regards toûjours trop inſtruits à » plaire, & qui paroiſſoient tous Or. funeb. de Louis XIV.

» réunis & conjurés pour plaire à lui
» seul ; environné d'apologistes des
» passions qui soufflοient encore le feu
» de la volupté, & qui cherchoient à
» effacer ses premieres impressions de
» vertu, en donnant des titres d'hon-
» neur à la licence ; au milieu d'une
» Cour polie où la mollesse & le plaisir
» ont trouvé de tout tems le secret de
» s'allier, & même d'aller de pair avec
» la valeur & le courage ; & enfin
» dans un siecle, où le sexe peu con-
» tent d'oublier sa propre pudeur,
» semble même défier ce qui peut en
» rester encore dans ceux à qui il veut
» plaire..... Mais sortons de ces tems
» de ténebres si inévitables aux Rois,
» & si ordinaires aux autres hommes :
» périssent & soient à jamais effacés de
» notre souvenir, ces jours qu'il a
» effacés par ses larmes & par sa piété,
» & que le Seigneur a sans doute ou-
» bliés. Les premieres années de la
» jeunesse des Souverains, comme les
» commencemens de leur naissance,
» se ressemblent presque toutes : *Ne-*
» *mo enim ex regibus habuit aliud nati-*

» *vitatis initium.* Mais si Louis les a
» suivis dans ces premieres voies des
» passions ; où sont les Rois, qui
» ayent marché depuis avec tant de
» grandeur & de fidelité que lui dans
» les voies de la grace? Où sont même
» ceux de ses sujets qui vivoient sous
» ses yeux, & que leur rang approchoit
» du Trône ? Hélas ! imitateurs la
» plûpart, pour ne pas dire coupables
» adulateurs de ses foiblesses, ils ont
» peut-être fini par censurer sa vertu.

On voit avec quel art tous ces correctifs sont amenés : & il est bon d'observer à cet égard, que les correctifs doivent suivre immédiatement les idées que l'on veut adoucir, ou du moins n'en être pas absolument trop éloignés; car ces idées pourroient faire des impressions si désavantageuses que le mal deviendroit incurable.

IV. Les dignités exigent aussi des bienséances dont l'éloquence peut tirer de très-grands avantages. On s'insinue aisément dans l'esprit de ses auditeurs en respectant en eux les titres qu'y a mis la naissance ou le méri-

te, & que le monde a coûtume d'honorer : non que ces égards doivent dégénerer en une basse adulation, mais parce que des éloges dispensés à propos, préviennent toûjours favorablement les hommes & qu'il est peut-être aussi messéant de ne vouloir rien loüer que d'affecter de loüer tout. Les exemples de ces bienséances ne sont pas rares dans les discours qu'on adresse, soit aux Puissances, soit à des corps entiers, soit à des personnages illustres, revêtus de dignités écclésiastiques, militaires ou civiles; & l'on a pû en remarquer dans ce que nous avons dit de l'éloquence académique. Les anciens n'en ont pas moins connu la nécessité que les modernes. Ciceron ne parle presque jamais du Senat, du Peuple Romain, des Citoyens illustres, soit morts, soit encore vivans, sans les intéresser par quelque éloge délicat. C'est ainsi entre autres qu'il en use dans l'exorde du plaidoyer qu'il fit pour revendiquer sa maison. Le Senat avoit jugé que la connoissance de cette affaire étoit de

la compétence des Pontifes. La crainte, la prévention, la superstition dans la plûpart d'entre eux, des semences d'inimitiés & de jalousie personnelles dans quelques-uns, étoient les préventions que l'Orateur avoit à dissiper. Pour en faire naître de plus favorables, il employe les motifs les plus propres à intéresser leur réputation : le respect de la Religion & la nécessité de se conserver à eux-mêmes, la vénération des Citoyens. Il releve d'abord leur autorité par le détail des objets importans confiés à leur sagesse & à leur vigilance. Il pique leur zele & leur gloire en leur déclarant qu'ils ont à décider lequel des deux ils préferent désormais, ou de priver de leur appui des Magisttats indignes & des Citoyens très-pernitieux, ou d'en protéger les crimes & les attentats par l'autorité redoutable de la religion.

Cicer. Orat. Pro Domo suâ. n°. 1 & 2.

Il insinue ensuite que dès-lors il faudroit changer la face du culte sacré, instituer de nouveaux Pontifes & de nouveaux interpretes des choses

divines : si ces pestes publiques trouvoient dans leur puissance sacrée un azile, que la justice humaine leur refuse. Si au contraire, ajoûte-t-il, vous annullez les actes criminels de ces ennemis de la République, nous aurons lieu d'applaudir à votre sagesse, ainsi qu'à la prudence de nos ancêtres qui vous ont confié le pouvoir suprême dont vous êtes revêtus.

Les bienséances, relatives à la situation des personnes sont dictées & reglées par les circonstances. Dans un heureux succès on n'aborde point un ami avec un air froid & des discours tristes ; l'enjoüement & la gayeté ne feroient pas moins indécentes pour le consoler d'une infortune. Il y auroit plus que de l'indécence, il y auroit de l'inhumanité à écraser un malheureux par des railleries. (1)

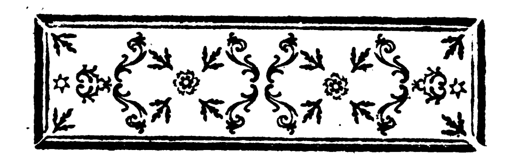
Enfin, il y a mille bienséances qui dépendent du tems, des lieux, & de plusieurs autres circonstances exté-

(1) *Adversus miseros inhumanus est jocus.* Quintil. Instit. Lib. VI. C. 4.

rieures, ſur leſquelles on ne peut preſcrire rien de bien poſitif. Auſſi loin de nous flatter d'avoir épuiſé cette matiere, nous n'avons penſé qu'à en indiquer ici les principales parties; & nous reconnoiſſons (1) avec Ciceron, qu'elle eſt ſi vaſte, qu'elle demanderoit un volume à part.

(1) *Magnus eſſet locus hic.... & magnum volumen aliud deſiderat.* Orator. n°. 73.

Fin du quatrieme Livre.



PRINCIPES POUR LA LECTURE *DES ORATEURS.*

LIVRE CINQUIEME.

Du Style & des Ornemens du Discours.

CHAPITRE PREMIER.

Du Style en général & de sa Matiere.

A La nécessité d'instruire & de toucher l'éloquence ajoûte celle de plaire par le secours des expressions. L'Orateur doit donc donner une attention particuliere à l'élocution,

d'où l'on prétend que l'éloquence même a tiré ſon nom. Mais comme cette partie de la Rhétorique, n'eſt que ſubordonnée aux autres, ainſi que nous l'avons prouvé, nous ne croyons pas qu'il faille remonter juſqu'à l'origine des lettres ni à l'inſtitution des langues, encore moins s'attacher à des diſcuſſions grammaticales ou métaphyſiques pour expliquer les principes relatifs au ſtyle & aux ornemens du diſcours.

Le ſtyle eſt la maniere d'énoncer ſes penſées par le ſecours des expreſſions. Il y a par conſequent une matiere éloignée, & une matiere prochaine; ſa matiere éloignée ſont les idées ou les penſées. Sa matiere prochaine, les mots qui ſont les ſignes des idées.

En langage de Philoſophie & de l'école, la penſée ou l'idée, eſt la repréſentation d'un objet dans l'eſprit, & il y en a de ſimples & de complexes ou compoſées : mais le mot de penſée dans le ſens où le prennent les Rhéteurs eſt plus étendu, & ſignifie

pour l'ordinaire un assemblage, un enchaînement de plusieurs idées simples. Ainsi dans ce trait du caractere de Caton, peint par Salluste : (1) *Il aimoit mieux être vertueux que de le paroître simplement : ensorte, que moins il cherchoit la gloire, & plus il en acqueroit* : le Philosophe ne s'attachera qu'aux objets que présentent ces paroles, il y verra les idées de *vertu* & de *gloire* : l'Orateur y remarquera de plus les couleurs que l'Historien a employées pour les peindre, l'opposition qu'il met entre la vertu réelle & son fantôme, entre la véritable gloire & l'avidité pour la loüange : l'un n'examinera que le fonds, l'autre jugera encore du tour avec lequel les choses sont exposées.

Toute pensée, quelque qu'elle soit, doit être vraye, c'est-à-dire, conforme ou ressemblante à ce qu'elle représente. Car toute pensée est une

(1) *Esse quam videri bonus malebat : ita quo minus gloriam petebat, eo magis assequebatur.* Sallust. in Catilin.

peinture, & toute peinture n'est véritable qu'autant qu'elle rend bien son objet. De-là il s'ensuit qu'une pensée peut-être plus ou moins vraie, selon qu'elle est plus ou moins conforme à son objet. Si cette conformité est exacte & entiere, on l'appelle justesse. Ainsi cette pensée de Malherbe sur la mort, est juste :

Le pauvre en sa cabane, ou le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix :
Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre
N'en défend pas nos Rois.

Stances à M. Duperier.

Dès que cette vérité de représentation ne regne pas dans une pensée, elle est fausse, plus ou moins, selon qu'elle défigure plus ou moins son objet. Si par exemple, pour loüer un jeune Prince d'un heureux naturel, on disoit (1) *que les grands fleuves sont navigables à leur source, que les*

(1) *Magnorum fluminum navigabiles fontes sunt & generosioris arboris statim planta cum fructu est.* Quintil. Instit. Lib. VIII. C. 4

bons arbres portent du fruit en naissant; on imagineroit sans fondement, on peindroit des choses qui n'existent pas, & consequemment la peinture ne ressembleroit à rien. Mais Corneille a pû faire dire avec vérité & sans ostentation, à Rodrigue, parvenu du moins à l'adolescence :

Le Cid. Act. II. Scen. 2. Je suis jeune, il est vrai : mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

La seconde qualité que doivent avoir les pensées, c'est d'être simples, naturelles, intelligibles. Telles sont ces pensées de Tacite : *l'Empire des loix est plus puissant que celui des hommes. Les grandes fortunes sont celles auxquelles il se faut fier le moins.* Rien n'est encore si naturel & si ingenieux tout à la fois, que cette pensée de Malherbe sur un livre où l'on avoit peint des fleurs.

L'art y surmonte la nature ;
Et si mon jugement n'est vain ;

Flore

Flore lui conduisoit la main,
Lorsqu'il faisoit cette peinture.

L'opposé de cette simplicité est l'affectation. Le Tasse y tombe quelquefois, par exemple, en parlant des épées de deux combattans, il dit, *qu'elles brillent comme l'éclair; qu'elles font du bruit comme le tonnerre; qu'elles frapent comme la foudre.* Virgile lui-même y est tombé, en semant des jeux de mots dans un discours de Junon, qui devoit être trop occupée de sa vengeance pour s'amuser à faire des pointes :

Num capti potuere capi? Num incensa cremavit
Troja viros? Æneid. Lib. VII.

Il arrive quelquefois aux plus grands génies, qu'en recherchant le singulier, ils donnent dans le puerile.

Ce qui donne de la grace aux pensées, c'est la nouveauté, sinon pour le fonds, du moins pour le tour. Car qu'imagine-t-on d'absolument neuf?

Les pensées les plus vraies, les plus solides peuvent devenir triviales, si l'on n'a soin de les revêtir de quelqu'agrément qui frappe l'esprit. Voici une pensée simple: *le chagrin suit partout ceux qu'il attaque*. Deux Poëtes l'ont rendue presque de même, & néantmoins avec un tour different: Horace a dit, *Post equitem sedet atra cura*. Et Boileau a enchéri sur la pensée d'Horace:

Od. I. L. III.

Le chagrin monte en croupe & galope avec lui.

Espitre. V.

Le Poëte Latin avoit dit; *fugit persona, manet res*. Un de nos Lyriques a embelli la même idée en l'appliquant aux faux Héros, qu'un revers de fortune déconcerte:

Rouss. Ode sur les Conquer.

Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le Héros s'évanoüit.

On rencontre néantmoins dans les Auteurs des pensées neuves & pour le fond & pour le tour: telle est celle

de Valere Maxime ſur la générôſité de Pompée envers Tigrine. *Il le retablit en ſa premiere fortune*, dit l'Hiſtorien. (1) *Jugeant qu'il étoit auſſi beau de faire des Rois, que d'en vaintre.* Et celle-ci (2) de Seneque ſur Caton d'Utique : *Caton n'a pû ſurvivre à la liberté, ni la liberté à Caton.* Telles ſont encore celles-ci de la Bruyere : *l'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avoient faits monter.... Rien ne fait plus d'honneur au Prince que la modeſtie de ſon Favori.* Je cite ces deux entre mille, à l'ouverture des caracteres de cet Ecrivain.

Il y a encore des penſées nobles, qui n'offrent à l'eſprit que de grandes choſes, mais qu'on ne doit pas prodiguer pour des ſujets médiocres. En voici des exemples. Ceſar avoit ſub-

(1) *In priſtinum fortunæ habitum reſtituit, æque pulchrum eſſe judicans & vincere reges & facere.* Val. Max. Lib. V. C. 1.

(2) *Neque enim poſt libertatem Cato vixit, nec libertas poſt Catonem.* Senec. Quod in ſap. non cadit injuria. c. 2.

jugué les Gaulois, & les Germains; Ciceron dit à la loüange de ce grand Capitaine: » (1) Il n'est plus nécessaire d'opposer à ces Barbares, ni le » Rhin, ni les Alpes. Quand les montagnes les plus hautes seroient applanies, quand les fleuves les plus » profonds seroient à sec; l'Italie n'auroit rien à craindre. Les belles actions & les victoires de Cesar la défendroient beaucoup mieux que les » remparts, dont la nature elle-même l'a fortifiée.

Nos Poëtes tragiques sont remplis de ces pensées nobles. Racine fait ainsi parler Achille:

(1) *Cujus (Cæsaris) ego imperio non alpium vallum contra adscensum transgressionemque Gallorum, non Rheni fossam gurgitibus illis redundantem, Germanorum immanissimis gentibus objicio & oppono. Perfecit ille ut si montes resedissent, amnes exaruissent, non naturæ præsidio, sed victoriâ suâ rebusque gestis Italiam munitam haberemus.* Orat. in L. Pisonem. no. 81 & 82.

Ah ! ne nous formons point ces indignes obſ-
tacles.
L'honneur parle, il ſuffit, voilà nos ſeuls
Oracles.
Les Dieux ſont de nos jours les maîtres ſou-
verains :
Mais, Seigneur, notre gloire eſt dans nos
propres mains.

Iphigen. Act. I. Scen. 1

On diſtingue encore des penſées fines & délicates comme ce mot de Ciceron à Ceſar, dans le plaidoyer pour Ligarius ; (1) » Vous n'oubliez » rien, excepté les injures ; » ou cette penſée de Tacite ſur la fauſſe modeſtie de Tibere, qui feignoit de ne vouloir pas accepter l'empire ; » fatigué » des cris de tous en (2) général & » des prieres de chacun en particulier, » il tourna peu-à-peu de leur côté ;

(1) *Oblivisci nihil ſoles, niſi injurias.* Orat. pro Ligar. n°. 35.

(2) *Feſſus clamore omnium, expoſtulatione ſingulorum, flexit paulatim, non ut fateretur ſuſcipi à ſe imperium, ſed ut negare & rogari deſineret.* Tacit. Annal. Lib. I. n°. 13.

»non pour avoüer qu'il acceptoit
»l'Empire, mais pour cesser enfin de
»le refuser, & pour n'être plus prié
»de le recevoir.

Les pensées brillantes sont celles, qui, exprimées d'une maniere courte & vive, frapent par quelque nouveauté hardie, par un tour ingénieux, inattendu. Seneque est plein de ces pensées ou chûtes agréables que Ciceron & Quintilien appellent *Clausulæ*, & qui peuvent répandre beaucoup d'agrément dans le discours, pourvû qu'on soit en garde contre les excès, & qu'on ne cede point au penchant de vouloir jetter partout de l'esprit & de la finesse. Car, lorsqu'on s'attache plus à les multiplier qu'à les choisir, il s'en trouve nécessairement de froides & de puériles. La lecture de Seneque peut en fournir des preuves. D'ailleurs elles coupent le style & le rendent trop sautillant, ce qui dérange & rompt l'harmonie nécessaire à l'éloquence.

Les défauts des pensées sont la fausseté, l'affectation, l'enflure, la bas-

tesse, la froideur, &c. On peut consulter sur cette matiere le P. Bouhours & Mr. Rollin, de qui nous avons emprunté la plûpart des choses que nous venons de dire.

Les mots qui font la matiere prochaine du style peuvent être considérés, 1°. Comme des sons qui affectent l'oreille, & sous ce rapport, le style dépend du choix, de l'arrangement & de l'harmonie des mots : c'est ce que nous examinerons dans un moment. 2°. Comme des signes dont les hommes sont convenus pour exprimer leurs pensées qui ne sont elles-mêmes que les images des choses. Toute pensée qui représente bien son objet est vraie; toute expression qui rend bien la pensée dont elle est le signe est juste.

Le style en quelque genre que ce soit doit être clair, pur, & proportionné au sujet que l'on traite. La clarté consiste à n'employer que des termes propres à bien énoncer les pensées, à les rendre intelligibles.

La pureté consiste à n'employer que

des termes usités, & reçûs dans le bel usage. Voici sur cet article quelques observations d'Aristote, qui sont applicables à toutes les langues.

Aristot. Rhétoriq. Liv. III. C. v.

I. Il faut observer les conjonctions qui lient les membres des phrases. Si le premier membre en renferme une qui en demande une autre, après elle on ne doit point oublier celle-ci à la tête du second membre, ni éloigner trop la seconde de la premiere, de peur que le rapport ne devînt insensible; ni entre les conjonctions reciproques, en insérer d'autres qui dérobent la suite du sens & rompent la liaison.

II. D'employer les termes propres préférablement aux périphrases, à moins que celles-ci ne soient absolument néceſſaires; éviter les ambiguités & les équivoques; observer les genres & les nombres des noms qu'on employe.

III. De construire ses phrases, de maniere qu'elles soient aisées à lire & à prononcer: ce qui n'arrive pas quand elles sont embarraſſées de plu-

sieurs conjonctions qui s'enclavent l'une dans l'autre, & qui coupent la phrase principale en un trop grand nombre de phrases incidentes. C'est encore un défaut en ce genre, que de disposer sa phrase de maniere qu'il y ait quelque terme difficile à ponctuer, & qu'on ne sache s'il se rapporte à ce qui précéde ou à ce qui suit.

IV. C'est encore une faute de langage, que de faire tomber sur deux mots un verbe qui ne convient qu'à un seul, par exemple : *ayant vû la couleur & le bruit*; comme aussi d'interrompre la phrase principale par une longue phrase incidente. Par exemple, *j'avois dessein de lui dire que, &c.* Inserer là un grand discours, & ajoûter à la fin, *puis de partir aussitôt.* Il faut d'abord dire la chose sans interruption, puis on ajoûte ce qu'on juge nécessaire. Ainsi pour rectifier la phrase précédente, on dira : *j'avois dessein de lui parler, & de partir aussitôt. Je voulois lui dire, &c.*

On proportionne le style au sujet, quand on n'avilit point une matiere

noble par des expressions basses, ou qu'on ne releve point un sujet commun par des termes graves & majestueux. Les anciens Poëtes comiques donnoient souvent ce dernier tour aux choses. Aristote cite à ce sujet, l'exemple du Poëte Cleophon, qui joignoit aux plus petites choses des épithetes nobles & magnifiques, & qui auroit dit volontiers *une figure venerable*. Je ne sai si ce n'est pas sur ce double abus, que roule aujourd'hui tout le jargon connu parmi nous, sous le nom de *Persifflage*, où l'on affecte d'énoncer les plus petites choses d'un air & d'un ton merveilleux, & de donner aux plus grandes un vernis ridicule & misérable.

Aristot. Rhétoriq. L. III. Ch. 7.

Ibid.

L'expression doit être pathétique, c'est-à-dire, se conformer aux passions que le sujet exige. S'il s'agit d'une injure, elle doit respirer la colere; si c'est d'une chose impie & honteuse, l'indignation & l'horreur: si c'est d'une action loüable, l'admiration; si c'est d'une chose digne de compassion, la pitié. Car le rapport

de l'expreſſion avec les choſes, contribue à la perſuaſion, & entraîne l'auditeur. Mr. Deſpreaux a rendu ainſi le même précepte.

Chaque paſſion parle un different langage : Art. Poët. Chant. 3.
La colere eſt ſuperbe, & veut des mots altiers,
L'abbattement s'explique en des termes moins fiers.

Enfin, le ſtyle doit donner à connoître les mœurs de celui qui parle, ce qui varie ſelon l'age, le ſexe, la nation, l'état, &c. Un enfant ne s'exprime pas comme un homme fait, ni celui-ci comme un vieillard. Le langage d'une femme eſt different de celui d'un homme, celui d'un François & d'un Tartare ne ſe reſſemblent gueres plus pour les idées que pour la diction; un courtiſan s'exprime avec plus de fineſſe & de légereté qu'un bourgeois. Horace marque avec quelle préciſion on doit diſtinguer ces nuances :

Horat. de Art. Poët. ℣ 114.

Intererit multùm Davusne loquatur, an heros;
Maturusne senex an adhuc florente juventâ,
Fervidus, an matrona potens, an sedula nutrix:
Mercatorne vagus, cultorne virentis agelli;
Colchus, an Assyrius; Thebis nutritus, an Argis.

CHAPITRE II.

Des differentes sortes de Style.

Le Style est entre les mains de l'Orateur, ce que les couleurs sont dans celles du Peintre; & comme on n'employe point les mêmes traits, ni les mêmes couleurs pour peindre un palais ou un paysage, qu'on ne représente point un incendie, comme une bacchanale, ni le Carnaval de Venise comme la bataille d'Arbelles: ainsi, l'on ne fait pas un recit de choses tristes & touchantes avec les mêmes expressions qu'on employeroit pour rendre une action follâtre ou un trait plaisant. Un raisonnement

précis & serré sur une matiere importante, exige d'autres tours d'élocution, que la description d'un combat ou d'une tempête : des reproches & des louanges ne se font point sur le même ton ; le crime & la vertu parlent un langage bien different. Aussi la premiere difference des styles naît-elle de la différence des sujets.

Quoiqu'elle paroisse infinie ; on la ramene néantmoins dans l'éloquence aux trois fins principales que se propose l'Orateur, d'instruire, de toucher & de plaire. A chacune de ces fins, répond un style particulier. A la premiere, le style simple pour instruire, prouver & convaincre; le style sublime, pour remuer les passions & entraîner les coeurs, le style temperé ou fleuri pour charmer l'auditeur, & lui faire goûter la vérité, à la faveur des ornemens dont on l'a embellie. Ces trois sortes d'élocutions sont comme le coloris des trois genres d'éloquence, dont nous avons traité dans le premier Livre, mais qu'il ne faut pas confondre avec eux.

SECTION I.

Du Style simple.

LEs principaux caracteres du style simple sont la naïveté, la clarté, la pureté, & la précision. Il ne rejette pas tous les ornemens, puisque lui-même a ses graces particulieres ; mais les ornemens affectés où l'art se montre trop à découvert. Il tire son principal mérite de l'élegance du langage, de la naïveté des pensées, & quelquefois même d'une certaine négligence, à laquelle on peut appliquer ce que Boileau a dit de l'Ode :

Art. Poët. Chant. 2. Souvent un beau désordre est un effet de l'Art.

Car puisque c'est au naturel que doit tendre ce style, il en coûte pour y arriver, autant d'efforts qu'il en coûte peu pour s'en écarter. Les hommes en général ont un penchant pour

le brillant & l'extraordinaire, & c'est ce qui rend souvent leurs discours obscurs ou guindés. Il est beaucoup moins aisé qu'on ne pense de dire les choses, & surtout les choses simples, comme elles sont. Ce n'est pas que le style de l'Orateur doive ressembler à celui du peuple, ni même à celui qu'on employe en conversation : le style simple n'est ni bas ni rampant, ni tout-à-fait familier. S'il n'a pas de vehémence, il doit conserver au moins de la dignité. Ciceron veut seulement qu'on y évite avec soin les pensées trop élevées, les expressions recherchées, les tours pompeux & brillans. On ne l'employe que pour se faire entendre, ce qui n'exclut pas une certaine noblesse, mais ce qui demande aussi une extrème clarté.

On ne sauroit choisir de meilleur modele de ce style, que Ciceron lui-même ; les termes qu'il employe ne sont ni recherchés ni singuliers, ce sont les mêmes que ceux dont on se sert en conversation : mais l'usage qu'il en fait, l'arrangement qu'il leur

donne, leur communique une grace, une élégance particuliere, & en même tems, si naturelle, qu'on imagine selon le mot (1) d'Horace, que rien n'est plus aisé à imiter; mais on se détrompe encore plus aisément à l'essai.

On doit employer le style simple, lorsqu'on parle de choses simples & communes, & principalement dans les récits & dans les parties du discours où l'Orateur veut instruire & préparer les esprits; comme dans l'exorde & la narration. Ce n'est point là la place des grandes figures ni des fleurs; & ce que Mr. Despreaux a prescrit pour le genre dramatique est exactement applicable au discours oratoire:

Art. Poët. Chant. 3. Que dès les premiers Vers, l'action préparée,
Sans peine, du sujet applanisse l'entrée.
Je me ris d'un Auteur, qui lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne fait pas m'informer;

(1) *Ut sibi quivis,*
Speret idem, sudet multùm, frustraque laboret,
Ausus idem. Horat. de Art. Poet.

En

Et qui débrouillant mal une penible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.
J'aimerois mieux encor qu'il déclinât son nom,
Et dit, je suis Oreste où bien Agamemnon,
Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles.

On se défie d'un homme qui ne cherche qu'à nous amuser par des phrases pompeuses & sonores. C'est une espece de charlatan, dont on n'est pas long-tems dupe; au lieu qu'on se previent aisément en faveur de celui qui semble négliger les paroles, pour ne s'attacher qu'aux choses. Cette simplicité de style regne dans la plûpart des exordes de Ciceron, & dans ses narrations. Aux exemples que nous avons rapportés en traitant de ces parties du discours, nous n'ajoûterons ici qu'un morceau fort court. Il s'agit d'un trait que Ciceron raconte, pour faire connoître la legereté d'esprit d'Antoine.

»Etant arrivé, dit-il, (1) envi-
»ron deux heures avant la nuit, à
»une demie-lieue de Rome; il se jetta
»dans un méchant cabaret, où il bût
»en cachette jusqu'au soir, & s'étant
»déguisé, il entre brusquement dans
»Rome * & vient heurter à son logis.
»Le portier demande, qui c'est?
»c'est, repond-il, un courier dépêché
»par Antoine, qui apporte des let-
»tres. On le mene à Fulvie, il lui rend
»une lettre, elle l'ouvre, elle est at-
»tendrie en la lisant, car elle étoit
»conçue en termes passionnés: An-

* Sur une espece de Chariot.

(1) *Cum horâ diei decimâ fere, ad Saxa rubra venisset, delituit in quadam cauponulâ, atque ibi se occultans, perpotavit ad vesperum. Inde cisio celeriter ad urbem advectus domum venit, capite involuto. Janitor, quis tu? à Marcô Tabellarius. Confestim ad eam cujus causâ venerat deducitur, eique epistolam tradit, quam cum illa legeret flens, (erat enim amatoriè scripta: caput autem litterarum sibi cum illâ mimâ nihil posthac futurum, omnem se amorem abjecisse illinc, atque in hanc transfudisse) cum mulier fleret uberius, homo misericors ferre non potuit, caput aperuit, in collum invasit.* Philipp. II. no. 77.

» toine y commençoit par des protes-
» tations d'un amour éternel pour Ful-
» vie, à laquelle il promettoit de n'a-
» voir jamais d'attachement que pour
» elle, & d'abandonner pour toûjours
» sa Comédienne. Fulvie pleuroit en
» lisant ces douceurs, & cet homme
» plein de pitié, touché des larmes
» de sa femme, se découvre & se jette
» à son cou.

Quel naturel dans la description de cette mascarade; ce ne sont ni les figures ni les expressions singulieres qui en font l'agrément, mais cette ingénieuse & délicate simplicité, qui charme bien davantage que tout ce qu'on peut imaginer de plus recherché. On ne peut mieux la sentir qu'en substituant à ce tour aisé & naturel des expressions fleuris, des termes figurés, des pensées saillantes. On verra du premier coup d'œil la différence qui se trouve entre la nature & l'art.

Au reste, cette simplicité de style n'est pas tellement affectée à l'exorde & à la narration, qu'il faille généra-

lement condamner tout exorde ou tout recit, dans lesquels elle ne domineroit pas. Il est des circonstances où le début doit être grand, magnifique & véhément; des récits où la nature même du sujet exige des mouvemens, & fournit des figures hardies. C'est donc à l'Orateur de mettre de la simplicité où elle convient; cela dépend de son discernement. Quelquefois même le style simple n'est pas incompatible avec les idées sublimes, celles-ci ayant par elles-même un certain éclat, une grandeur, que les ornemens ne feroient qu'obscurcir, qu'ils rendroient foiblement, à laquelle du moins ils n'ajoûteroient rien. Telle est cette pensée sublime de la Genese, dont Longin même a senti le merveilleux : *Dieu dit, que la lumiere soit, & la lumiere fut.* Les paroles dont cette pensée est revêtue, n'ont rien qui éblouisse; c'est-là hauteur & la majesté seule de la chose qui frape & qui étonne. Ainsi, il faut soigneusement distinguer un sublime de choses & un sublime d'expressions,

Genes. C. 1.

& le ſtyle ſublime d'avec le ſublime ou le merveilleux.

SECTION II.

Du Style Sublime.

LE Style Sublime ne conſiſte pas à employer de grands mots, des termes empoulés, mais à peindre avec force, avec véhémence par le moyen des expreſſions nobles, ſans enflure, des grandes figures & de tout ce que le langage a de plus relevé, pour repréſenter vivement les objets, & pour remuer les paſſions. D'où il ſuit que le ſtyle ſublime n'eſt autre choſe que la maniere de s'exprimer avec nobleſſe & avec énergie; fondée ſur la verité & la majeſté des penſées, & ſur la grandeur des ſentimens. Le ſublime de choſes peut bien être exprimé avec ſimplicité: mais le ſublime d'expreſſions ſuppoſe toûjours celui des penſées ou des ſen-

timens dont il contracte, pour ainsi-dire, sa premiere teinture.

Il exige comme le style simple, la clarté & la pureté du langage, car en quelque genre qu'on écrive, il n'est jamais permis d'être obscur : mais il admet de plus l'énergie des expressions, la force des épithetes, la hardiesse des figures, la pompe & l'harmonie des termes; le sublime peut resulter d'une seule de ces choses, ou de toutes prises ensemble; quelquefois il consiste dans un trait court & vif, quelquefois il comporte plus d'étendue.

Le style sublime suppose nécessairement trois choses. 1°. La grandeur & la noblesse du sujet, sur lequel l'Orateur doit parler. 2°. Une certaine élevation d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. 3°. Une force de sentiment, une véhémence naturelle qui touche & qui transporte. De ces trois choses, les deux dernieres doivent naître en nous & dépendent de la nature; la premiere est dans les objets indépendam-

Longin. c. 6.

ment des regles de l'art. Ce qui est de leur ressort, c'est la connoissance des figures & leur usage, le choix & la noblesse de l'expression, la composition & l'arrangement des paroles dans toute leur magnificence & leur dignité. Voici quelques traits dans chacun de ces genres.

Sublime dans les choses.

Mr. Bossuet parle ainsi de l'Idolatrie. » Tout étoit Dieu, excepté » Dieu même, & le monde que Dieu » avoit fait pour manifester sa puis- » sance, sembloit être devenu un » temple d'Idoles. Hist. Univer.

Un de nos Poëtes, peint ainsi la Toute-Puissance & la grandeur du vrai Dieu.

Au seul son de sa voix, la mer fuit, le Ciel tremble,
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble ;
Et les foibles mortels, vains jouet du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étoient pas.

Esther Act I. Scen. 3.

Tel est encore ce debut d'un autre de nos Poëtes, dans une Ode Sacrée.

Rouss. Ode Sacr. sur le Pseau. 48.

Qu'aux accens de ma voix la terre se reveille,
Rois soyez attentifs, Peuples, ouvrez l'oreille,
Que l'univers se taise & m'écoute parler:
Mes chants vont seconder les accords de ma
lyre,
L'Esprit-Saint me pénetre, il m'échauffe, il
m'inspire
Les grandes vérités que je vais révéler!

Dans tous ces morceaux, le sublime d'expression, naît & coule comme naturellement de celui des choses. L'Ecriture Sainte est la source la plus abondante de cette espece de sublime.

Sublime dans les Pensées.

Homere dans sa description du combat des Dieux, employe des pensées grandes & merveilleuses:

Iliad. L. X.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie:
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,

D'un coup de ſon trident, ne faſſe entrer le
jour;
Et par le centre ouvert, de la terre ébranlée,
Ne faſſe voir du Styx la rive déſolée:
Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
Abhorré des mortels & craint même des Dieux.

Ce qu'il fait dire à Ajax n'eſt pas moins grand. Jupiter pour favoriſer les Troyens, avoit couvert tout d'un coup l'armée des Grecs d'une épaiſſe obſcurité. Ce Héros s'écrie:

Grand Dieu, chaſſe la nuit qui nous couvre
les yeux; Iliad. Liv. XVII.
Et combats contre nous à la clarté des cieux.

Un Poëte Moderne, qui a choiſi Homere & Virgile pour ſes modeles, exprime bien noblement l'idée que les Ligueurs avoient de la valeur d'Henri IV.

Il marche. Cependant la Ville criminelle,
Le croit toûjours préſent, prêt à fondre ſur elle, Henriad. Chant. I.
Et ſon nom, qui du trône eſt le plus ferme appui,
Semoit encor la crainte & combattoit pour lui.

Les traits par lesquels il termine le portrait de Louis XIV. n'ont pas moins de force & de dignité.

Je le vois éprouvant des fortunes diverses,
Henriad. Chant. VII. Trop fier en ses succès, mais ferme en ses traverses;
De vingt peuples ligués bravant tout seul l'effort,
Admirable en sa vie & plus grand dans sa mort.

Sublime de Sentiment.

Nous avons déja cité plusieurs exemples en traitant des passions, nous n'en ajoûterons ici que deux, tirés, l'un de l'Histoire ancienne, l'autre de l'Histoire moderne.

» Soûtiendrez-vous seul le regard, » d'Annibal, (1) dit Pacuvius à son fils, » qui vouloit assassiner ce Général » Carthaginois, soûtiendrez-vous ce » regard formidable, que ne peuvent » soûtenir des armées entieres, qui

(1) *Vultum ipsius Annibalis quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem horret Populus Romanus, tu sustinebis?* Tit. Liv. Histor. Lib. XXIII. n°. 9.

» fait trembler le Peuple Romain ?

Au combat d'Arques, où Henri IV. avec une poignée de monde résista à l'armée de la Ligue, forte de plus de trente-mille hommes, ce Prince, avant que l'action s'engageât, fit avancer dans un bois voisin de la chaussée d'Arques, le Vicomte de Chartres & quelques autres Officiers distingués pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt ramenant le Comte de Belin, qu'ils avoient pris. Le Roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en soûriant. Celui-ci, qui cherchoit partout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondit qu'en marquant sa surprise, de voir si peu de soldats autour du Roi ; » vous ne les voyez pas tous, » lui dit le Roi, avec la même gayeté, » car vous n'y comptez pas Dieu & » le bon droit qui m'assistent. Ce sentiment ne semble-t-il pas avoir quelque chose au-dessus de l'humanité ?

Memoir. de Sully, nouv. édit. Liv. 3.



Sublime qui naît des Figures.

Toutes les figures ne produisent pas le sublime. Mais en général, celles qui sont les plus propres a donner au discours de la véhémence & de l'énergie, sont les images, les descriptions, & l'interrogation.

Dans Electre, Palamede rappelle ainsi à Oreste, la mort sanglante d'Agamemnon :

Electr. Act. IV. Scen. 3.

Oreste, c'est ici que le barbare Egisthe,
Ce monstre détesté, souillé de tant d'horreurs ;
Immola votre pere à ses noires fureurs.
Là, plus cruelle encor, pleine des Eumenides,
Son épouse sur lui porta ses mains perfides :
C'est ici que sans force & baigné dans son sang,
Il fut long-tems traîné le couteau dans le flanc.
Mais c'est-là que du sort lassant la barbarie,
Il finit dans mes bras ses malheurs & sa vie.

Longin donne pour exemple une description de tempête prise dans Homere, & copiée par Virgile. Le Poëte que nous venons de citer en fournit une qui n'est pas inférieure.

Une effroyable nuit fur les eaux répandue,
Déroba tout-à-coup ces objets à ma vûe;
La mort feule y parût.... Le vafte fein des mers
Nous entr'ouvrit cent fois la route des enfers;
Par des vents oppofés, les vagues ramaffées,
De l'abîme profond, jufques au Ciel pouffées,
Dans les airs embrafés agitoient mes Vaiffeaux;
Auffi prêts d'y périr qu'à fondre fous les eaux,
D'un déluge de feux, l'onde comme allumée,
Sembloit rouler fur nous une mer enflammée,
Et Neptune en courroux à tant de malheureux,
N'offroit pour tout falut que des rochers affreux.

Idomen. Act. I. Scen. 2.

L'interrogation eft très-fréquente dans les Orateurs : mais il en eft peu d'auffi vive, que celle par laquelle Ciceron preffe Tuberon, accufateur de Ligarius : » Que faifoit, lui dit-» il, votre épée nue dans la mêlée » de Pharfale ? De qui vouloit-elle » percer le Flanc ? Quel but fe pro-» pofoient vos armes ? Quel étoit » votre deffein ? A quoi tendoient vos » yeux, vos mains ? Pourquoi cette

»fureur ? Que souhaitez-vous ? Que
»désirez-vous ? (1)

Sublime qui resulte du Choix & de l'arrangement des mots.

Leur choix consiste ou dans la proprieté des termes simples, ou dans la force & la justesse des épithetes. Mr. Despreaux les a reunies dans cet admirable portrait de la mollesse :

La mollesse oppressée,
Dans sa bouche à ces mots, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Le Lutrin, Chant 2. Soûpire, étend les bras, ferme l'œil & s'endort.

Le nombre contribue beaucoup à donner de la force au discours. Tan-

(1) *Quid enim, Tubero, tuus ille districtus in acie Pharsalicâ gladius agebat ? cujus latus ille mucro petebat? Qui sensus erat armorum tuorum? Quæ tua mens ? Oculi ? Manus ? Ardor animi ? Quid cupiebas ? Quid optabas ?* Orat. pro Q. Ligario. n°. 9.

tôt ce sont plusieurs singuliers, comme dans le dernier des vers suivans :

O combien les François vont repandre de
larmes !
Quand sous la même tombe ils verront réunis
Et l'époux & la femme & la mere & le fils !

Henriade, Chant 7.

Tantôt ce sont les pluriels qui produisent le même effet, comme dans ce morceau de l'Œdipe de Sophocle, cité par Longin.

Himen, funeste Himen, tu m'as donné la vie :
Mais dans ces mêmes flancs ou je fus enfermé,
Tu fais rentrer le sang dont tu m'avois formé.
Et par-là tu produis, & des fils & des peres,
Des freres, des maris, des femmes & des
meres,
Et tout ce que du sort la maligne fureur,
Fit jamais voir au jour & de honte & d'horreur.

L'omission des liaisons donne encore beaucoup de vivacité au style, & produit quelquefois le sublime d'expressions. En effet, dit Longin, un

discours que rien ne lie & n'embarrasse, marche avec tant de rapidité, qu'il semble aller plus vîte que la pensée-même. Mr. de Voltaire, a peint avec cette chaleur le tumulte d'un assaut :

Henriade, Chant 6.

Tels qu'aux remparts de Troye on peint les Demi-Dieux ;
Leurs amis tous sanglans sont en foule autour d'eux ;
François, Anglois, Lorrains, que la fureur assemble,
Avançoient, combattoient, frapoient, mouroient ensemble.

Il en est de même des transitions imprévûes par lesquelles l'Ecrivain, interrompant tout-à-coup sa narration, met, sans en avertir un discours dans la bouche d'un de ses Héros, ou apostrophe lui-même son adversaire. De ce dernier genre est la figure que Demosthene employe contre Aristogiton : » Et il ne se trou» vera personne parmi vous qui ait du » ressentiment & de l'indignation de

» voir

» voir un impudent, un infame, » violer insolemment les choses les » plus saintes ? Un scélerat, dis-je, » qui. . . . . O le plus méchant de tous » les hommes ! rien n'aura pû arrêter » ton audace effrénée ?

Le Poëte que nous venons de citer nous donnera deux exemples des transitions imprévûes de la premiere espece. Il raconte comment les fauxbourgs de Paris furent forcés par l'armée d'Henri IV.

Du soldat effréné la valeur tourne en rage, Henriade, Chant 6.
Il livre tout au fer, aux flammes, au pillage;
Henri ne les voit point; son vol impétueux,
Poursuivoit l'ennemi, fuyant devant ses yeux.
Sa victoire l'enflamme, & sa valeur l'emporte;
Il franchit les fauxbourgs, il s'avance à la porte.
Compagnons, apportez & le fer & les feux,
Venez, volez, montez sur ces murs orgueilleux.

Dans cet instant paroît dans les airs un fantôme éclatant de lumiere. C'est Saint Louis qui vient arrêter la fougue des vainqueurs, par un discours plein de tendresse. Le Poëte continue ainsi :

- - - - A ces accens plus forts que le tonnerre,

Ibid. Le soldat s'épouvante, il embrasse la terre,
Il quitte le pillage. Henri plein de l'ardeur
Que le combat encore enflammoit dans son cœur,
Semblable à l'Ocean, qui s'appaise & qui gronde :
O fatal habitant de l'invisible monde,
Que viens-tu m'annoncer dans ce sejour d'horreur ?

Cette transition, *Henri dit ou parla de la sorte*; n'eût-elle pas rendu le discours languissant ? Le véritable lieu de cette figure, comme le remarque Longin, c'est quand le tems presse, & que l'occasion présente ne permet pas de différer. Ce qui est parfaitement justifié dans les exemples allegués.

Le même auteur dit que l'arrangement des mots produit une espece de sublime, qui consiste moins dans le sens & dans la force des pensées, que dans la disposition harmonieuse des

paroles, & il cite en preuve ces vers où Euripide décrit le Taureau furieux qui traîne Dircé :

Il tourne aux environs dans sa route incertaine,
Et courant en tous lieux où sa rage le mene,
Traîne après soi, la femme & l'arbre & le
rocher.

Mais il est visible, qu'il ne s'agit là que de l'énergie ou de la véhémence & non du sublime proprement dit.

Il y a quatre défauts opposés au sublime, savoir l'enflure, l'affectation, le pathétique déplacé, & la froideur, qui proviennent tous d'une fausse ambition de briller, qui fait qu'on s'éloigne de la nature.

L'enflure naît du sublime manqué, c'est-à-dire, qu'un Ecrivain, pour atteindre le sublime, employe des idées gigantesques, ou des expressions forcées ; de crainte d'être accusé de foiblesse ou de stérilité, il se livre aux fougues d'une imagination outrée. Malherbe, ne s'est pas garanti

de cet écueil dans ce tableau, de la peinture de St. Pierre.

C'est alors que ses cris en tonnerres éclatent;
Ses soûpirs se font vents, qui les chênes combattent,
Et ses pleurs, qui tantôt descendoient mollement,
Ressemblent un torrent, qui des hautes montagnes,
Ravagent & noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élement.

L'affectation est le vice de ceux qui veulent toûjours dire quelque chose d'extraordinaire & de brillant, semblables à ces Poëtes, dont Mr. Despreaux a dit:

Art. Poët. Chant I.

La plûpart emportés d'une fougue insensée;
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée:
Ils croiroient s'abbaisser dans leurs vers monstreux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pû penser comme-eux.

Ainſi le Taſſe, dit de Renaud dans la deſcription d'une bataille entre les Chrétiens & les Infideles, *que comme un ſerpent, à juger par la viteſſe avec laquelle il darde ſa langue, ſemble en lancer trois, de même les Sarraſins croyoient que Renaud manioit trois épées, à voir le mouvement de ſa main.* Cette idée eſt bien puérile.

Le pathétique eſt déplacé, lorſqu'on employe ſérieuſement les paſſions vehémentes, & les grandes figures pour des ſujets médiocres; car un trait noble ou ſublime peut avoir lieu dans une parodie, dans une piece badine; ainſi, dans la fable des deux cocqs, la Fontaine inſere cette exclamation: *Amour tu perdis Troye.* Mais on voit bien à quelle intention. On peche encore en ce genre, en voulant exciter des paſſions qui n'ont nul rapport avec le ſujet que l'on traite. C'eſt un écart, dont le ridicule eſt palpable.

La froideur du ſtyle vient de ce qu'on recherche trop la nouveauté dans les penſées. Longin ſe plaignoit

que cette maladie étoit commune dans son siecle; Quintilien la reproche à quelques-uns de ses contemporains, & s'il ne nomme pas Seneque, il le désigne assez clairement. Les Poëtes Espagnols sont pleins de ces sortes de pensées qui deviennent froides à force d'être recherchées. Gongora, l'un d'eux, dit d'un rossignol, qui varie son chant en mille manieres, *qu'il a cent mille autres rossignols dans son gozier*. Une autre dit d'une Bergere affligée, qui pleure au bord de la mer: *que cet élement s'avance pour recueillir ses larmes, & que les ayant renfermées dans des coquilles, il en fait des perles*. Le bel esprit, monté sur ce ton feroit-il fortune dans notre siecle & notre nation où l'on n'aime que les ornemens sages & bien entendus, qui forment la troisieme espece de style?



SECTION III.

Du Style tempéré ou fleuri.

LE ſtyle temperé ou fleuri, eſt celui qui admet tous le ornemens du diſcours, connus ſous le nom de fleurs d'éloquence; non qu'il les admette indiſtinctement & confuſément; cette parure demande du choix & de la verité. En vain les repandroit-on à pleines mains dans un ouvrage, ſi un juſte diſcernement n'en regle la diſtribution & la meſure.

La difficulté eſt donc de connoître dans quelles occaſions, & juſqu'à quel point il convient d'employer ces ornemens. On peut conſulter à ce ſujet les judicieuſes réflexions de Mr. Rollin, qui nous ont fourni le fonds de celles que nous allons faire. Man. d'Enſeigner, t. 2.

I°. On ne doit jamais prodiguer les agrémens dans le diſcours. Rien n'eſt moins conforme à la ſaine éloquence

que de courir continuellement après le bel esprit. Il n'en arrive que trop souvent, qu'on néglige le bon sens, & qu'ébloüi par des étincelles, on ne cherche qu'à éblouïr les autres. On a justement reproché ce défaut à Seneque, à Voiture, & à Balsac. Leurs compositions sont plutôt fardées qu'embellies, & ils sacrifient la justesse au désir de briller.

II°. Il faut que les ornemens naissent du sujet, & n'ayent point un air affecté ni trop recherché. Ces parures étrangeres sont pour l'ordinaire mal assorties avec la piece principale; on entrevoit un défaut de liaison, des nuances disparates entre le fonds & les agrémens dont on a prétendu le revêtir. Il est encore dangereux de s'arrêter trop long-tems sur les mêmes objets, de les retourner en tout sens, de vouloir les présenter par toutes les faces, de ne les abandonner, que quand on les a entierement épuisés. Cette folle abondance est quelquefois pire que la stérilité.

III°. La différence des sujets cons-

titue la difference des ornemens. La joie a ses livrées brillantes, & la douleur son appareil lugubre. On ne doit point se couronner de cyprès dans un festin, ni de roses, lorsqu'on gémit sur un tombeau. On peint un orage & un jour serein, avec des couleurs differentes. Il est donc essentiel d'étudier ce qui convient à chaque objet, & de le lui appliquer, sans confondre ni transporter de l'un à l'autre les nuances qui leur sont propres. L'Art Poëtique d'Horace & celui de Boileau, contiennent sur cette matiere des principes invariables.

IV°. Chaque genre de Rhétorique est susceptible de beautés, mais non pas de toutes également. Le déliberatif occupé de matieres importantes, qui par elles-mêmes fixent l'attention des auditeurs, peut s'attacher moins à les charmer que les autres. De-là vient, que les harangues de Demosthenes, si véhémentes d'ailleurs, ne sont presque point fleuries. Uniquement occupé des choses, il semble négliger les agrémens du dis-

cours. Ce genre ne les rejette pourtant pas abſolument. Les harangues de Ciceron pour la Loi de Manilius & contre Rullus, ſes Catilinaires & ſes Philippiques ſont pleines de traits brillans, & de parures nobles & majeſtueuſes que l'éloquence prête à la vérité. La différence du génie de ces deux Orateurs ne leur permettoit pas de repandre le même coloris ſur les objets.

V°. Le genre judiciaire, ſemble encore moins comporter les graces du ſtyle. Quelle apparence, qu'un Orateur s'amuſe à chercher des penſées brillantes, & des tours ingénieux, lorſqu'il s'agit de la fortune ou de la vie des citoyens ? Ce n'eſt pas des beautés molles & affectées, qu'il faut alors repandre dans le diſcours ; elles y ſeroient trop déplacées, mais des beautés, mâles, graves, ſolides, qui naiſſent du ſujet plutôt que de l'imagination de l'Orateur. Les mouvemens qu'on peut exécuter dans les grandes cauſes, permettent l'uſage des figures vives & hardies, & dans

les autres la nature du sujet & les circonstances peuvent déterminer l'Avocat à plaire à l'esprit, par quelques expressions fleuries, & par des pensées brillantes, employées sobrement, s'il prévoit qu'elles puissent applanir le chemin à la persuasion.

VI°. C'est au genre démonstratif, que le style orné, paroît particulierement affecté. Dans un discours d'appareil, tel qu'un panégyrique, un éloge, un compliment Académique, &c. l'Orateur peut déployer tout ce que l'art a de plus brillant & de plus spécieux. Contraint quelquefois par la stérilité de sa matiere, c'est dans son génie qu'il doit trouver des ressources pour offrir à ses auditeurs un discours qui les charme. L'éclat & la nouveauté des pensées, la magnificence des expressions, la hardiesse des figures, le tour harmonieux des périodes, doivent alors concourir à former un enchaînement de beautés qui tiennent long-tems l'auditeur dans la surprise & dans l'admiration.

VII°. Le principal mérite du style

fleuri consiste dans la variété. Un de nos Poëtes l'a dit :

Sans cesse en écrivant variez vos discours,
Un style trop égal & toûjours uniforme,
En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.

Or c'est le mêlange des figures & la multiplicité des tours d'expression qui produit cette variété. L'Orateur doit en ceci se proposer la nature pour modele. Si le blanc seul y régnoit, nos yeux n'en pourroient soûtenir l'éclat continué. Le noir seul y répandroit une tristesse affreuse ; les autres couleurs, si elles dominoient séparément, auroient aussi leur inconvenient. La main éternelle, qui a construit l'Univers les a variées avec un art & une sagesse si admirables, que ces couleurs en se soûtenant, ou en s'adoucissant les unes les autres, forment un spectacle magnifique, qui présente aux yeux des charmes toûjours nouveaux, & qui recréent la vûe sans la fatiguer, ni l'éblouïr. Il

en ſera de même des figures, leur multiplicité ne cauſera ni l'ennui ni le dégoût, ſi l'on a le talent de les varier. Mais cet enthouſiaſme même demande de la retenue. Il eſt dangereux de s'abandonner ſans réſerve à ſon génie, dans cette ſorte de ſtyle attrayant, où l'apparence du beau fait ſouvent illuſion.

Voici quelques exemples du ſtyle fleuri tirés des anciens & des modernes.

Ciceron parlant à Ceſar, en faveur de Ligarius, lui addreſſe cette penſée ingénieuſe. (1) »Vous n'avez rien »reçû de plus grand de la fortune, »que le pouvoir de conſerver la vie à »une infinité de perſonnes, ni rien de »meilleur de la nature, que la volon»té d'exercer cet Héroïſme.

Le Panégyrique de Trajan, eſt tout entier dans ce ſtyle fleuri, & ſi l'on peut reprocher quelque choſe à Pline,

(1) *Nihil habet nec fortuna tua majus, quam ut poſſis, nec natura tua melius quam ut velis conſervare quam plurimos.* Orat. pro Q. Ligar. n°. 38.

c'eſt d'y avoir mis trop d'eſprit. Nous choiſirons entre pluſieurs autres, l'endroit où il exalte la liberalité de cet Empereur, qui dans un tems, où le Nil, dont les inondations fertiliſent l'Egypte, ne s'étoit point débordé, avoit envoyé des bleds en abondance aux peuples de ce pays, réduits à une extrême diſette.

» C'étoit une ancienne tradition » parmi nous, dit le Panégyriſte, que » notre Ville ne pouvoit ſubſiſter ſans » les bleds d'Egypte. Cette nation » vaine & inſolente, ſe glorifioit de » nourrir un peuple vainqueur de » l'univers, & d'avoir en ſes mains & » dans ſon fleuve la diſette ou l'abon- » dance de Rome. Nous avons rendu » au Nil ſes richeſſes ; il a reçu les » mêmes bleds qu'ils nous avoit en- » voyés..... L'abondance qui regne » dans Rome par vos ſoins, nous fait » connoître que nous pouvons nous » paſſer de l'Egypte, & que l'Egypte » ne peut ſe paſſer de nous. C'étoit » fait du pays le plus fertile de la terre, » s'il eût été libre : il avoit honte d'une

» stérilité toute nouvelle pour lui,
» & la famine qui régnoit par-tout,
» ne lui causoit pas moins de peine
» que de confusion, lorsque vous êtes
» venu à son secours.

» Ses Laboureurs étoient étonnés
» de voir leurs greniers remplis de
» grains, qu'ils n'avoient pas recueillis,
» & se demandoient à eux-mêmes de
» quelles campagnes venoient ces
» bleds, & en quel endroit de l'Egyp-
» te, il y avoit un autre fleuve qui
» pût les produire.

» Ainsi, il est arrivé par votre
» moyen, que les campagnes de l'E-
» gypte n'ont pas été proprement sté-
» riles, & l'on peut dire, que le Nil,
» qui a souvent répondu aux voeux de
» ses habitans, n'a jamais coulé plus
» abondamment pour la gloire du
» Peuple Romain.

L'Orateur ajoûte une infinité d'autres choses brillantes sur le même sujet : ce que nous venons d'en rapporter, suffit pour montrer par quel art on peut embellir les choses les plus simples.

Parmi les modernes, Mr. Flechier & Mr. de Fontenelle entre autres, répandent des fleurs & de l'agrément sur tout ce qu'ils touchent. Comme nous les avons déja cités, nous tirerons d'un autre Auteur très-ingénieux quoique moins connu un exemple du ſtyle fleuri. C'eſt un éloge des Maréchaux d'Etrées, & de Villars; ces Généraux, qui, à la plus haute valeur uniſſoient l'amour & le goût des Lettres.

Diſcours Académiq. de Mr. Gaichiez, de l'Académie de Soiſſons.

»Rien ne convenoit davantage à »la culture des Lettres, que ce genre »de milice que l'un d'eux a profeſſé. »Diſpenſé des mouvemens continuels »que ſe donnent ceux qui comman»dent ſur terre, à couvert de l'abord »de mille importuns, que la com»plaiſance & la politique ne permet»tent pas d'éviter, il a eu ſur mer la »liberté d'appeller les Muſes à ſon »bord. Dans les voyages de long »cours, dans les calmes les plus en»nuyeux, la lecture des meilleurs »Auteurs, les obſervations des plus »habiles Pilotes, le commerce d'une

»élite

» élite d'Officiers remplissoient ces
» heures tranquilles. J'oserois presque
» dire que l'appartement du Vice-
» Amiral étoit une Académie flottan-
» te, qui portoit dans tous les climats
» l'érudition & la délicatesse Fran-
» çoise.

» Toutes les Muses n'étoient pas sur
» le vaisseau du Vice-Amiral, elles
» s'étoient partagées pour accompag-
» ner un autre Général sur nos fron-
» tieres. Apollon lui-même sembloit
» s'être multiplié pour se trouver tout-
» à-la fois sur le bord de l'un, & sous
» la tente de l'autre. Il distribuoit ses
» faveurs à ces deux Généraux, com-
» me il distribue ses rayons pour éclai-
» rer la terre & la mer. Quelque
» grand, quelque terrible que parût
» ce Maréchal, à la tête de ses Le-
» gions victorieuses, il n'en étoit ni
» moins poli ni moins aimable dans la
» société. La vivacité de ses reparties
» dans les conversations, la sublimité
» de ses connoissances dans les Con-
» seils, le goût qu'il trouvoit aux en-
» tretiens des gens de Lettres, son

» discernement sur les ouvrages de
» Poësie & d'éloquence, les graces
» qu'il semoit dans ses Lettres parti-
» culieres, tout se ressentoit des fa-
» veurs du Parnasse. Apollon & Mars
» sembloient le favoriser à l'envi, &
» l'on étoit également surpris de trou-
» ver à la fois & tant de science dans
» un Général, & tant de valeur dans
» un homme de Lettres.

Ce morceau est certainement ingénieux, & s'il peche par quelque endroit, ce n'est que par les allusions fréquentes aux fables accréditées dans l'antiquité, mais qui n'ont plus de cours parmi nous.



CHAPITRE III.

De la forme du Style.

LA forme du Style dépend des mots considerés, comme sons propres à frapper l'oreille. Or, il y a trois choses principales à remarquer dans les mots pris sous ce rapport, leur quantité, leur qualité, & leur enchaînement. Leur quantité consiste dans les syllabes longues ou breves, plus longues ou plus breves dont ils sont composés. Leur qualité dans l'impression forte ou foibles, douce ou rude qu'ils font sur l'oreille. Enfin leur enchaînement produit des phrases d'une étendue convenable. De-là il s'ensuit que le choix de ces sons n'est point indifférent pour l'éloquence, puisqu'il peut y en avoir de plus expressifs les uns que les autres : 2°. Que ces sons forment une espece

d'harmonie qui charme l'oreille, quand elle est observée; & qui la choque quand elle est négligée ou violée. 3°. Qu'ils produisent dans le discours des parties distinguées par des intervalles, & marquées par des repos. C'est ce qu'on nomme périodes. Ces trois articles méritent un examen particulier.

SECTION I.

Du choix des Mots.

L'ÉLOQUENCE ne dépend pas uniquement des mots, ils n'en sont que l'écorce: mais il est d'experience que les mots bien choisis prêtent aux choses une grace nouvelle, un coloris vif & éclatant qui donne du prix aux objets les plus communs. Les pensées les plus nobles, exprimées foiblement perdent de leur force, les plus communes en acquierent, ou se présentent du moins avec agrément,

ſi l'on ptend ſoin de les revêtir d'expreſſions juſtcs, riantes ou énergiques,

Lorſque les penſées ſont claires, le choix des mots n'eſt pas difficile, ils viennent comme d'eux-mêmes ſe ranger ſous la plume de l'Ecrivain :

Selon que notre idée eſt plus ou moins obſcure,
L'expreſſion la ſuit ou moins nette ou plus pure ;
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aiſément.

Mais comme chaque langue a ſon génie particulier, des tours & des expreſſions qui lui ſont tellement propres, qu'ils ne peuvent être rendus avec la même force dans une autre langue; il faudroit un long traité pour expliquer ce qui concerne le choix des mots dans chacune : ainſi nous nous bornerons à ce qui peut être commun à toutes les langues, c'eſt-à-dire l'élegance des termes, leur énergie, & le choix des épithetes.

L'élegance conſiſte à n'employer que des termes propres & marqués

au coin du bel usage. Elle évite également les mots surannés & les expressions hasardées, que l'usage n'a pas encore confirmés, les périphrases enflées qui ne disent rien de plus que ce qu'auroit fait une expression simple, les allusions basses ou guindées & les saillies déréglées qui sentent le phebus. La netteté & la précision sont les principaux fondemens de la nôtre. Parmi nos Ecrivains, on peut regarder comme des modeles d'élegance Mr. Racine pour la Poësie, & Mr. de la Mothe pour la Prose. Voici un morceau de ce dernier, qui prouve que notre langue, pour exprimer de grandes choses, n'a pas besoin de recourir à des mots extraordinaires.

Discours qui a remporté le prix de l'Académie en 1709. prem. Partie.

» Héros, Rois de la terre, hommes » d'Etat, c'est sur l'indépendance que » vous établissez votre grandeur, & » tout semble concourir avec votre » orgueil, pour fortifier la haute » idée que vous vous en faites. Vous » commandez à des armées nombreu- » ses, les peuples entiers marchent, » combattent, prodiguent leur vie

»ſous vos ordres. La terre ſe taît en »votre préſence; les loix mêmes vous »obéiſſent, & vous repandez les bien- »faits & les châtimens au gré d'un »caprice que perſonne n'a droit d'in- »terroger. Chacun avec un viſage »d'eſclave, vient étudier dans vos »yeux le ſacrifice que vous exigez de »lui, & le Trône pour vous n'eſt pas »ſeulement un Trône; c'eſt un Au- »tel où vous recevez l'hommage des »humains. Parmi les expreſſions qui forment cette tirade, il y en a de figurées : mais la plûpart ſont ſimples, placées dans leur ordre naturel, & propres aux objets qu'elles repréſentent.

L'énergie des expreſſions conſiſte à peindre les choſes d'une maniere forte & vive. Des exemples la feront encore mieux connoître. Mr. Flechier, dit de Mr. de Turenne : »On »l'a vû dans la fameuſe bataille des »Dunes arracher les armes des mains »des ſoldats étrangers, qu'une féro- »cité naturelle acharnoit ſur les vain- »cus. A ces mots, *arracher*, *férocité*,

Oraiſon funeb. de M. de Turene.

acharnoit, qui sont forts & énergiques, substituez ceux-ci ; *ôter*, *cruauté*, *animoit :* vous défigurez entierement le tableau. Parmi nos Poëtes modernes, Mr. Rousseau brille par le choix & l'énergie des expressions. Il n'est besoin, pour s'en convaincre, que de peser les expressions de la strophe suivante :

Ode Sacrée, tirée du Ps. 57.

Ainsi que la vague rapide,
D'un torrent qui roule à grand bruit,
Se dissipe & s'évanouit
Dans le sein de la terre humide ;
Ou comme l'airain enflammé
Fait fondre la cire fluide
Qui bouillonne à l'aspect du brasier allumé :
Ainsi leurs grandeurs éclypsées
S'anéantiront à nos yeux ; &c.

Enfin, ce qui contribue tout ensemble à l'élégance & à la force du style, ce sont les épithetes ; sans elles le discours languit. Mais elles ne doivent être ni triviales ni multipliées à l'excès. La poësie ne les ménage pas, & elle en tire de grands secours ; la

prose doit être plus réservée, & dans le choix & dans l'usage qu'elle en fait. Un Orateur moderne appelle la Cour » un théâtre *changeant* & *mobile*, » ou la scene varie à chaque instant, » une région d'intrigues *cachées*, de » perfidies *ténébreuses*, de méchanceté » *profonde* & *reflechie*... un labyrinte » de *detours tortueux*, où la prudence » marche au hasard, où la route de » la prospérité mene souvent à la dis- » grace, &c. Les épithetes doivent toûjours ajoûter quelque qualification de loüange ou de blâme, & un nouveau degré de force au sujet auquel on les joint.

Oraif. funeb. du Card. de Fleury, par le P. de Neuville.



SECTION II.

De l'Harmonie & de l'arrangement des Mots.

NOUS entendons ici par harmonie ce que les Grecs entendoient par le mot de *Rythme*, & les Latins par celui de *nombre*; c'est-à-dire, un concert, une cadence qui résulte de l'arrangement des mots, & qui satisfait l'oreille. Mais il faut bien distinguer l'harmonie oratoire, de l'harmonie poëtique. Voyons d'abord quelles notions les plus grands Maîtres ont données de la premiere; ensuite, si elles sont applicables à notre langue; & enfin, nous justifierons les préceptes par des exemples.

Rhétorique, L. 3. C. 8. Tout ce qu'Aristote dit du nombre oratoire, se réduit en substance à ceci; qu'il ne faut pas que le discours ait cette cadence gênée, qui convient à la poësie, & qu'on appelle le metre

μέτρον, mais une cadence libre que l'on nomme Rythme ῥυθμός. Si le discours étoit enchaîné comme la poësie; il paroîtroit affecté, & ne seroit propre qu'à distraire l'auditeur en le rendant plus attentif à l'harmonie qu'au fonds des choses: mais s'il manquoit de Rythmes, il seroit trop libre, & n'auroit aucun repos, ce qui n'est pas moins désagréable pour l'oreille que pour l'esprit. Le Rythme & le nombre oratoire sont donc la même chose. Le metre est une espece de rythme, mais gênée par la quantité & le nombre des syllabes, que le Poëte n'est pas le maître de déterminer à son gré, mais qu'il doit employer suivant le méchanisme de la versification, si cette valeur syllabique a lieu dans la langue dans laquelle il écrit. Il ne faut pas même que l'Orateur soit trop scrupuleux sur le rythme, une exactitude servile sentiroit l'affectation. Pour l'harmonie dans la prose Grecque, cet Auteur rejette le spondée, l'iambe & le trochée, pour n'admettre que le Pæan,

dont il distingue deux especes, l'un d'une syllabe longue, suivis de trois breves, l'autre de trois syllabes breves suivies d'une longue. Le premier convient au commencement des phrases, l'autre à la fin. Telle est la doctrine d'Aristote sur le nombre oratoire.

Mais en quoi consiste-t-il, & quelle est sa nature? C'est ce que nous expliquera Ciceron, qui a beaucoup plus approfondi cette matiere. Il distingue deux sortes d'élocutions, l'une astreinte à des regles plus séveres, & c'est la poësie. Lautre qui est la prose (1) plus libre plus dégagée, non pour couler plus rapidement, ou pour marcher au hasard, mais pour procéder suivant certaines regles sans être resserrée par des liens aussi étroits que la premiere. Il ajoûte (2) qu'il

(1) *Liberior est oratio & plane, ut dicitur sic soluta, non ut fugiat tamen aut erret, sed ut sine vinculis sibi ipsa moderetur.* De Orator. Lib. III. N°. 184.

(2) *Et si numerosum est id in omnibus sonis atque vocibus quod habet quasdam impres-*

y a dans tous les mots quelque chose de nombreux qu'on peut mesurer par des intervalles égaux, & que cette sorte de nombres a des graces dans le discours, pourvû qu'elle ne forme pas une suite de sons continuée sans repos. Car pourquoi rejetteroit-on comme désagréable, un flux de paroles qui se précipitent sans intervalles marqués, si la nature n'avoit mis dans l'oreille des auditeurs des principes de modulation qui supposent de l'harmonie dans les expressions ?

Il ne faut donc pas, continue-t-il (1) chercher le nombre dans une

siones, & quod metiri possumus intervallis æqualibus, rectè genus hoc numerorum, dummodo ne continuum sit, in orationis laude ponetur. Nam si rudis & indocta putanda est illa sine intervallis loquacitas perennis & profluens, quid est aliud causæ cur repudietur, nisi quod hominum aures vocem naturâ modulantur ipsæ? Quod fieri, nisi inest numerus in voce, non potest. Ibid. n°. 185.

(1) *Numerus in continuatione nullus est. Distinctio & æqualium, & sæpe variorum intervallorum percussio, numerum conficit: quem in cadentibus guttis, quod in-*

suite de sons mis bout-à-bout sans interruptions Mais il consiste dans la distinction des membres de phrase plus ou moins longs, qui frapent l'oreille avec des intervalles ou des repos égaux ou inégaux. C'est ce que nous pouvons remarquer dans les gouttes d'eau qui tombent d'espace en espace, & avec des intervalles sensibles, mais ce qu'il n'est pas possible d'appercevoir dans un fleuve qui roule ses eaux avec continuité.

Il s'ensuit de-là, que le nombre est ce qui met de la distinction entre les diverses parties d'une phrase ou d'une période, tant pour soulager l'esprit des auditeurs, que pour faciliter la respiration de l'Orateur, & flatter agréablement l'oreille.

(1) Quintilien suit en ce point Ciceron, & tous deux entrent sur l'harmonie dans des détails très-subtils,

tervallis distinguuntur, notare possumus, in amni præcipitante non possumus. Ibid. N. 186.

(1) *Rythmi, id est numeri, spatio temporum constant.* Instit. Lib. IX. C. 4.

mais beaucoup plus propres à la langue Latine qu'à la nôtre ; car ils examinent avec la derniere exactitude quels sont les piés où metres les plus propres à rendre la prose nombreuse. Or toutes ces observations sont peu applicables à nôtre langue, qui n'a point de quantité fixe pour chaque mot, comme celles des Grecs & des Romains, quoique pourtant elle ait sa Prosodie.

Mr. l'Abbé d'Olivet, qui vient de nous donner un traité sur cette matiere a défini le nombre oratoire, une sorte de modulation qui résulte, non-seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité & de l'arrangement des mots. Prosodie Françoise. pag. 125.

Il donne pour premiere cause de cette modulation la valeur syllabique des mots dont une phrase est composée, c'est-à-dire, leurs longues & leurs breves, non assemblées fortuitement, mais assorties, de maniere qu'elles précipitent ou rallentissent la prononciation au gré de l'oreille. Ceci, encore une fois a beaucoup

plus de rapport aux langues mortes dont tous les mots étoient déterminés par une quantité fixée & invariable, qu'aux langues vivantes, dans lesquelles elle est infiniment moins sensible. Tout ce qu'on peut dire en général, c'est que les mots composés de breves ont plus de vehémence & de feu, ceux où dominent les longues, plus de douceur & de majesté.

2°. Il ajoûte qu'on doit avoir égard à la qualité des mots considerés, comme des sons ou éclatans, ou sourds, ou lents, ou rapides, ou rudes ou doux. Or, il est important pour l'harmonie de savoir temperer ces sons l'un par l'autre; il n'y en a point de si rudes qui ne puissent être adoucis, ni de si foibles qui ne puissent être fortifiés.

3°. Il apporte pour derniere cause de l'harmonie l'arrangement des mots. Il remarque que souvent on est obligé de transposer des mots ou même des membres de phrases, non seulement pour être plus clair & plus énergique, mais encore pour donner

à

à son style un tour harmonieux. D'où il conclut qu'une phrase bien cadencée est un tissu de syllabes bien choisies & mises dans un tel ordre, qu'il n'en resulte rien de dur, rien de lâche, rien de trop long, rien de trop court, rien de pesant, ni rien de sautillant.

De-là nous croyons pouvoir conclurre, que l'harmonie est une juste proportion des membres de chaque phrase, & des phrases entre-elles, ensorte qu'elles n'échapent point à l'oreille par leur brieveté, & qu'elles ne la fatiguent pas non-plus par leur longueur. Car l'oreille, comme le remarque Ciceron, (1) ou plutôt

(1) *Aures enim, vel animus, aurium nuntio naturalem quandam in se continet vocum omnium mensionem. Itaque & longiora & breviora judicat & perfecta ac moderata semper expectat. Mutila sentit quædam & quasi decurtata; quibus, tanquam debito fraudetur, offenditur: productiora alia & quasi immoderatius excurrentia, quæ magis etiam aspernantur aures: quod cum in plerisque, tum in hoc genere, nimium quod est, offendit vehementius, quam id, quod videtur parum.* Orat. n°. 177 & 178.

l'ame, à qui l'oreille fait son rapport, a pour ainsi-dire dans soi-même la mesure de tous les sons; elle juge de ce qui est trop long ou de ce qui est trop court; elle attend toujours quelque chose de parfait, & qui ait une juste proportion. Si on ne lui présente que des membres tronqués & mutilés, elle s'en offence, comme si on vouloit la frustrer de ce qui lui est naturellement dû. Mais elle est encore plus blessée de certaines phrases trop étendues, & poussées au-delà des justes bornes. Car le trop qui choque partout où il se trouve, choque encore plus dans le discours oratoire que le trop peu.

Isocrate fut le premier qui rendit les Grecs attentifs aux charmes de l'harmonie oratoire; & Ciceron procura les mêmes avantages à la langue Latine. Les differens morceaux que nous avons cités des harangues de cet Orateur, suffisent pour prouver combien il excelloit en cette partie. Nous n'ajoûterons ici que deux exemples choisis par Mr. Rollin.

Quam spem cogitationum & consiliorum meorum, cum graves communium temporum, tum varii nostri casus fefellerunt. Nam qui locus quietis & tranquillitatis plenissimus fore videbatur, in eo maxima molestiarum & turbulentissimæ tempestates extiterunt. La plûpart des sons qui dominent dans ces deux phrases sont longs, & par consequent graves & majestueux, les membres en sont égaux & terminés par des chûtes pleines & sonores. Lib. I. de Orat. n°. 2.

Hæc centuripina navis erat incredibili celeritate velis.... Evolarat jam è conspectu fere fugiens quadriremis, cum etiam tunc cæteræ naves in suo loco moliebantur. Quelle légereté dans la premiere de ces phrases & dans le commencent de la seconde par opposition avec la pesanteur du mot qui termine celle-ci. On ne pourroit que plaindre le malheur des personnes, dont l'oreille seroit insensible à ces impressions. Verrin. VII. n°. 87.

Notre langue a aussi son harmonie, moins marquée, moins connue que celle des Langues Grecques & Latine,

mais non moins réelle puisqu'une oreille délicate la saisit dans nos bons Orateurs. Les observations les plus sûres qu'on ait faites à cet égard, veulent qu'on évite le choc des voyelles finales & initiales d'un mot à l'autre, à l'exception de l'*é* muet qui se fond & se perd pour ainsi-dire avec les autres voyelles; le concours fréquent des consonnes qui répand de la dureté dans le style. La rencontre des mots rudes, désagréables à prononcer & par consequent à l'oreille, les pauses mal placées, les repos de voix mal distribués, les rimes, les consonances semblables, les mesures qui approchent de celles des vers, & encore davantage les vers tous faits. C'est encore un défaut que d'y rencontrer des répétitions trop fréquentes d'un même mot, d'une particule, des terminaisons semblables, jusqu'à une même lettre qui revient trop tôt ou trop souvent. Enfin, on doit bannir du discours oratoire, les parentheses longues & frequentes, les inversions, les transpositions, les phra-

ses coupées & le style hâché. Toutes ces choses sont, quoique dans differens dégrés, opposées à l'harmonie. On trouve dans nos Orateurs des morceaux très-nombreux, & dans lesquels l'harmonie est sensible. Tel est celui-ci de Mr. Flechier; » il passe » le Rhin, & trompe la vigilance d'un » Général habile & prévoyant, il ob- » serve les mouvemens des ennemis. » Il releve le courage des alliés. Il » ménage la foi suspecte & chancelan- » te des voisins. Il ôte aux uns la vo- » lonté, aux autres les moyens de » nuire, & profitant de toutes ces » conjonctures importantes qui pré- » parent les grands & glorieux éve- » nemens, il ne laisse rien à la fortune, » de ce que le conseil & la prudence » humaine lui peuvent ôter. (Jusqu'ici les phrases montent par gradation, & les sons foibles ou sourds, sont mêlangés & soûtenus par de plus forts. Mais en voici de plus pleins encore & de plus vigoureux.) » Déja » fremissoit dans son camp, l'ennemi » confus & déconcerté. Déja prenoit

» l'essor pour se sauver dans les mon-
» tagnes, cet aigle dont le vol hardi
» avoit effrayé nos provinces. Ces
» foudres de bronze, que l'enfer a in-
» ventés pour la destruction des hom-
» mes, tonnoient de tous côtés, pour
» favoriser & pour précipiter cette
» retraite, & la France en suspens at-
» tendoit le succès d'une entreprise,
» qui selon toutes les regles de la
» guerre étoit infaillible.

Mr. Bossuet, quoiqu'il paroisse moins occupé du soin des paroles, joint en plusieurs endroits la convenance de l'harmonie à la noblesse & à la grandeur des idées. De ce nombre est cette peinture du retour de la Reine d'Angleterre en France, après que Charles I. fut tombé entre les mains des Parlementaires :

Orais. fun. de la Reine, d'Anglet.

» O voyage bien different de celui
» qu'elle avoit fait sur la même mer,
» lorsque venant prendre possession du
» Royaume de la Grande-Bretagne,
» elle voyoit pour ainsi-dire les ondes
» se courber sous elle, & soûmettre
» toutes leurs vagues à la dominatrice

» des mers ! Maintenant chassée, » poursuivie par ses ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui » faire son procès : tantôt sauvée, » tantôt presque prise, changeant de » fortune à chaque quart-d'heure ; » n'ayant pour elle que Dieu & son » courage inébranlable, elle n'avoit » ni assez de voiles, ni assez de vent » pour favoriser sa fuite précipitée.

Au reste, on ne peut mieux se former à cette harmonie, qu'en consultant d'excellens modeles, & en jugeant avec sévérité de ce qui plaît ou choque dans la déclamation des Orateurs. Mais pour en sentir davantage la nécessité, il faut employer le moyen dont Ciceron se sert dans son livre de l'Orateur ; savoir de choisir quelques périodes nombreuses & bien arrondies, de les décomposer & d'en renverser l'ordre & la structure, afin de juger, si en conservant le même sens on retrouve les mêmes graces pour l'oreille. Voici l'épreuve qu'en fait Ciceron : *neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos & Lælios multi* Orat. n.229.

venalitii mercatoresque superarunt. Cette phrase est nombreuse : faites-y le moindre changement, mettez par exemple, *multi superarunt mercatores venalitiique*, toute sa beauté s'évanoüira. Faisons la même chose au morceau de Mr. Bossuet, & construisons le de la sorte. » O voyage bien » different de celui qu'elle avoit fait » sur la même mer, lorsque venant » prendre possession du Royaume de » la Grande-Bretagne, elle voyoit » les ondes se courber, pour ainsi » dire sous elle, & soûmettre à la » dominatrice des mers toutes leurs » vagues. Maintenant chassée, pour» suivie par ses ennemis implacables, » qui avoient eu l'audace de lui faire » son procès, tantôt presque prise, » tantôt sauvée, changeant de fortune » à chaque quart-d'heure, n'ayant » pour elle que son courage inébran» lable & Dieu, elle n'avoit ni assez » de vent, ni assez de voiles pour fa» voriser sa fuite précipitée. C'est le même sens, ce sont les mêmes mots, & cependant la transposition de quel-

ques-uns, ôte la cadence des chûtes, & fait disparoître entierement l'harmonie.

SECTION III.

De la Période.

LE mot Période est originairement Grec, & signifie un assemblage, un enchaînement de paroles qui forment un sens complet, que l'esprit puisse appercevoir sans peine; composé de parties distinguées dépendantes les unes des autres, & disposées avec harmonie dans une étendue facile à prononcer.

Les anciens distinguoient deux sortes de phrases, les unes libres & sans aucun tour, les autres périodiques. Les premieres étoient en usage parmi les plus anciens Prosateurs. C'est la maniere d'Herodote. Mais ces sortes de phrases qui commencent avec le sens & qui ne finissent qu'avec

AristotRhét. L. 3. C. 9.

lui sont désagréables, parce que l'on n'en aperçoit la fin que lorsqu'on y est arrivé, or l'esprit est bien aise d'entrevoir du moins le terme auquel on le conduit.

La période, au contraire, est une phrase qui par elle-même & indépendamment du sens a un commencement & une fin ; on en pressent la longueur dès qu'elle commence, car elle procede avec un certain ordre. Toutes les conclusions des différentes périodes, satisfont le lecteur, ou l'auditeur, qui voit toujours quelque chose d'exposé ou de prouvé à mesure qu'il avance; & elle est facile à retenir à cause du nombre & de la cadence.

La période doit se terminer avec le sens. Si elle est rompue, elle y repand souvent de l'obscurité & de l'équivoque, & cela, beaucoup plus en Grec & en Latin qu'en François ; à cause de la liberté d'arrangement de ces deux langues, qui fait qu'un mot paroît appartenir à un membre de la phrase, tandis qu'il appartient à l'autre.

Les parties de la Période se divisent en membres & en incises. On appelle membres celles qui forment un sens à la verité, mais imparfait & dépendant de ce qui précede ou de ce qui suit. On entend par incises, celles qui par elles-mêmes n'ont point assez d'étendue pour former un sens, & qui sont comme les parties des membres. Des exemples les feront connoître.

Un de nos Orateur s'exprime ainsi au sujet des Généraux d'armée auxquels il est bien difficile de se défendre des sentimens d'orgueil : » S'il y a » une occasion au monde où l'ame, » pleine d'elle-même, soit en danger » d'oublier son Dieu, (*premier membre où le sens est imparfait & suspendu*) c'est dans ces postes éclattans, où un homme, par la sagesse de sa conduite, par la grandeur de son courage, par le nombre de ses soldats, devient comme le Dieu des autres hommes ; (*second membre qui peut laisser encore quelque chose à désirer, sinon à l'esprit, du moins à l'oreille*)

» & rempli de gloire en lui-même, » remplit tout le reste du monde, » d'admiration, d'amour ou de frayeur. (*Troisieme membre, qui rend la pensée, la période, & l'harmonie completes.*)

Il ajoûte incontinent : » Les dehors » mêmes de la guerre, le son des ins- » trumens, l'éclat des armes, l'ordre » des troupes, le silence des soldats, » l'ardeur de la mêlée, le commence- » ment, le progrès, la consommation » de la victoire, les cris différens des » vaincus & des vainqueurs, (*toutes les parties de cette énumération qui jusqu'à présent ne forment aucun sens complet sont des incises.* L'Orateur l'acheve ainsi : Toutes ces choses » at- » taquent l'ame par tant d'endroits, » qu'enlevée à tout ce qu'elle a de » modération, elle ne reconnoît ni » Dieu ni elle-même.

La difference des membres & des incises consiste principalement dans l'étenduë qui est bien moindre dans ceux-ci, & encore en ce que les incises ne renferment quelquefois point

verbes, au lieu que le membre en enferme néceſſairement un au moins.

La période eſt ou ſimple ou compoſée. La période ſimple eſt celle qui n'a qu'un membre, & en ce ſens, toute propoſition ſimple pourroit être appellée période. Mais cette idée n'eſt point exacte. Puiſque la période doit avoir une certaine étendue, une certaine harmonie, & préſenter d'abord un ſens imparfait, puis complet. Cette propoſition ſimple : *Rien n'eſt inſurmontable à la force*, n'eſt donc point une période, mais Ciceron en fait une, en diſant » il n'eſt » rien de ſi puiſſant ni de ſi (1) redou- » table dont le fer & la force ne puiſ- » ſent enfin venir à bout. C'eſt la même penſée, mais le tour & l'arrangement des mots lui donnent l'étendue d'une période.

Toute période, à proprement parler, eſt donc compoſée, & il y en a de deux, de trois, de quatre, même de

(1) *Nulla enim eſt tanta vis, tanta copia, quæ non ferro ac viribus debilitari frangique poſſit.* Orat. pro M. Marcell. nº. 8.

cinq & de six membres. On en connoit peu au-delà, elles seroient trop longues & difficiles à prononcer.

Période à deux membres.

Orais. Fun. de M. de Montaus. Quoiqu'il n'y ait rien de si naturel à l'homme, que d'aimer & de connoître la vérité, il n'y a rien qu'il aime moins & qu'il cherche moins à connoître.

Période à trois membres.

Demosth. » Superieurs en vaisseaux, en trou-» pes & en finances à tous les Grecs, » nous négligeons nos avantages; » puisque souffrans que chaque peu-» ple de la Grece nous surpasse en ac-» tivité, en valeur, & en prévoyan-» ce, nous luttons contre Philippe, » en atheletes novices, dont la main » lourde ne fait que se porter aux di-» vers coups qui les blessent, & que » l'adresse où le courage eût pû parer.

Période à quatre membres.

» Si je vous parle ainsi, (1) Mes-
» sieurs, ce n'est point en vûe d'ex-
» citer votre zele : il me prévient, &
» me serviroit à moi-même d'exem-
» ple : mais en qualité de Consul obli-
» gé à porter la parole, je n'ai point
» voulu manquer à un de mes plus es-
» sentiels devoirs.

Période à cinq membres.

» Que l'ignorance rabaisse tant
» qu'elle voudra, l'éloquence & la
» poësie, & traite les habiles Ecri-
» vains, de gens inutiles dans les
» Etats : nous ne craindrons point de
» le dire à l'avantage des Lettres, &
» de ce Corps fameux, dont vous fai-
» tes maintenant partie : du moment

Discours de M. Racine à la recept. de Mrs. Bergeret & Thom. Corneille.

(1) *Atque hæc non ut vos, qui mihi studio penè præcurritis, excitarem, locutus sum: sed ut mea vox, quæ debet esse in republica princeps, officio functa consulari videretur.* Orat. IV. in L. Catil. n°. 19.

» que des esprits sublimes passant de
» bien loin les bornes communes,
» s'immortalisent par des chefs-d'œu-
» vres ; comme ceux de Mr. votre
» frere : quelque étrange inégalité que
» durant leur vie, la fortune mette
» entre eux & les plus grands Héros ;
» après leur mort, cette différence
» cesse.

Les Rhéteurs distinguent encore de la période simple & composée, celle dont les membres sont opposés, & où les pensées, encore plus que les mots, contrastent ensemble ; telles que celles-ci.

Mascar. Or. funebre de Turenne.

» Rome profane, lui eût dressé des
» statuës sous l'Empire de Cesar, &
» Rome Sainte trouve de quoi l'admi-
» rer sous les Pontifes de la religion
» de Jesus-Christ.

» Roscius est un si excellent acteur,
» qu'il paroît seul digne de monter sur
» le théâtre, mais d'un autre côté,
» il est si homme de bien, qu'il paroît
» seul digne de n'y monter jamais. (1)

(1) *Ita dignissimus est scena propter arti-*

Les

Les périodes conviennent surtout à l'exorde, à l'amplification, à la péroraison; leur enchaînement forme le style périodique opposé au style coupé qui est plus propre à la narration. Le premier est plus noble, plus soûtenu, plus harmonieux. Le second est plus léger & plus vif. L'art de l'Orateur consiste à les varier & à les soûtenir l'un par l'autre, suivant le besoin.

CHAPITRE IV.

Des Figures en général.

On entend en Rhétorique, par le nom de figures des manieres de parler fines, délicates, distinguées par leur tour des façons ordinaires de s'exprimer, & propres à donner ou de la force & de la noblesse aux pensées,

ficium, ut dignissimus sit curiâ propter abstinentiam. Orat. pro Q. Rosc. Comœd. n°. 17.

ou de l'énergie & de la grace au discours.

Ces tours figurés tombent donc ou sur l'expression ou sur la pensée. Dans l'un & l'autre genre, ce qui caracterise chaque figure, ce qui la distingue d'une autre, c'est le tour particulier qu'elle donne, soit à une expression, soit à une pensée. Or, cette modification particuliere fait de chaque figure une espece à part, qui n'a rien de commun avec les autres.

Quoique les figures contribuent infiniment aux graces du discours, n'imaginons pas que les grands Orateurs qui les employent frequemment ayent voulu de dessein prémédité, placer ici une hyperbole, là une exclamation, dans un autre endroit une métaphore, une antithese, &c. C'est le fond même de leur sujet, qui les a fait naître. La vivacité de l'imagination les leur a fournies dans ce feu de la composition, que rien ne rallentiroit davantage que le desir de mettre d'espace en espace, & dans certaines parties du discours des

beautés de commande. Les circonstances, les passions ont suffi pour enseigner aux hommes à revêtir leurs pensées d'un tour d'expression, propre à peindre, à toucher, ou à plaire. Sur la pratique sont venues les réflexions, qui ont formé les regles de l'art, moins pour composer des figures que pour les faire discerner dans les ouvrages où la nature & le génie les ont fait éclorre.

Qu'y a-t-il en effet de plus naturel à un homme opprimé, que de peindre vivement l'injustice ou l'outrage qu'il a souffert; que d'en détailler toutes les circonstances, de peindre non seulement les actions, mais de rendre les paroles des personnages intéressés; de remarquer les tems, les lieux, s'ils sont à l'avantage de sa cause, de se récrier sur l'inhumanité de ses ennemis, d'implorer l'assistance des auditeurs. Plus le tableau sera vif & ressemblant, plus il fera d'impression. Voilà des figures, l'hypotypose, l'énumeration, la description, l'apostrophe, &c. Or, ce que la nature

a inſpiré à cet homme, l'art doit le ſuggérer à l'Orateur, s'il eſt chargé de défendre l'innocence opprimée; & comme cet art ne peut plaire, qu'autant qu'il copie fidelement la nature & par conſequent qu'il eſt caché: dans ces occurrences, la nature ſeule adminiſtrera le fonds de ces figures; l'art en reglera l'uſage, l'ordre, la diſtribution.

Il en eſt de même d'une action noble, généreuſe, heroïque. Elle excite dans ceux qui en ſont témoins ou qui en écoûtent le recit des ſentimens d'admiration. On eſt porté à la comparer à d'autres de même eſpece, à la mettre en oppoſition avec des actions baſſes ou lâches. De-là l'admiration, la comparaiſon, l'antitheſe & d'autres figures, qui ſervent à répandre un plus grand jour ſur une matiere intéreſſante, ou à donner du relief à celles qui ne le ſont pas aſſez.

Le crime porte avec ſoi un caractere de noirceur qui revolte les ames bien nées. Ce ſentiment ſuffit pour dicter une invective; & l'Orateur qui

nous supposons vertueux, n'a pas besoin d'autre maître que son cœur pour tonner contre les scélerats. Un faux raisonnement, une contradiction entre les paroles & la conduite d'un adversaire, inspireront d'abord l'ironie. L'intérêt qu'on a d'exagérer les choses, fait naître l'hyperbole & la justesse, & souvent le défaut d'expressions propres pour peindre des idées accessoires, nécessairement liées aux idées principales, rendant l'esprit moins timide lui fera franchir les bornes du langage ordinaire pour employer les métaphores & les allegories.

Une passion vivement émûe transporte l'esprit hors de sa sphere, alors les expressions usitées, les tours ordinaires deviennent des couleurs trop foibles pour exprimer tout ce qu'il éprouve. Son langage doit emprunter les nuances fortes de ses sentimens; à son gré, tous les lieux, tous les tems, tout ce qui existe dans la nature, même ce qui n'existe plus, semble devoir prendre intérêt à ce qui le

touche. Le mouvement impétueux de l'ame, le trouble des sens, & l'enthousiasme de l'imagination influent sur les signes qui doivent réprésenter leurs effets. De-là, la prosopopée qui évoque les morts, qui ouvre les tombeaux, qui prête même la vie, le sentiment & la raison aux êtres inanimés.

A considérer sainement l'éloquence, il n'est donc point de figure qui ne tire sa premiere origine, & son principal merite de la nature même du sujet qu'elle embellit, & conséquemment, c'est elle qu'il faut d'abord consulter, pour ne pas se tromper sur le choix & l'arrangement des figures: car quelque éclat qu'elles communiquent au discours, elles déplairoient prodiguées ou placées sans discernement. C'est une broderie légere, élégante, qui doit rehausser la richesse du fond & non la dérober aux yeux.

Dans l'éloquence, comme dans l'architecture, tout ne doit point être ornement. Un temple, un palais de

l'ordre Corinthien ou Toſcan forme un enſemble gracieux & noble, dont l'œil aperçoit avec plaiſir, & démêle ſans peine les proportions & les beautés ; il s'égareroit & ſe perdroit dans la multitude des roſes, des étoiles & des autres ornemens découpés dont l'architecture gothique eſt ſurchargée. Un diſcours tout compoſé de figures produiroit un effet égal ſur l'eſprit, il le ſurprendroit & l'éblouiroit : mais pourroit-il en impoſer long-tems à des yeux connoiſſeurs.

Les figures, comme nous l'avons inſinué, ſe diviſent en figures de diction & figures de penſée. Nous allons expoſer ſéparément ce qui concerne les unes & les autres.



SECTION I.

Des Figures de Diction.

Les figures de diction sont celles qui consistent dans un certain arrangement qu'on donne aux mots & qui en dépendent tellement, que si l'on vient à changer la disposition des termes, les figures disparoissent.

On comprend ordinairement parmi les figures de diction, celles par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément sa signification propre. Mais elles appartiennent plus à la grammaire qu'à la Rhétorique, & nous renvoyerons à cet égard le lecteur à l'excellent traité de Mr. du Marsais.

Une autre observation préliminaire sur les figures de diction, c'est que les Rhéteurs Grecs & Latins en comptent plusieurs, qui tirent tout leur agrément du génie particulier de leurs

langues, & qui, rendues dans la notre, n'ont plus la même grace. L'ellipse, l'antiphrase, la syllepse, celles que les Latins nomment *Similiter cadens*, *similiter desinens*, *&c.* ou n'ont point lieu dans notre langue, ou même y produiroient des défauts. L'élegance & la clarté qui font ses principaux caracteres, ne lui permettent point des libertés & des hardiesses, qui plaisent en Grec & en Latin.

Les principales figures de diction sont la repétition, la métaphore, l'allégorie, l'allusion, la périphrase, la gradation, l'hyperbole, la conjonction & la disjonction.

La répétition consiste à commencer plusieurs phrases ou périodes de suite, ou les divers membres d'une même phrase, par le même mot. Elle est propre à exprimer le caractere des passions vives, qui s'occupant toûjours du même objet, se rappellent souvent les termes qui le représentent. C'est ainsi qu'Herode, jaloux, s'anime à faire périr Mariamne :

Mariamn. Act, 4. Scen. 3.

Vous ferez repandu, fang de mes ennemis ;
Sang des Afmonéens, dans fes veines tranfmis;
Sang qui me haïffez, & que mon cœur détefte.

Et dans Athalie, Joad indigné contre les Juifs prévaricateurs :

Athal. Act. I. Scen. I.

Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.

La même figure eft encore d'un grand ufage pour infifter fur une vérité qu'on veut démontrer. Un Orateur moderne l'employe pour prouver la vérité de la religion chrétienne annoncée d'abord dans un fiecle & dans une Ville où la corruption des moeurs fembloit former un obftacle infurmontable à fon établiffement.

Difcours fur la verité de la Religion Chrêtienne.

» C'eft à Rome même, dit-il, que » l'on penfe à planter la Foi Chrétien» ne, à Rome au tems de Neron ! » tems où Rome ne connoiffoit plus » Rome dans les jours de la Répu» blique, & où Rome fi licentieufe » travailloit à fe furpaffer tous les jours » elle-même. Tems de Neron ! tems,

» où tout ce qu'on voyoit demandoit
» qu'on fermât les yeux, où tout ce
» qu'on entendoit, ne méritoit que
» d'être oublié, où l'on ne pouvoit
» ſans infamie, dire ce qu'on ne pen-
» ſoit pas, ni ſans péril, dire ce qu'on
» penſoit. Rome au tems de Neron!
» tems conſacré aux plaiſirs, & où
» les plaiſirs étoient des horreurs,
» parce que les horreurs étoient le
» goût du Prince. Tems de Neron!
» tems où la crainte de paroître ver-
» tueux, empêchoit qu'on ne le de-
» vînt : où les vertus des anciens Ro-
» mains conduiſoient au précipice,
» comme les vices de Rome tombée
» de toute ſa gloire élevoient à tous
» les honneurs.

Les beautés de force ou de ſenti-
ment que renferment ces exemples
diſparoîtroient ou s'affoibliroient,
ſi l'on en retranchoit la répétition.

La métaphore eſt une figure, par
laquelle on tranſporte la ſignification
propre d'un mot à une autre ſignifica-
tion qui ne lui convient qu'en vertu
d'une comparaiſon qu'on a dans l'eſ-

prit. La métaphore est une comparaison abregée. On en trouve plusieurs dans ces vers d'Homere :

Ibid. L. 15. Comme l'on voit les flots soulevés par l'orage ;
Fondre sur un vaisseau qui s'oppose à leur rage,
Le vent avec fureur dans les voiles fremit,
La mer blanchit d'écume, & l'air au loin gémit,
Le Matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.

Ce n'est que dans un sens de comparaison & différent du sens propre, que l'on peut dire des flots, qu'ils ont de la *rage*, que les vents frémissent *avec fureur*, que l'air *gémit* & que la mort *environne* quelqu'un.

Un de nos Poëtes dit d'Henri IV. combattant contre les Ligueurs :

Henriade Chant. 4. Il combat, on le suit, il change les destins,
La foudre est dans ses yeux, la mort est dans ses mains.

Pour dire qu'il lance des regards terribles, & qu'il porte des coups mortels.

La métaphore donne au diſcours beaucoup d'énergie : elle marque un eſprit vif, qui ſaiſit les rapports des objets, ſans s'arrêter à les dévéloper, mais elle exige un grand choix ; car les métaphores doivent être claires, ſe préſenter d'abord à l'eſprit, & n'être ni forcées ni tirées de loin, encore moins rouler ſur des idées baſſes. Ainſi cette métaphore de Rouſſeau eſt forcée.

Et deja les Zephirs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'*écorce* des eaux.

L'idée de *fondre* ne s'allie point d'ailleurs avec celle d'*écorce*. Celle-ci de Benſerade ſur le déluge :

Dieu lava bien la tête à ſon image :

Eſt miſérable, car elle roule ſur une équivoque & ſur une expreſſion populaire.

L'allégorie n'eſt autre choſe qu'une métaphore continuée, qui ſert de comparaiſon pour donner à entendre

un sens qu'on n'exprime point, mais qu'on a principalement en vûe : c'est ainsi que les Orateurs ont coûtume de réprésenter un état sous l'image d'un vaisseau, & les troubles qui l'agitent sous celle des flots & des vents déchaînés. Ciceron dit à Pison : » Après avoir dirigé (1) le vaisseau » de l'Etat au milieu des flots les plus » orageux, & l'avoir conduit sûre- » ment au Port, aurois-je été assez » timide pour redouter les nuages que » formoit ton ambition, ou pour » craindre le souffle empoisonné de » ton collègue ? J'ai bien vû d'autres » vents, j'ai bien prévû d'autres tem- » pêtes ; j'ai essuyé sans trembler des » orages bien plus redoutables, & je

(1) *Neque tam fui timidus ut qui in maximis turbinibus ac fluctibus reipublicæ navem gubernassem, salvamque in portu collocassem, frontis tuæ nubeculam, tum collegæ tui contaminatum spiritum pertimescerem. Alios ego vidi ventos : alias prospexi animo procellas : aliis impendentibus tempestatibus non cessi ; sed his unum me pro omnium salute obtuli.* Orat. in L. Pison, n. 20 & 21.

»me suis sacrifié pour le bien public.

Horace fait un pareil tableau de sa patrie dans toute son Ode, qui commence par ces vers :

O navis, in mare referent te novi
Fluctus, &c. Lib. 1. Od. 12.

Un Poëte moderne a crayonné très-ingénieusement les variations de la vie dans l'allégorie suivante.

En promenant vos rêveries
Dans le silence des prairies, M. Gresset Chartreuse.
Vous voyez un foible rameau,
Qui par les jeux du vague Eole,
Enlevé de quelqu'arbrisseau,
Quitte sa tige, tombe, vole
Sur la surface d'un ruisseau.
Là, par une invincible pente,
Forcé d'errer & de changer,
Il flotte au gré de l'onde errante,
Et d'un mouvement étranger.
Souvent il paroît, il surnage,
Souvent il est au fond des eaux ;
Il rencontre sur son passage,
Tantôt un fertile rivage,

Bordé de côteaux fortunés ;
Tantôt une rive sauvage,
Et des déserts abandonnés ;
Parmi ces erreurs continues,
Il fuit, il vogue jusqu'au jour
Qui l'ensevelit à son tour,
Au sein de ces mers inconnues
Où tout s'abîme sans retour.

Ces tableaux sont comme des glaces transparentes à travers lesquelles on apperçoit aisément les véritables objets qu'on veut nous présenter.

L'allusion qui roule sur les mots, n'est proprement qu'un jeu de mots que l'on a banni avec raison de l'éloquence & des discours sérieux. On en trouve dans les Verrines des exemples qui ne font pas honneur à Ciceron. Il y a une autre sorte d'allusion qui roule sur les choses, & dont nous parlerons ici, quoiqu'à dire vrai, ce soit une figure de pensées. On fait allusion ou à la fable ou à l'histoire. Mademoiselle Scuderi, étant allée à Vincennes peu de tems après que le Prince

Prince de Condé en fût ſorti, & ayant vû des pots d'œillets, que ce Prince pendant ſa priſon prenoit plaiſir à cultiver, elle fit ce quatrain:

En voyant ces œillets qu'un illuſtre Guerrier
Arroſa de la main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtiſſoit des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars ſoit Jardinier.

Mr. Racine dans un diſcours prononcé à l'Académie Françoiſe, termine l'éloge de Louis XIV. par ce trait: Enfin, comme il l'avoit prévû, » il voit ſes ennemis, après bien des » conférences, bien des projets, bien » des plantes inutiles; contraints d'ac- » cepter ces mêmes conditions qu'il » leur a offertes, ſans avoir pû en rien » retrancher, y rien ajoûter, ou » pour mieux dire, ſans avoir pû, » avec tous leurs efforts, s'écarter » d'un ſeul pas du cercle étroit qu'il » lui avoit plû de leur tracer.

Diſcours à la reception de Mrs. Berget & Corneille.

Pour ſentir toute la fineſſe de cette alluſion, il faut ſe rappeller l'action fiere & hardie de Popilius. Ce Ro-

main, ayant été député par le Senat vers Antiochus, pour lui prescrire des conditions de paix, & voyant que ce Prince balançoit, il traça autour de lui un cercle avec une baguette qu'il tenoit en main, & le somma de lui rendre réponse avant que de sortir de ce cercle. Le Roi de Syrie, étonné de la hauteur de ce procédé, acquiesça sur le champ aux volontés du Senat.

Les allusions ne doivent jamais être tirées que de sujets connus, autrement le lecteur ou l'auditeur n'en sentent le rapport que par une contention d'esprit, ou même elles leur échapent entiérement.

La périphrase ou circonlocution est une figure qui énonce en plusieurs paroles, ce qu'on auroit pû dire en moins de mots, & quelquefois en un seul. Ainsi Horace appelle *l'aigle*, *ministrum fulminis alitem.* On l'employe 1°. pour relever des choses communes. Mr. de Voltaire décrit ainsi la formation du chyle, & sa transfusion dans les veines.

Demandez à Silva, par quel ſecret myſtere, IV. Diſc. de la moder.
Ce pain, cet aliment dans mon corps digeré,
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment toûjours filtré, dans ſes routes certaines,
En longs ruiſſeaux de pourpre, il court enfler mes veines.

II°. pour l'ornement : le même Poëte peint de la ſorte l'effet des bombes & celui d'une mine :

Le ſalpetre enfoncé dans ces globes d'airain, Henriade Chant. VI.
Part, s'échauffe, s'embraſe & s'écarte ſoudain,
La mort en mille éclat en ſort avec furie.
Avec plus d'art encore & plus de barbarie,
Dans des antres profonds, on a ſû renfermer,
Des foudres ſoûterrains tous prêts à s'allumer.
Sous un chemin trompeur, ou volant au carnage,
Le ſoldat valeureux ſe fie à ſon courage,
On voit en un inſtant des abîmes ouverts,
Des noirs torrens de ſouphre épandus dans les airs,
Des bataillons entiers par ce nouveau tonnerre,
Dans les airs emportés, engloutis ſous la terre.

IIIº. Pour adoucir des propositions dures & désagréables. Themistocle voulant persuader aux Athéniens d'abandonner leur Ville à l'approche de l'armée de Xerxés, les exhorta à la remettte entre les mains des Dieux, *ut urbem apud Deos deponerent.*

La gradation ne consiste pas seulement à placer des mots, dont le second soit plus fort que le premier, & ainsi de suite; comme, *miserum est..... miserius... calamitosum est..... calamitosius.... acerbum est..... acerbius;* & d'autres semblables retours, que l'auditeur prévient avant que l'Orateur les ait prononcés: mais elle consiste bien davantage à élever le discours comme par degrés, par des idées plus énergiques les unes que les autres. Tel est cet endroit de Ciceron, ou la gradation est double: (1) » c'est un *crime* que de mettre aux

(1) *Crimen est, vincire civem Romanum, scelus, verberare: propè parricidium, necare. Quid dicam in crucem tollere?* Orat. in Verr. VII. n. 169.

»fers un Citoyen Romain. C'est une »*scelerateſſe* que de le faire battre *de* »*verges* : C'eſt preſque un *parricide* que »de le mettre *à mort:* que dirai-je donc »de l'avoir fait attacher à une croix ?

L'hyperbole eſt une figure où l'on employe des mots, qui, pris à la lettre, vont beaucoup au-delà de la vérité, mais que ceux qui nous entendent réduiſent aiſément à leur juſte valeur. Telles ſont ces expreſſions de Virgile, pour peindre la légereté de l'Amazone Camille, & ſa vîteſſe à la courſe :

Illa vel intactæ ſegetis per ſumma volaret Æneid. L.7.
Gramina, nec teneras curſu læſiſſet ariſtas,
Vel mare per medium fluctu ſuſpenſa tumenti
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.

On dit bien en notre langue, *plus léger que les vents, plus prompt qu'un éclair, plus lent qu'une tortue, &c.* mais on n'y ſouffriroit pas volontiers d'hyperbole auſſi exceſſive que celle du Poëte Latin.

La conjonction conſiſte à lier par

des particules les membres d'une phrase :

Racine, Esther.

On égorge à la fois, les enfans, les vieillards ;
Et la sœur & le frere,
Et la fille & la mere.

La disjonction supprime ces liaisons & donne au discours plus de vivacité.

Racine, Athalie.

J'entre. Le peuple fuit. Le sacrifice cesse.
Le Grand-Prêtre vers moi s'avance avec fureur.

L'adjonction rapporte à un même verbe les divers membres d'une phrase.

Brutus, Act. 3. Scene 5.

Apportez-moi pour dot au lieu du rang des Rois,
L'amour de mon pays & l'amour de mes Loix.
Acceptez aujourd'hui Rome pour votre mere,
Son vengeur pour époux, Brutus pour votre pere.

La régression est celle où les mêmes mots reviennent dans un sens contraire. » Je ne parle pas d'un homme, » qui ne joüe que pour vivre, mais

qui ne vit que pour joüer. Cette figure ressemble fort à l'antithese.

SECTION II.

Des Figures de pensées.

Les figures de pensées, sont celles qui dépendent tellement de la maniere de penser & de sentir, qu'elles subsistent toûjours, quoiqu'on vienne à changer les mots qui les expriment & dans quelques termes qu'on les rende.

Les Rhéteurs admettent un nombre presque infini de ces figures : nous ne choisirons que les principales & les plus brillantes ; & pour les expliquer avec ordre, nous les diviserons en trois classes relatives aux trois principales fins que doit se proposer l'Orateur.

PREMIERE CLASSE.

Des figures les plus convenables à la preuve.

Lorſqu'on entreprend de prouver une choſe, il eſt naturel de la developer, d'écarter ce qui peut nous être défavorable; de propoſer certaines raiſons avec plus de ménagement que d'autres; d'employer en quelques occaſions des correctifs; d'accorder en apparence quelque choſe à l'adverſaire, pour en tirer enſuite avantage contre lui; d'affecter la modération de s'en rapporter à ſon ſentiment ou à celui des juges; de prevenir les objections & de les réſoudre; quelquefois enfin de s'interroger & de ſe répondre à ſoi-même. De-là naiſſent la diſtribution, la prétermiſſion, la licence, la correction, la conceſſion, la communication, l'occupation, & la ſubjection. Entrons dans le détail.

La diſtribution ou énumeration conſiſte à diviſer un tout en ſes parties, pour en donner des idées net-

tes & précises, elle est propre à montrer un sujet par différentes faces, & à bien faire distinguer les parties. En voici un exemple sensible: » La verité » est attaquée par trois sortes d'ennemis, par les athées, par les libertins & par les héretiques. Les premiers employent la force ouverte » pour l'abbattre; les seconds voudroient la voir abolie, afin de vivre » plus licentieusement; & les derniers » ne pouvant la détruire toute entiere » s'efforcent de l'ébranler peu-à-peu. » La fureur anime les uns, le libertinage pousse les autres, l'orgueil enfle les derniers. Ceux-ci attaquent » la raison, ceux-là la vertu, les autres la foi: de telle sorte, que dans » de si grands orages, la vérité feroit » naufrage, si ferme & invariable, » comme elle est, elle ne dissipoit par » la raison les ténebres de l'athéisme; » si elle n'arrêtoit par le frein de la » vertu, les fougues du libertinage, » & ne rabbaissoit par le joug de la » foi, l'orgueil de l'hérésie.

Discours sur la vérité de la Rel. Chrét.

La prétermission est une figure où

l'on feint de passer légerement sur les choses qu'on veut inculquer avec le plus de force. Demosthenes l'employe en cet endroit. » Pour appuyer » mon opinion, je ne parlerai ni de » vos animosités domestiques, ni de » l'aggrandissement de Philippe..... » Je ne dirai pas qu'après tant de con» quêtes, il parviendra à la monar» chie universelle de la Grece, avec » plus d'apparence qu'il n'y avoit lieu » de se défier autrefois, qu'il dût par» venir où il est à présent. Une raison » que je choisis entre tant d'autres, » c'est que les Grecs & les Athé» niens, &c.

Troisieme Philippique.

La licence est une figure par laquelle l'Orateur promet de ne point déguiser à des personnes qu'il respecte certaines vérités, qui pourroient leur déplaire. Tel est le discours que Burrhus, Gouverneur de Neron, tient à Agrippine mere de ce Prince :

Britannicus Act. I. Scene 2.

Je ne m'étois chargé dans cette occasion,
Que d'excuser César d'une seule action :
Mais puisque, sans vouloir que je le justifie,

Vous me rendez garant du reste de sa vie ;
Je répondrai, Madame, avec la liberté
D'un soldat, qui sait mal farder la verité.
Vous m'avez de Cesar confié la jeunesse,
Je l'avouë, & je dois m'en souvenir sans cesse :
Mais vous avois-je fait serment de le trahir,
D'en faire un Empereur qui ne sût qu'obéir ?
Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde ;
Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde :
J'en dois compte, Madame, à l'Empire Romain,
Qui croit voir son salut ou sa perte en ma main.

La correction consiste à rétracter, modifier ou expliquer une pensée qu'on vient de proposer, & que les auditeurs pourroient avoir mal prise. Cette figure est très-propre à fixer ou à reveiller leur attention. Mr. Bossuet en a fait usage dans ce morceau. » Non, après ce que nous venons de » voir, la santé n'est qu'un nom, » la vie qu'un songe, la gloire n'est

Oraison Fun. de la Duchess. d'Orléans.

» qu'une apparence, les graces & les
» plaisirs ne sont qu'un dangereux
» amusement. Tout est vain en nous,
» excepté le sincére aveu que nous
» faisons devant Dieu de notre va-
» nité..... Mais dis-je la vérité ?
» L'homme que Dieu a fait à son ima-
» ge n'est-il qu'une ombre ? Ce que
» Jesus-Christ est venu chercher du
» Ciel en terre, ce qu'il a crû pou-
» voir, sans se ravilir, acheter de tout
» son sang, n'est-ce qu'un rien ? Re-
» connoissons notre erreur..... Il ne
» faut pas permettre à l'homme de se
» mépriser tout entier; de peur que
» croyant, avec les impies, que notre
» vie est un jeu où regne le hasard;
» il ne marche sans regle & sans con-
» duite au gré de ses aveugles désirs.

La concession est une figure par laquelle l'Orateur, sûr de la bonté de sa cause, semble accorder quelque chose à son adversaire, mais pour en tirer sur le champ avantage contre lui. Quoique cette figure soit très-fréquente dans les Orateurs, nous en emprunterons un exemple de Mr. Despreaux.

Je veux que la valeur de ſes ayeux antiques
Ait fourni de matiere aux plus vieilles chroniques ; Satir. V. ℣. 3
Et que l'un des Capets pour honorer leur nom,
Ait de trois fleurs de lis doté leur écuſſon.
Que ſert ce vain amas d'une inutile gloire,
Si de tant de Héros célebres dans l'hiſtoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers,
Que de vieux parchemins qu'ont épargné les vers ?
Si tout ſorti qu'il eſt d'une ſource divine,
Son cœur dément en lui ſa ſuperbe origine,
Et n'ayant rien de grand qu'une ſotte fierté,
S'endort dans une lâche & molle oiſiveté ?

La communication eſt une figure par laquelle l'Orateur plein de confiance en ſon bon droit s'en rapporte à la déciſion des juges, des auditeurs, de ſon adverſaire même. Ciceron l'employe ſouvent. Ainſi, dans le plaidoyer pour Ligarius, après avoir pouſſé vivement Tuberon (1) »Qu'en

(1) *Itaque num tibi videor, Cæſar, in cauſâ Ligarii occupatus? Num de ejus facto dicere? Quidquid dixi ad unam ſummam re-*

» pensez-vous, dit-il à Cesar, croyez-» vous que je sois fort embarrassé à dé-» fendre Ligarius ? Vous semble-t-il » que je sois uniquement occupé de » sa justification. Mais quelque puis-» sans que soient les moyens que je » viens d'alleguer, je ne veux la de-» voir qu'à votre humanité, qu'à » votre clémence, qu'à votre com-» passion pour un malheureux. » Et dans celui pour Caius Rabirius, accusé de trahison par Labienus, pour avoir dans une émeute populaire participé à la mort d'un factieux nommé Saturnin, après avoir montré que l'accusé, en se joignant alors aux Consuls & aux membres les plus distingués de la République, n'avoit fait que remplir le devoir d'un bon Citoyen. » Mais vous, dit-il à l'ac-» cusateur, (1) je vous le demande,

ferri volo, vel humanitatis, vel clementiæ, vel misericordiæ tuæ. Orat. pro Q. Ligar. n. 29.

(1) *Tu denique Labiene, quid faceres tali in re ac tempore? Cum ignaviæ ratio te in fugam atque latebras impelleret; improbitas & furor L.*

» qu'eussiez-vous fait dans une cir-
» constance aussi délicate ; vous qui
» prîtes la fuite par lâcheté, tandis
» que la fureur & la méchanceté de
» Saturnin vous appelloient d'un côté
» au Capitole, & que d'un autre, les
» Consuls imploroient votre secours,
» pour la défense de la patrie & de la
» liberté? Quelle autorité auriez-vous
» respecté ? Qu'elle voix auriez-vous
» écouté ? Quel parti auriez-vous
» embrassé ? Aux ordres de qui vous
» seriez-vous soûmis ? .... Pouvez-
» vous donc faire un crime à Rabirius
» de s'être joint à ceux qu'il ne pou-
» voit ni attaquer sans folie, ni aban-
» donner sans deshonneur ?

L'occupation consiste à prevenir

Saturnini in Capitolium arcesseret, consules ad patriæ salutem ac libertatem vocarent. Quam tandem auctoritatem, quam vocem, cujus sectam sequi, cujus imperio parere potissimum velles ? .... Hoc tu igitur crimen vocas, quod cum iis fuit C. Rabirius, quos amentissimus fuisset si oppugnasset ; turpissimus, si reliquisset. Orat. pro. C. Rabir. n°. 22 & 24.

une objection que l'on prévoit, en se la faisant à soi-même, & en y répondant. Mr. Flechier l'employe ici.

Orais. Fun. de Mr. de Turenne.

» Quoi donc, n'y a-t-il point de valeur » & de générosité chrétienne? L'E- » criture qui commande de se sanc- » tifier, ne nous apprend-elle pas que » la piété n'est point incompatible » avec les armes..... Je sai, Mes- » sieurs, que ce n'est point en vain » que les Princes portent l'épée, que » la force peut agir quand elle se trou- » ve jointe avec l'équité; que le Dieu » des armées préside à cette redouta- » ble justice que les Souverains se font » à eux-mêmes; que le droit des ar- » mes est nécessaire pour la conserva- » tion de la société; & que les guerres » sont permises pour assûrer la paix, » pour protéger l'innocence, pour » arrêter la malice qui se déborde, » & pour retenir la cupidité dans les » bornes de la justice. Dans l'éloquence du Barreau surtout, une objection pressentie & repoussée est comme un trait émoussé quand l'adversaire veut s'en servir.

La

La subjection ressemble fort à cette derniere figure, si ce n'est plutôt une question qu'une objection à laquelle répond l'Orateur. » Quel usage plus » doux & plus flateur pourriez-vous » faire de votre élévation & de votre » opulence ? Vous attirer des hom» mages ? Mais l'orgueil lui-même » s'en lasse. Commander aux hommes » & leur donner des loix ? Mais ce » sont là les soins de l'autorité, ce » n'en est pas le plaisir. Voir autour » de vous multiplier à l'infini vos ser» viteurs, & vos esclaves ? Mais ce » sont des témoins qui vous em» barassent & qui vous gênent, plutôt » qu'une pompe qui vous décore, &c. Massill. Pet. Car. p. 130.

SECONDE CLASSE.

Des Figures propres aux Passions.

Les passions sont des mouvemens de l'ame qui la transportent hors d'elle-même. Leur langage doit donc être impétueux, vehément, & s'affranchir des regles ordinaires. L'ame

une fois agitée envisage les objets avec plus de force, d'intérêt, & doit les prendre avec plus de vivacité. Le bonheur ou l'infortune l'affectant différemment, mais toûjours d'une maniere très-active; tantôt elle s'adresse par des discours directs à tous ceux qu'elle peut intéresser en faveur de ce qui l'occupe; tantôt elle se livre à l'admiration. Ici elle balance, elle delibere avec elle-même. Là entraînée par des impressions plus fortes, elle presse, poursuit, attire ceux qui mettent obstacle à ses désirs. Enfin, lorsque la violence de ses transports est à son comble, les expressions lui manquent; ou, si elle parle, ce n'est plus que pour s'élever au-dessus de la nature, en évoquant les morts, en attribuant la vie & le sentiment aux êtres mêmes, à qui la nature les a refusés.

Ces divers mouvemens ont attaché aux différentes pensées des modifications particulieres, & de-là sont nées l'image, l'apostrophe, l'exclamation, l'épiphoneme, l'irrésolution, l'in-

terrogation, l'invective, l'imprécation, la reticence, la prosopopée; les notions de chacune n'ont rien de commun.

La figure qu'on nomme image ou hypotypose d'un mot Grec qui signifie *tableau*, est une description vive & parlante des objets, & qui affecte en quelque sorte les yeux plus que les oreilles. Tels sont ces vers de Racine:

Un Prêtre environné d'une foule cruelle, Iphig. n. Act. IV. Scen. 4.
Portera sur ma fille une main criminelle?
Déchirera son sein? Et d'un œil curieux,
Dans son cœur palpitant consultera les Dieux?

Mr. de Voltaire peint ainsi la mort du Chevalier d'Aumale.

D'Aumale sans vigueur, étendu sur le sable, Henriade Chant X.
Menace encor Turenne & le menace en vain:
Sa redoutable épée échape de sa main.
Il veut parler, sa voix expire dans sa bouche;
L'horreur d'être vaincu rend son air plus farouche;
Il se leve, il retombe, il ouvre un œil mourant,
Il regarde Paris, & meurt en soûpirant.

Dans ce dernier trait, tous les verbes sont au tems présent. Ce tour d'élocution peint les choses plus vivement.

L'apostrophe est une figure par laquelle on interrompt le fil de son discours, pour l'addresser directement, soit aux Dieux, soit aux hommes, soit à des êtres inanimés, & même métaphysiques. De ce dernier genre est cet endroit de Mr. Bossuet. » Helas » nous ne pouvons un moment arrêter » les yeux sur la gloire de la Princesse, » sans que la mort s'y mêle aussi-tôt » pour tout offusquer de son ombre. » O mort, éloigne toi de notre pen» sée, & laisse tous tromper pour un » moment la violence de notre dou» leur, par le souvenir de notre joie.

Oraif. Fun. de la Duch. d'Orléans.

On trouve dans ce discours de Clytemnestre un exemple de l'apostrophe aux Dieux & aux hommes:

Iphig. Act. V. Scen. 4.

Et toi, Soleil, & toi, qui dans cette contrée,
Reconnois l'héritier & le vrai fils d'Atrée,
Toi, qui n'osas du Pere éclairer le festin,
Recule, ils t'on appris ce funeste chemin.

Mais cependant, ô ciel! ô mere infortunée!
De festons odieux ma fille couronnée,
Tend la gorge aux couteaux par son pere apprêtés,
Calchas va dans son sang ..... Barbares, arrêtez;
C'est le pur sang du Dieu qui lance le tonnerre, &c.

L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe, & suppose que l'Orateur éleve tout-à-coup la voix dans quelque mouvement vif de regret, de desir, d'indignation, de surprise, de douleur, &c. comme dans les exemples suivans;

O rives du Jourdain! O champs, aimés des Cieux!
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées!
Du doux pays de nos ayeux,
Serons nous toûjours exilées? Esther Act. I. Scen. 2.

» O tems! O mœurs! S'écrie Ci-
» ceron contre Catilina, le Senat est

» informé de ſes complots, le Con-
» ſul en eſt témoin, & le traître reſ-
» pire encore! Et Mr. Boſſuet, en parlant de la mort de la Ducheſſe d'Orléans, qui ſuivit de près celle de ſa mere. » O vanité! O néant! O
» mortels ignorans de leur deſtinée!

Oraiſ. Fun. de la Duch. d'Orléans.

O manes d'un époux! O Troyens! O mon
Pere!
O Mon fils! Que tes jours coûtent cher à ta
mere!

Andromaq. Act. 3 Scen. 8.

L'épiphonéme eſt un ſorte d'exclamation, ou pour mieux dire une reflexion qui termine un raiſonnement ou un recit. Comme :

Æneid. L. I. *Tantæne animis cœleſtibus iræ?*

Lutrin Ch. I. Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des devots?

L'irréſolution que les Latins nomment *Dubitatio* eſt très-fréquente dans les monologues de nos tragédies. C'eſt une déliberation que fait à part ſoi, la perſonne qui parle, & où elle balance les raiſons pour ou contre un parti,

Tel eſt ce diſcours d'Hermione, lorſqu'elle a commandé à Oreſte d'aſſaſſiner Pyrrhus :

Où ſuis-je? Qu'ai-je fait? Que dois-je faire encore ? Andromaq. Act. V. S. 1.
Quel tranſport me ſaiſit? Quel chagrin me devore ?
Errante & ſans deſſein je cours dans ce Palais;
Ah! ne puis-je ſavoir ſi j'aime ou ſi je hais!
- - - - - - - -
Je tremble au ſeul penſer du coup qui le menace;
Et prête à me venger déja je lui fais grace ?
Non, ne revoquons point l'arrêt de mon courroux ;
Qu'il periſſe - - - - -
- - - - - - - -
Qu'il meure, puiſqu'enfin il a dû le prévoir,
Et puiſqu'il m'a forcée enfin à le vouloir.
A le vouloir? Eh quoi? C'eſt donc moi qui l'ordonne ?
Sa mort ſera l'effet de l'amour d'Hermione ?
- - - - - - - -
Je n'ai donc traverſé tant de mers, tant d'Etats,
Que pour venir ſi loin préparer ſon trépas ?
L'aſſaſſiner, le perdre? Ah devant qu'il expire....

L'interrogation eſt une figure très-commune & néantmoins très-propre au pathétique. On peut s'en ſervir pour exprimer toutes les paſſions vives, mais ſurtout l'indignation, comme dans ce diſcours de Joad, ſurpris de voir que Joſabeth ſon épouſe s'entretienne avec Mathan :

Athalie Act. III. Scen. 5.

Ou ſuis-je ? De Baal ne vois-je pas le Prêtre ?
Quoi, fille de David, vous parlez à ce traître ?
Vous ſouffrez qu'il vous parle ? Et vous ne craignez pas
Que du fond de l'abîme entre-ouvert ſous ſes pas,
Il ne ſorte à l'inſtant des feux qui vous embraſent ?
Ou qu'en tombant ſur lui ces murs ne vous écraſent ?
Que veut-il ? De quel front cet ennemi de Dieu
Vient-il infecter l'air qu'on reſpire en ce lieu ?

L'invective a lieu dans les reproches, dans les accuſations. C'eſt la figure favorite de Demoſthénes : » Nul » moment, dit-il aux Atheniens, n'é- » chape à l'infatigable Philippe. Son

I. Olynthien.

» activité le multiplie, il pourſuit
» avec ardeur la victoire. Vous vous
» étonnez qu'elle ſe rende à ſes em-
» preſſemens : je m'étonnerois, moi,
» qu'elle y réſiſtât & qu'elle vînt cou-
» ronner des Républicains, irréſolus,
» lents & curieux du ſeul récit des
» combats. Deſcendons-nous de ces
» Athéniens, que l'intérêt de la Grece
» arma contre Sparte, & dont le cou-
» rage ne brava pas moins les offres
» que les menaces du Roi de Perſe ?
» Quoi ! ce peuple, autrefois pro-
» tecteur de la juſtice & de la foibleſſe,
» cet implacable ennemi de l'orgueil
» & de la violence ; ce peuple libé-
» rateur de tant d'autres nations, s'ac-
» coûtume à voir tranquillement qu'on
» le dépouille, & qu'on l'enchaîne !
» A quoi ſe terminent nos démarches ?

L'imprécation n'a pas beſoin d'être définie, ſon nom la fait aſſez connoître. Quelquefois elle eſt dictée par l'horreur pour le crime & pour les ſcélerats. On en trouve des exemples dans l'Ecriture. Mr. Racine en met de ſemblables dans la bouche du grand Prêtre Joad :

Athal. Act. 1. Scen. 2.

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race
Il doive de David abandonner la trace ;
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un soufle ennemi dans sa fleur a séché.

Et en parlant d'Athalie :

Ibid.

Confonds dans ses conseils une Reine cruelle.
Daigne, daigne, mon Dieu sur Mathan & sur elle,
Repandre cet esprit d'imprudence & d'erreur
De la chûte des Rois funeste avant-coureur.

Quelquefois l'imprécation n'est que l'expression de la colere & de la fureur. Ainsi dans Rhodogune, Cleopatre expirante souhaite à cette Princesse & à son propre fils Antiochus tous les malheurs réunis :

Rhodog. Act. V. S. dern.

Puisse le Ciel tous deux vous prenant pour victimes,
Laisser tomber sur vous la peine de mes crimes!
Puissiez-vous ne trouver dedans votre union,
Qu'horreur, que jalousie, & que confusion!
Et pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble!

La réticence eſt une figure par laquelle l'Orateur s'interrompt lui-même au milieu de ſon diſcours, & ne pourſuivant point ce qu'il a commencé, paſſe ſubitement à d'autres choſes, enſorte néantmoins que ce qu'il a dit laiſſe ſuffiſamment entrevoir ce qu'il affecte de ſupprimer. Dans la Phedre de Racine, Aricie qui voudroit faire connoître à Theſée l'innocence d'Hippolite, n'oſe lui devoiler l'amour inceſtueux de Phedre, mais elle laiſſe ſoupçonner que ce Prince eſt victime de la calomnie :

Prenez garde, Seigneur; vos invincibles mains
Ont de monſtres ſans nombre affranchi les humains :
Mais tout n'eſt pas détruit, & vous en laiſſez vivre
Un..... Votre fils, Seigneur, me défend de pourſuivre :
Inſtruite du reſpect qu'il veut vous conſerver ;
Je l'affligerois trop ſi j'oſois achever.

Phed. Act. V. Scen. 3.

On employe encore cette figure dans un mouvement de colere ou de

menace : C'eſt ainſi qu'Athalie parle à Joad, lorſqu'elle lui demande Eliacin & les thréſors qu'elle croit cachés dans le Temple :

Athalie. Act. V. Scen. 5.

En l'appui de ton Dieu tu t'étois repoſé.
De ton frivole eſpoir es-tu déſabuſé ?
Il laiſſe en mon pouvoir & ſon temple & ta vie ;
Je devrois ſur l'autel où ta main ſacrifie,
Te .... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter,
Ce que tu m'as promis ſonge à l'exécuter.

La réticence eſt quelquefois plus expreſſive que ne le feroient les diſcours : mais on ne doit l'employer que dans les occaſions importantes.

La Proſopopée eſt de toutes les figures la plus magnifique & la plus vive : auſſi ne peut-elle avoir lieu que dans les grandes paſſions. Elle anime, elle perſonnifie tout : nous en diſtinguerons de trois ſortes.

La premiere conſiſte à faire tenir quelque diſcours à des perſonnes, ſoit abſentes, ſoit préſentes. C'eſt ainſi que

Ciceron fait parler Milon, qui n'assistoit point à la plaidoierie: » Que » mes concitoyens (1) que les Ro- » mains soient contens, qu'ils soient » tranquilles, qu'ils soient heureux. » Que Rome soit toûjours florissante, » & que ma chere patrie subsiste éter- » nellement, de quelque maniere » qu'elle en use avec moi..... Je » suivrai ma malheureuse destinée, » je me retirerai.... mes travaux & » tous mes soins ont donc été inutiles, » mes pensées vaines & toutes mes » espérances trompeuses !

Dans le plaidoyer pour Ligarius, il fait tenir ce discours à l'accusateur Tuberon, qui étoit présent à la cause. » Si, dit-il, lorsque dans l'intérieur » de la (2) maison de Cesar, nous

(1) *Valeant, inquit, valeant cives mei; sint incolumes, sint florentes, sint beati: stet hæc urbs præclara, mihique patria carissima; quoquo modo merita de me erit.... ego cedam atque abibo.... O frustra suscepti labores mei! O spes fallaces! O cogitationes inanes meæ!* Orat. pro T. Ann. Milon. n°. 93 & 94.

(2) *Si cum hoc domi*

» le conjurions comme nous l'avons » fait, & même avec succès, de pardonner à Ligarius, si, dis-je, vous » fussiez entré tout-à-coup en vous » écriant : Cesar on vous en impose, » ne les croyez point, ne vous laissez » point toucher par les larmes de ces » freres, qui vous demandent instamment la conservation de leur frere : » n'auriez vous pas dépouillé tout » sentiment d'humanité ?

La seconde espece de Prosopopée consiste ou à donner du sentiment aux choses inanimées, ou à personnifier des êtres moraux ou métaphysiques. Les exemples n'en sont pas rares dans les Poëtes :

Epitre au Roi ỹ. 145.

J'entens déja fremir les deux mers étonnées,
De voir leurs flots unis au pied des Pyrenées.

faceremus, quod & fecimus, & ut spero, non frustra fecimus, tu de repente irrupisses & clamare cœpisses : C. Cæsar, cave credas, cave ignoscas, cave te fratrum pro fratris salute observantium misereat : nonne omnem humanitatem exuisses ? Orat. pro Q. Ligar. n°. 14.

Le même Poëte personnifie ainsi l'avarice :

De bout, dit l'avarice, il est tems de marcher : Sat. 8. ỳ 70.
Eh laissez-moi. Debout. Un moment. Tu repliques ?
A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
N'importe, leve toi. Pourquoi faire, après-tout ?
Pour courir l'Ocean de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.
Mais j'ai des biens en foule & je puis m'en passer.
On n'en peut trop avoir, & pour en amasser,
Il ne faut épargner ni crime, ni parjure,
Il faut souffrir la fin & coucher sur la dure.
- - - - - - - -
Et pourquoi cette épargne enfin ? L'ignore-tu ?
Afin qu'un héritier bien nourri, bien vêtu,
Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarasse la Ville.

La troisieme espece de Prosopopée est celle par laquelle on fait parler les

morts. Ciceron l'employe deux fois dans le plaidoyer pour Celius. Je ne rapporterai qu'une partie de l'endroit où ranimant pour ainsi-dire les cendres d'Appius-Clodius, un des ancêtres de Clodia, maîtresse & accusatrice de Celius, il fait addresser par ce grave personnage une vive remontrance à cette coquette, qui par ses désordres deshonnoroit l'éclat de sa naissance. » S'il existoit encore, & » qu'il vous parlât ; (1) Quoi donc,

(1) *Si exstiterit sic aget & sic loquetur. Mulier, quid tibi cum Cælio? Quid cum homine adolescentulo? Quid cum alieno? Cur aut tam familiaris huic fuisti; ut aurum commodares, aut tam inimica ut venenum timeres? Non patrem tuum videras, non patruum, non avum, proavum, & avum audieras consules fuisse? Non denique modo te Q. Metelli matrimonium tenuisse sciebas, fortissimi ac clarissimi viri patriæque amantissimi, qui simul ac pedem limine extulerat, omnes propè cives, virtute, gloriâ, dignitate superabat? cui cum ex amplissimo genere in familiam clarissimam nupsisses, cur tibi Cælius tam conjunctus fuit? Cognatus? Affinis? Viri tui familiaris? Nihil horum. Quid igitur fuit? Nisi quædam temeritas ac*

diroit-il,

» diroit-il, qu'avez-vous à démêler
» avec Celius, avec un jeune homme,
» & un homme qui ne vous est rien ?
» D'où vient que vous avez été ou son
» amie, jusqu'à lui prêter de l'argent,
» ou son ennemie, jusqu'à craindre
» qu'il ne vous empoisonnât ? N'a-
» viez-vous pas vû que votre pere,
» n'aviez-vous pas appris que votre
» oncle, votre ayeul, votre bisayeul,
» votre quatrieme ayeul avoient été
» honorés du Consulat ? Aviez-vous
» si-tôt oublié que vous êtes veuve de
» Marcellus, ce grand homme si af-
» fectionné à sa patrie, & qui dès les
» premieres démarches qu'il fit dans le
» monde, parut surpasser tous les au-
» tres en vertu & en dignité ? Sortie
» d'une maison si illustre, mariée dans
» une famille si florissante, pourquoi
» tant d'attachement pour Celius ?
» Etoit-il votre parent, votre allié,
» l'ami de votre mari ? Rien de tout
» cela ? qu'est-ce donc ? Sinon liber-
» tinage, & débauche, &c.

libido. Orat. pro M. Cœlio. n°. 33 & 34.

Quintilien remarque que cette figure doit être soûtenue d'une grande force d'éloquence, parce que donnant dans l'extraordinaire & dans le merveilleux, elle devient froide & puérile, pour peu que le style en soit médiocre.

TROISIEME CLASSE.

Des Figures de pur ornement.

Plaire est un des devoirs de l'Orateur. Il peut y parvenir, en donnant à la vérité un air aimable, en l'ornant de figures brillantes. Or, on lui prête ces charmes innocens, tantôt, en opposant & faisant contraster ensemble diverses pensées, tantôt en éclaircissant les moins connues par d'autres plus familieres; soit par des peintures variées des tems, des lieux, des personnes; soit en répandant sur la raison même une nuance fine de badinage, qui ne lui ôte rien de sa force, & ne la rend que plus agréable. Ainsi, les principales de ces

figures ſont, l'antitheſe ; la comparaiſon, la deſcription, le portrait, l'ironie.

Lantitheſe eſt une figure où l'on oppoſe les mots aux mots, & plus encore les penſées aux penſées :

Si Mayenne eſt vaincu, Rome ſera ſoûmiſe.
Vous pouvez ſeul regler ſa haine ou ſes faveurs; Henriade Chant 3.
Inflexible aux vaincus, complaiſante aux vainqueurs,
Prête à vous condamner, facile à vous abſoudre,
C'eſt à vous d'allumer ou d'éteindre ſa foudre.

Mr. Flechier prodigue ordinairement cette figure, & elle n'eſt pas toûjours auſſi bien placée qu'en cet endroit. » Il ſe cache, mais ſa ré- » putation le découvre ; il marche » ſans ſuite & ſans équipage, mais » chacun dans ſon eſprit le met ſur un » char de triomphe. On compte en le » voyant les ennemis qu'il a vaincus, » non pas les ſerviteurs qui le ſuivent. » Tout ſeul qu'il eſt, on ſe figure ſes » vertus & ſes victoires qui l'accom- » pagnent. Il y a je ne ſai quoi de

Oraiſ. Fun. de Mr. de Turenne.

» noble dans cette honnête simplicité;
» & moins il est superbe, plus il devient
» vénérable.

La comparaison est une figure qui établit & develope le rapport qui regne entre deux choses, deux idées, deux pensées. Homere & Virgile en sont pleins. Mr. de Voltaire en a répandu de très-belles dans la Henriade. En parlant du discours insolent que Bussi le Clerc, un des seize, osa tenir au Parlement assemblé, ce Poëte dit :

Henriad. Ch. 4.

Le Senat répondit par un noble silence.
Tels dans les murs de Rome abbatus & brûlans,
Ces Senateurs courbés sous le fardeau des ans,
Attendoient fierement, sur leur siége immobiles,
Les Gaulois & la mort avec des yeux tranquilles.

Les Orateurs donnent moins dans ces comparaisons étendues : mais ils ne se les interdisent pas, surtout dans le genre démonstratif :

Mr. Bossuet. Orais. Fun. de la Reine d'Angleterre

» Comme une colonne, dont la
» masse solide, paroît le plus ferme

» appui d'un temple ruineux, lorsque
» ce grand édifice qu'elle soûtenoit,
» fond sur elle sans l'abbattre : ainsi la
» Reine se montre le ferme soûtien de
» l'Etat, lorsqu'après en avoir long-
» tems porté le faix, elle n'est pas
» même courbée sous sa chûte.

» Comme une aigle qu'on voit tou-
» jours, soit qu'elle vole au milieu
» des airs, soit qu'elle se pose sur le
» haut de quelque rocher, porter de
» tous côtés des regards perçans, &
» tomber si sûrement sur sa proie,
» qu'on ne peut éviter ses ongles, non
» plus que ses yeux : aussi vifs étoient
» les regards, aussi vîte & impétueuse
» étoit l'attaque, aussi fortes & iné-
» vitables étoient les mains du Prince
» de Condé.

Orais. Fun. du Prince de Condé.

La Description est une peinture ou des tems, ou des lieux, ou de quelqu'autre objet qu'on désigne & caractérise par des traits extérieurs, En voici une du tems.

Lutrin. Ch. 3

Mais la Nuit, aussi-tôt de ses aîles affreuses,
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses,
Revole vers Paris, & hatant son retour,
Déja de Mont-l'Heri voit la superbe tour.

Le même Poëte fait ailleurs cette description d'une campagne :

Epitre 4.

La Seine au pié des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui partageant son cours en diverses manieres,
D'une riviere seule y forment vingt rivieres ;
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,
Et de noyers souvent du passant insultés.

Mr. Bossuet. Oraif. Fun. du Prince de Condé.

Voici une description moins riante, mais plus forte : » Quel objet se présente à mes yeux ? Ce ne sont pas » seulement des hommes à combattre, » ce sont des montagnes inaccessibles; » ce sont des ravines & des précipices » d'un côté; c'est de l'autre, un bois » impénétrable, dont le fond s est un

» marais ; & derriere des ruisseaux, de
» prodigieux retranchemens ; ce sont
» partout des forts élevés, & des fo-
» rêts abbatuës, qui traversent des
» chemins affreux ; & au dedans, c'est
» Merci avec ses braves Bavarois en-
» flés de tant de succès & de la prise
» de Fribourg ; Merci qu'on ne vit
» jamais reculer dans les combats ;
» Merci, que le Prince de Condé & le
» vigilant Turenne n'ont jamais sur-
» pris dans un mouvement irrégu-
» lier, &c.

L'objet qui suit est dépeint par les symptomes ou signes extérieurs :

Chacun voit en tremblant ce corps défiguré,
Ce front souillé de sang, cette bouche entre-ouverte, Henr. Ch. X.
Cette tête panchée & de poudre couverte,
Ces yeux où le trépas étale ses horreurs.
On n'entend point de cris, on ne voit point de pleurs.

- - - - - - - -

Tout se tait, & tout tremble.

Le portrait eſt auſſi une eſpece de deſcription, ſoit du corps & des traits extérieurs, ſoit de l'ame & des mœurs, c'eſt à dire des vertus & des vices. Les portraits d'imagination doivent toûjours être fondés ſur la vraiſemblance, & ceux qu'on trace d'après nature, avoir pour baſe la vérité. Salluſte excelle en ce genre d'écrire. Voyez entre autres celui qu'il fait de Catilina, & comment Ciceron l'a peint à ſon tour dans le plaidoyer pour Celius. Entre ceux que Mr. de Voltaire a ſemés dans ſon Poëme, arrêtons nous à celui de feu Mr. le Duc d'Orléans Régent du Royaume.

Henr. Ch. 7.

Près de ce jeune Roi (LOUIS XV.) s'avance
 avec ſplendeur,
Un Héros que de loin pourſuit la calomnie;
Facile & non pas faible, ardent, plein de génie,
Trop ami des plaiſirs & trop des nouveautés,
Remuant l'univers du ſein des voluptés.
Par des reſſorts nouveaux ſa politique habile,
Tient l'Europe en ſuſpens diviſée & tranquile,
Les arts ſont éclairés par ſes yeux vigilans,

Né pour tous les emplois, il a tous les talens :
Ceux d'un chef, d'un soldat, d'un citoyen, d'un maître.
Il n'est pas Roi, mon fils, mais il enseigne à l'être.

Le pinceau de Mr. Massillon n'est ni moins léger ni moins sûr dans ces portraits de Mr. le Duc de Montausier & de Mr. Bossuet.

» L'un d'une vertu haute & austere; » d'une vérité au-dessus de nos » moeurs ; d'une vérité à l'épreuve de » la Cour ; Philosophe sans ostenta- » tion ; chrétien sans foiblesse ; cour- » tisan sans passion ; l'Arbitre du bon » goût & de la rigidité des bienséan- » ces ; l'ennemi du faux ; l'ami & le » protecteur du mérite ; le zélateur » de la gloire de la nation, le censeur » de la licence publique ; enfin, un de » ces hommes qui semble être comme » les restes des anciennes moeurs, & » qui seuls ne sont pas de notre siecle.

» L'autre d'un génie vaste & heu- » reux ; d'une candeur qui caractérise

» toûjours les grandes ames & les es-
» prits du premier ordre : l'ornement
» de l'Episcopat, & dont le Clergé
» de France se fera honneur dans tous
» les siecles ; un Evêque au milieu
» de la Cour ; l'homme de tous les
» talens & de toutes les sciences ; le
» Docteur de toutes les Eglises ; la
» terreur de toutes les sectes ; le pere
» du dix-septieme siecle, & à qui il n'a
» manqué que d'être né dans les pre-
» miers tems, pour avoir été la lu-
» miere des Conciles, l'ame des Peres
» assemblés, dicté des Canons, &
» présidé à Nicée & à Ephese.

Le portrait de la figure appartient plus à l'histoire qu'au discours oratoire. Mr. Flechier trace ainsi celui de Theodose. » Il avoit comme
» Trajan, dont il tiroit son origine,
» la taille haute, la tête belle, l'air
» grand & noble, les traits du visage
» réguliers & tout le corps bien pro-
» portionné.

Histoire de Théodose.

L'ironie est une figure qui cache un sens opposé au sens naturel que les paroles expriment, & qu'on em-

ployе pour jetter du ridicule ſur les diſcours ou les actions de quelqu'un. Au reſte, ce ſont principalement les idées acceſſoires, les circonſtances & quelquefois le ton qui déterminent le ſens à être ironique, ou à être littéral & ſérieux. On diſtingue deux ſortes d'ironie, l'une légere, enjouée, qui plaiſante avec fineſſe; l'autre aigre & mordante, qui répand l'amertume & le fiel. Du premier genre eſt cette réponſe de Sertorius à Pompée qu'il avoit battu, & qui le loüoit ſur ſon expérience dans l'art militaire.

Quant à l'heureux Sylla, je n'ai rien à vous dire, Sertorius Act.III.S.2.
Je vous ai montré l'art d'abattre ſon Empire;
Et ſi je puis jamais y joindre des leçons,
Dignes de vous apprendre à repaſſer les Monts,
Je ſuivrai d'aſſez près votre illuſtre retraite,
Pour parler à Sylla ſans beſoin d'interprete.

La ſeconde eſpece d'ironie regne dans ce diſcours d'Hermione à Pyrrhus.

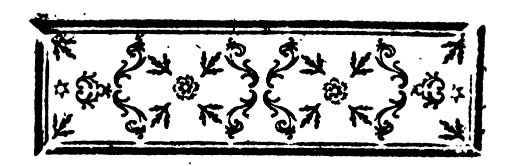
Eſt-il juſte après tout qu'un Conquerant s'abaiſſe, Andromaq. Act.IV.Sc.5.
Sous la ſervile loi de garder ſa promeſſe?

Non, non, la perfidie a de quoi vous tenter;
Et vous ne me cherchez que pour vous en
vanter.

\- - - - - - - -

Vous veniez de mon front obſerver la pâleur,
Pour aller dans ſes bras rire de ma douleur;
Pleurante après ſon char, vous voulez qu'on
me voye,
Mais Seigneur en un jour ce ſeroit trop de
joye,
Et ſans chercher ailleurs des titres empruntés,
Ne vous ſuffit-il pas de ceux que vous portez?
Du vieux pere d'Hector la valeur abbattue,
Aux piés de ſa famille expirante à ſa vûe,
Tandis que dans ſon ſein votre bras enfoncé;
Cherche un reſte de ſang que l'âge avoit glacé;
Dans des ruiſſeaux de ſang Troye ardente
plongée,
De votre propre main Polyxene égorgée,
Aux yeux de tous les Grecs indignés contre
vous.
Que peut-on refuſer à ces généreux coups?

De toutes les figures, l'ironie eſt celle ſur laquelle on doit être le plus reſervé; car la raillerie plaît, mais le railleur ſe rend odieux.



PRINCIPES POUR LA LECTURE DES ORATEURS.

LIVRE SIXIEME.

De l'éloquence extérieure ou de l'action de l'Orateur.

I.

SI nos esprits étoient entierement dégagés des sens, il suffiroit de leur présenter la vérité pour la leur faire connoître & goûter: mais unis comme ils le sont à des organes corporels, accoûtumés à recevoir une partie de leurs idées par le ministere des sens, & sujets aux impressions des objets

extérieurs, ils ne se contentent pas toujours de pures perceptions, & veulent que pour les convaincre ou les toucher, elles soient ordinairement revêtues d'une espece de corps. D'ailleurs les mouvemens de l'ame variant entre eux à l'infini, ses idées portant toutes une nuance plus ou moins forte de diversité qui les caractérise & les distingue les unes des autres; aux expressions qui les répresentent, les hommes ont ajoûté de nouveaux signes d'institution, des tons & des mouvemens qui frapassent les sens d'une maniere qui ne laissât nulle équivoque dans les expressions, & qui en déterminât encore plus précisément la signification. Or, ces tons & ces mouvemens forment ce qu'on appelle l'action de l'Orateur, la déclamation, ou l'éloquence extérieure.

I I.

Ciceron l'appelle, (1) une espece

(1) *Est actio quasi corporis quædam eloquentia cum constet voce atque motu.*

d'éloquence corporelle, qui consiste à régler la voix & le mouvement, c'est-à-dire, le geste. L'un de ces moyens frape les yeux, l'autre les oreilles, les deux seuls sens par lesquels nous puissions communiquer nos pensées & nos sentimens aux êtres de même nature que nous. Un Auteur moderne * la définit, un art qui consiste à joindre à une prononciation variée, l'expression du geste pour mieux faire sentir toute la force d'une pensée. D'où il s'ensuit que la déclamation est aux pensées, ce que le jour est aux tableaux, elle en rehausse le prix & la beauté : mais pour cela elle doit être juste & vraie, ne point énerver ni outrer la force d'une pensée, & par consequent, ne pas s'écarter de la nature ; car, comme le remarque Ciceron, la nature a (1) marqué à chaque passion, à chaque sentiment, son expression sur le

* Mr. Riccoboni.

(1) *Omnis enim motus animi suum quemque à naturâ habet vultum, & sonum & gestum.* De Orat. Lib. III.

visage, son ton & son geste particulier & propre. Qu'on fasse attention au reste qu'il en est de la nature dans cette partie de l'éloquence ainsi que dans toutes les autres, elle a besoin pour plaire d'être dirigée, polie par le secours de l'art.

III.

Les anciens avoient beaucoup plus perfectionné cet art que nous. Quant à la voix, ils avoient trouvé le secret de fixer les tons propres & d'écrire la déclamation en notes, par des accens mis au-dessus des mots, à peu près comme les signes qui servent à marquer la prosodie Greque & Latine. La melopée ou l'art de composer cette modulation, faisoit partie de leurs arts musicaux. Ils avoient fait plus : leur musique hypocritique, c'est-à-dire, imitative, avoit également fixé par des signes l'art du geste, à peu-près comme on a trouvé dans le dernier siecle, celui de tracer sur le papier tous les pas & les figures

res d'une danſe. C'eſt ce qu'à démontré Mr. l'Abbé Dubos dans la ſavante diſſertation ſur les repréſentations théatrales des anciens, que l'on trouve à la ſuite de ſes reflexions ſur la poëſie & ſur la peinture. L'art de déclamer eſt encore parmi nous bien loin de cette perfection : peut-être n'y arrivera-t-il jamais.

I V.

Sa néceſſité n'eſt cependant pas moins fondée ſur l'expérience que ſur la raiſon. Non ſeulement tous les diſcours publics qu'on prononce dans la Tribune ou dans la Chaire, les harangues politiques, militaires, académiques, &c. les pieces de théatre, mais encore la lecture, les converſations, les entretiens les plus ſimples & les plus familiers, exigent qu'on ne s'en tienne point uniquement à la nature ; parce que dans toutes ces occaſions, on traite avec des êtres intelligens & ſur des matieres qui les intéreſſent,& qu'on doit exprimer d'une

maniere relative aux sentimens qu'on veut exciter en eux ; & dont on est soi-même pénétré. C'est ce qui faisoit dire à Demosthenes que toute l'éloquence dépendoit de la déclamation ; & personne n'ignore les efforts singuliers qu'il en coûta à cet Orateur pour réformer des défauts naturels, qui révoltoient contre sa prononciation les oreilles délicates des Atheniens. S'agit-il de décider du mérite de deux Orateurs, dont l'un débitera froidement des pieces d'éloquence très-brillantes d'ailleurs & travaillées avec soin, tandis que l'autre fait animer avec justesses par les graces ou le feu de son action des ouvrages moins ornés & moins parfaits : on ne balancera presque point à donner la préférence au dernier, les défauts de sa composition passeront à la faveur d'un extérieur heureux & d'un bel organe. Tout Orateur, qui veut remplir glorieusement la carriere de l'éloquence doit donc faire une étude particuliere de tout ce qui peut régler avec bienséance la voix & le geste. Un

travail opiniâtre peut, à cet égard, réparer les disgraces de la nature; ou du moins réformer ce qu'elle a de défectueux.

V.

La nature semble avoir pris plaisir à diversifier tellement les visages qu'il ne s'en rencontre pas deux parfaitement ressemblans: elle n'a guères moins répandu de variété dans la voix. La construction des organes intérieurs qui servent à former la parole a presque dans chaque homme des différences qui modifient à l'infini les tons & les inflexions, dont la voix est susceptible, & qui servent à peindre & à caractériser les pensées innombrables de l'esprit humain, à exprimer les passions, & par ces signes non seulement à porter dans l'esprit des autres les idées, soit principales, soit accessoires, mais encore à y exciter les mouvemens dont on est soi-même affecté. La musique qui s'occupe à calculer & à combiner ces

tons & ces inflexions n'en a pas encore épuisé tous les rapports. Qu'on imagine d'ailleurs les différences de prononciation qui se rencontrent non-seulement entre les peuples qui parlent des langues différentes, mais encore entre chaque individu d'un peuple à qui la même langue est commune : on sentira quelle entreprise ce seroit que de vouloir fixer des regles uniformes sur les sons ; puisqu'à cet égard chaque homme differe plus ou moins d'un autre homme, & par le méchanisme & par le mouvement des organes.

VI.

Il seroit à souhaiter, que ceux qui se sentent une inaptitude naturelle ou des difficultés insurmontables à s'exprimer avec grace, du moins avec facilité, ne se hasardassent jamais à parler en public. Mais les personnes que la nature a favorisées d'un organe net & bien conforme, n'ont qu'à s'en tenir au sentiment, il leur dictera les

véritables tons de la déclamation. La négligence à étudier ce que prescrit la nature est la seule cause des tons outrés & gigantesques, qui persuadent à un Orateur qu'il dit de grandes choses, parce qu'il s'énonce avec emphase. De-là viennent aussi ces prononciations, lentes, molles, affectées qui énervent les matieres sous prétexte de les proposer avec plus de grace ou de clarté. De-là ces éclats & ces cris, par lesquels on s'imagine donner plus de force aux choses, & qui repétés périodiquement ne font qu'étourdir les oreilles sans porter de lumiere à l'esprit ni de mouvement au coeur. C'est la vigueur des poumons qui s'exerce & se déploye, & non l'ame qui s'exprime. Or, le langage extérieur n'est qu'un vain bruit s'il n'est réglé par les tons de l'ame & dicté par le sentiment.

VII.

Que l'on réflechisse sur ce qui se passe en nous, lorsque nous pensons,

lorsque nous éprouvons des mouvemens de reconnoissance, d'amour, de colere, de tristesse, d'indignation, de pitié, &c. l'on reconnoîtra d'abord que ces diverses situations de notre ame ont chacune quelque chose qui les caractérise tellement, que ce qui convient à l'une, ne sauroit appartenir à l'autre. La voix en formant des sons & des paroles est la peinture & l'expression naturelle de ces affections; or, elle ne peut l'être qu'autant qu'elle approchera de la réalité & de la vivacité du sentiment. Plus il semblera par conséquent que c'est l'ame qui s'exprime, plus la peinture sera vraie. Il faut donc étudier ces tons de l'ame. Mais comment les connoître & les saisir? En descendant, pour ainsi parler, dans son ame, en y recherchant la source & les ressorts des sentimens dont elle est affectée, en l'interrogeant sur la nature, le but, la force des pensées qui lui viennent sur tel ou tel sujet, en se dégageant, en quelque sorte de la matiere & des sens, & se renfermant en soi-même,

pour examiner ce qu'on a pensé, ce qu'on a senti. Après un pareil examen, il n'est gueres possible qu'avec un peu de goût, on ne rende au dehors, avec les tons de convenance & de vérité nécessaires tout ce qu'on a éprouvé intérieurement.

VIII.

Un Orateur né avec du sentiment, & qui sait outre cela en juger par l'analyse dont nous venons de parler, prononce avec succès les ouvrages qu'il a composés, supposant d'ailleurs qu'il n'y ait point de vice radical dans les organes. Moliere joüoit ses Comédies avec une intelligence admirable, & Mr. Racine avoit formé la Chammêlé, une de plus grandes Actrices du Théâtre François. Quant aux ouvrages d'autrui, que l'on voudroit déclamer, il faut entrer dans les vûes de l'Ecrivain, étudier son génie, se transformer, en quelque sorte, en lui; épouser les passions, les intérêts, le caractere du person-

nage que l'on représente ; se transporter dans les tems, les lieux où il a vécu, les circonstances dans lesquelles il s'est rencontré, & s'attacher principalement au sens dans lequel il parle, ce qui demande une connoissance de la fable ou de l'histoire, selon l'exigence du sujet. Alors les tons & les inflexions de la voix seront relatifs aux pensées, & l'ame presque sans s'en appercevoir dans le feu de l'action pliera le méchanisme des organes à la nature des sentimens & des passions. Tout ceci qui paroît propre à la déclamation théatrale est applicable, proportion gardée, à la déclamation oratoire. Car on n'ignore pas, qu'il y a des déclamateurs qui ne sont que des échos.

I X.

Ces principes ne sont pas moins communs à la lecture qu'à la déclamation. L'histoire & la morale, la prose & les vers, une relation ou un panégyrique, un poëme épique &

une tragédie, ne doivent point être lûes sur le même ton. Un récit veut des inflexions de voix toutes différentes de celles qu'exige un discours direct. Enfin, quelque chose que l'on lise, à l'articulation nette & distincte des mots, il faut joindre une prononciation variée, qui fasse sentir le mérite de l'ouvrage, & qui par des repos & des intervalles bien ménagés satisfasse l'oreille des auditeurs. Feu Mr. de la Mothe, de l'Académie Françoise, possedoit supérieurement ce talent, & tous ceux qui l'ont entendu, conviennent que sa lecture étoit une déclamation parfaite. Au reste, la lecture quoique noble & animée jusqu'à un certain point, doit être aisée & naturelle, exemte de ces tons pédantesques par lesquels on affecte d'appuyer sur certaines choses avec une emphase ridicule.

X.

Ce que nous allons dire de l'usage qu'on doit faire de sa voix, comment

il faut la ménager, en quelles occasions il est permis de la déployer avec vehémence, ne peut être que fort général : mais il suggérera des réflexions qui seront de quelque utilité.

La voix a sa portée naturelle, un degré fixe au-dessus duquel elle ne peut s'élever sans glapir, au-dessous duquel elle ne peut descendre sans devenir rauque & sourde. Entre ces deux limites il y a un ton moyen qu'il faut tâcher de prendre pour descendre ou monter sans effort.

La contenance modeste qui convient à l'Orateur en commençant son discours exige une voix tranquille & moderée, si ce n'est dans les exordes *ab abrupto* qui veulent de la vehémence & des tons plus mâles. Tous les autres ne servent qu'à préparer les esprits : il suffit de n'y élever la voix qu'autant qu'on le juge nécessaire pour être distinctement entendu de tout son auditoire.

Dans les parties du discours où il s'agit simplement d'instruire & de prouver, que la prononciation ne

soit ni trop lente, de peur d'endormir l'auditeur, ni trop rapide, afin de ne le pas fatiguer, ni trop éclatante, mais douce, égale, harmonieuse, pour fraper ses oreilles sans confusion, comme on veut éclairer son esprit, en lui présentant distinctement les objets. Il y a pourtant des degrés & des différences encore à observer. Il faut, en établissant les principes s'énoncer posément. L'application des principes, au sujet que l'on traite demande un peu plus de force, d'élevation & de vîtesse; & les conséquences doivent être prononcées d'un ton grave & plein d'autorité. Elles servent, en matiere de preuves, à faire la derniere impression, qui doit être plus marquée, & pour ainsi-dire plus profonde que les autres.

X I.

Dans les endroits pathétiques, on doit élever ses tons, & les mettre, si j'ose m'exprimer ainsi, à l'unisson des choses que l'on traite. C'est-là qu'il

faut peindre la joie ou la douleur par des tons gais ou plaintifs, coulans ou entre-coupés, que le zele ou l'indignation éclattent en reproches par des interrogations vives & réitérées qui marquent une progreſſion aſcendante de ſons; que la colere ou la douceur empruntent des inflexions fortes ou douces; que la pitié pénetre juſqu'au cœur, par des ſoupirs & des tons attendriſſans. La force exceſſive auſſi-bien que la molleſſe empêchent également l'effet des paſſions; & l'Orateur qui pouſſe des cris perçans, n'émeut pas davantage que celui qui prononce avec langueur. Au reſte, la contention de la voix fatigue autant l'oreille de l'auditeur que la poitrine de l'Orateur, elle ne doit donc jamais durer long-tems. Quelquefois le ſilence, des repos extrèmement marqués; & même une interruption ſubite ſont néceſſaires, comme dans les tranſports de frayeur, d'admiration, &c. Mais il faut cacher ſoigneuſement l'art qui les produit, & l'allier à la nature avec tant de dexté-

rité qu'elle paroiſſe en être ſeule le principe.

XII.

Les Péroraiſons qui ne conſiſtent que dans une récapitulation exacte des preuves ou moyens qu'on a fait valoir dans le corps du diſcours, veulent être prononcées d'un ton ſimple & d'expoſition comme les preuves: peut être avec un peu plus de lenteur, parce qu'elles ſont comme un tableau en raccourci, dont aucun trait ne doit échaper aux regards des juges ou des auditeurs, auxquels il eſt important de bien imprimer le réſultat de tout ce qu'on leur a dit. Celles au contraire, qui ſont pleines de mouvemens & de paſſions, exigent des tons affectueux, animés, vehémens, pour faire un dernier effort ſur les cœurs, & mettre le comble au triomphe de l'éloquence.

XIII.

Au reste, il est des tons dominans & plus particulierement affectés à chaque discours, soit dans les divers genres, soit dans les différentes especes d'éloquence. Le ton de dignité convient à l'éloquence politique, celui de fermeté, de grandeur & d'autorité à l'éloquence militaire. Dans celle de la chaire, le ton de zele est propre au sermon, celui d'admiration au panégyrique, celui de la douleur à l'oraison funebre, sans cependant exclure de chacune de ces pieces le ton qui convient à l'autre, & qui peut devenir nécessaire selon les sujets & les circonstances. Celle du barreau demande pour le plaidoyer une déclamation aisée & naturelle, noble néanmoins & majestueuse : la réplique permet plus de feu, plus de vehémence, mais toujours renfermée dans les bornes de la bienséance. L'éloquence académique exige moins de force, que d'urbanité, les passions

qu'elle exprime ne sont que des passions douces; il ne faut alors qu'une lumiere pure, & non des éclairs.

X I V.

L'Orateur qui ne veut point être médiocre doit avant tout se perfectionner dans la prononciation & l'articulation, étudier la valeur syllabique & les proportions des mots, connoître le vrai son des voyelles, leurs rapports & leurs liaisons avec les consonnes, les élisions, la prosodie, remarquer quand il faut accentuer, aspirer, addoucir, doubler certaines lettres, distinguer les sons sourds, foibles, traînans, de ceux qui sont pleins, rapides, sonores & vigoureux; éviter les accens vicieux qui viennent des Dialectes de Province, réformer les défauts de prononciation que l'on ne contracte que trop aisément dans la jeunesse; enfin se former sur quelque Orateur célebre par ses talens pour la déclamation, sans cependant forcer son naturel pour

l'imiter; car combien d'excellens modeles ont fait de très-mauvais copistes!

X V.

Quand on dit que les tons de la déclamation doivent être dictés par la nature, ce principe tout incontestable qu'il est, a besoin d'éclaircissement. La nature seule n'est point un guide infaillible, elle s'égare quelquefois, & c'est à l'art qu'il appartient de la réformer. Un homme né avec des dispositions heureuses pour la déclamation, pourroit encore n'être qu'un médiocre Orateur, s'il ne consultoit uniquement que la nature brute & dépourvûe des regles qui la polissent. C'est un fond riche, j'en conviens, mais qui demande à être cultivé, & qui lorsqu'on l'abandonne à sa fertilité naturelle, parmi les bonnes herbes en produit beaucoup de mauvaises, qui étoufent les premieres. Ceux donc qui pensent que dans la matiere dont nous traitons, il faut s'en tenir à la nature, en revenir au naturel, pensent

pensent sans doute que c'est à la nature cultivée, polie par les réflexions, par les regles. Le sentiment contraire est une erreur.

XVI.

En effet, pour peu que l'on ait réfléchi sur le langage des passions, on sait qu'elles poussent quelquefois leurs transports jusqu'à l'excès; qu'elles suggérent aux personnes qui en sont agitées des actions d'une vivacité que la circonstance rend supportables, puisqu'à en juger de sens rassis, ces mêmes actions choqueroient les bienséances, & c'est peut-être ce qui rendoit l'action des Orateurs de l'antiquité si véhémente en comparaison de celle des modernes: peut-être pour copier plus fidelement la nature en exprimoient-ils les mouvemens avec naïveté. Ils battoient du pié, ils se frappoient le front. Ciceron même nous représente un Orateur qui défendoit en jugement (1) un person-

(1) *Quod enim ornamentum, quæ vis,*

nage consulaire, interrompant son plaidoyer pour dénoüer les courroyes qui attachoient la tunique de l'accusé, & montrer à nud aux Juges les blessures qu'il avoit reçûes au service de la République. On imagine aisément de quels cris tout cela étoit accompagné. Ciceron ne trouve en cela rien de contraire à la décence : qu'en penserions nous aujourd'hui dans l'éloquence du Barreau, nous qui sommes à cet égard & avec raison, si délicats ? Or, pour en revenir à ce qui concerne la voix, il est certain, qu'on ne pourroit imiter, par exemple, le cris d'un homme furieux, les gémissemens d'une personne accablée de douleur, les saillies impétueuses de la joie, avec des caracteres aussi marqués que la nature leur en prête, sans blesser des égards & des bienséan-

qui animus, quæ dignitas *illi oratori defuit qui in causâ perorandâ non dubitavit excitare reum consularem, & ejus diloricare tunicam, & judicibus cicatrices adversas senis imperatoris ostendere ?* De Orator. Lib. II. n°. 46.

ces, attachés par les nations polies aux discours publics. Ce sont des usages fondés en raison, & d'autant plus inviolables, qu'ils ne gênent en apparence la nature que pour l'embellir & pour la perfectionner. L'Orateur est donc indispensablement obligé de cultiver ses dispositions naturelles pour la déclamation, en discernant toutefois jusqu'où s'étendent les véritables droits de la nature, & quand il en faut soûtenir la foiblesse ou réprimer les écarts par le secours des regles.

XVII.

On demandera peut-être en quoi consiste ce naturel si nécessaire à l'éloquence extérieure, surtout à la prononciation, si expressément recommandé par les maîtres de l'art, & néanmoins si rare. Il consiste *à sentir ce que l'on dit.* Ce qui ne doit pas seulement s'entendre de l'intelligence claire & distincte de l'esprit, mais encore du mouvement & de l'affection du coeur qui se pénetre fortement

de son objet. Cela supposé, l'ame doit suggérer invariablement les tons propres à chaque pensée, & la voix ne sera plus simplement l'effet d'un organe sonore, mais l'interprete du cœur. Alors les auditeurs entraînés malgré leur résistance, oublieront en quelque sorte, que c'est l'Orateur qui leur parle. C'est la vérité même, qui tantôt s'insinuera dans leurs cœurs par des voies douces, & tantôt s'en ouvrira de vive force toutes les avenues. En un mot ce naturel dissipera la défiance dont ils ont coûtume de se prémunir contre tout discours qu'ils savent ou qu'ils soupçonnent préparé. Cette vérité naît du principe que nous avons developpé ailleurs, que pour toucher les autres il faut être touché soi-même. La passions donne le fonds du mouvement & de la véhémence; peut-être même si l'on ne suivoit que son impulsion, les porteroit-elle à l'excès: mais l'art enseigne à les tempérer & à les renfermer dans les bornes de la décence. C'est donc par l'heureux accord de

l'art & de la nature, & par la ſubordination mutuelle de l'un à l'autre, que l'Orateur employant les vrais tons de l'ame réglés par la bienſéance, fera ſentir aux autres ce qu'il dit, parce que le ſentant lui-même, il communiquera non ſeulement la chaleur & la vie, mais encore la convenance néceſſaire à tous ſes diſcours.

XVIII.

Le geſte conſidéré ſeul eſt le langage du corps, & il eſt incroyable juſqu'à quelle perfection les pantomimes l'avoient porté chez les anciens. Joint à l'expreſſion de la voix, il fait partie du langage de l'ame, il en eſt comme l'accompagnement. Tout le maintien du corps contribuë au geſte, il n'y a pas, juſqu'à la poſition des piés, qui ne mérite attention: mais ſes principaux inſtrumens ſont la tête, les bras & les mains.

L'air du viſage ne dépend pas entierement de nous. Le mouvement

des mufcles & du fang lui fait prendre diverfes conformations relatives aux fentimens de l'ame,& y imprime d'un moment à l'autre différentes couleurs qui font comme les images des penfées. La colere & la douleur, la crainte & la joie s'y produifent fous des nuances toutes oppofées. Il ne feroit pas poffible de prefcrire des regles fur ces mouvemens fubtils que l'ame commande au corps, & qui font exécutés fi rapidement. D'ailleurs la conftruction des mufcles n'étant pas entierement uniforme, ni leur action abfolument égale dans tous les hommes, tel mouvement qui produit une expreffion véritable & gracieufe dans le vifage d'un Orateur occafionneroit peut-être une grimace & une contorfion dans celui d'un autre. On ne peut donc en général s'attacher qu'à éviter les mouvemens irréguliers, choquans & défagréables, & fe rendre attentif au langage intérieur de l'ame, pour régler d'après elle des actions que le corps exécute

sous ses ordres, & dont nous sommes maîtres jusqu'à un certain point.

XIX.

On peut en effet, & l'on doit composer son visage, surtout, lorsqu'il s'agit de commencer un discours. Les hommes veulent être flattés, rien ne les revolte davantage que l'air impérieux; comme rien n'est plus propre à captiver leur bienveillance qu'un début simple & une contenance modeste, également éloignée de la confiance fastueuse & de l'imbecille timidité. C'est aux jeunes gens surtout à montrer cette modestie décente, & qui sied si bien à leur âge : il n'appartient qu'aux Orateurs accrédités & consommés de s'annoncer à leur auditoire par un extérieur majestueux & par un air d'autorité; encore Homere nous peint-il le plus éloquent de ses Héros, dans un maintien grave tenant long-tems les yeux baissés & son sceptre immobile avant que de parler. L'air avantageux ne convient à personne, & indispose

infailliblement l'auditoire.

XIX.

La tête ne doit être ni trop relevée, & comme rejettée en arriere, ni nonchalamment avancée hors de la ligne du corps, ni négligemment panchée d'un côté ou d'un autre, mais droite & modestement tournée vers l'auditeur. Ses divers mouvemens accompagnés de ceux des mains concourent merveilleusement à exprimer les différentes passions ; pourvû toutefois qu'ils ne soient point trop multipliés & ne dégénerent pas en une agitation continuelle. Elevée, elle admire, tournée vers la gauche, elle craint ou s'indigne ; vers la droite, & accompagnée d'un geste de la main gauche, portée dans un sens contraire, elle refuse, rejette, & méprise. Médiocrement inclinée, elle compatit, elle prie, elle conjure, elle sollicite. Ferme & immobile, elle affirme, elle exhorte, elle confond.

XXI.

L'expreſſion la plus vive, & qui dévoile avec autant d'énergie que de promptitude les mouvemens de l'ame, c'eſt celle que la nature a miſe dans les yeux. Quels interpretes plus fideles & plus touchans! Dans la triſteſſe, ils ſont abbatus ou baignés de pleurs; dans la joye, ils ſont brillans ou animés par les ris. Immobiles & fixement ouverts dans l'étonnement, élevés dans l'admiration, baiſſés, & comme obſcurcis dans la honte, égarés dans la frayeur, ardens & enflammés dans la colere, impétueux dans l'indignation, tranquilles dans la douceur; en un mot, auſſi variés dans leurs poſitions que les paſſions le ſont, ou dans leur nature, ou dans leurs effets, ils en font ſouvent une peinture muette ſans le ſecours de la parole. Mais pour cela l'oeil ne doit jamais démentir la penſée, ni ſe mouvoir que conformément aux ſenti-

mens de l'ame. En certaines occaſions même l'importance du ſujet exige que l'oeil parle avant la bouche & qu'il annonce par ſes regards ce que celle-ci va proférer.

XXII.

Les défauts les plus conſidérables par rapport aux yeux ſont de les tenir fermés ; ce qui dénote ou l'effort pénible d'une mémoire chancelante, ou une crainte puſillanime ; de les porter trop fixement ſur ſon auditoire, & de les attacher comme immuablement à un ſeul point de vûe, c'eſt effronterie ou ſtupidité. On ne doit pas moins ſe garder de les promener au haſard, de clignoter, de rouler les prunelles d'un air furieux, & ſurtout d'en faire couler des larmes par force: cette contrainte produiroit des contorſions ridicules. Mais ſi les larmes viennent naturellement, il faut les laiſſer couler. Elles ſont des marques preſque infaillibles d'un coeur vrai-

ment pénétré & vivement persuadé, qui fera bientôt naître dans les autres des impressions semblables à celles qu'il éprouve. L'œil, doit aussi suivre, & pour ainsi dire, conduire de loin le geste de la main : si tandis qu'elle se porte ou s'étend d'un côté, il dirigeoit son action du côté opposé, (à moins que ce ne soit dans les mouvemens de refus, d'horreur, de mépris, &c.) il n'y auroit plus de concert entre ces deux parties, qui doivent se réunir pour former la même expression.

XXIII.

C'est encore un défaut dans certains Orateurs, que de se rider le front & de froncer les sourcils à tout moment & sans sujet. Ces mouvemens à la vérité ne sont point absolument exclus de la déclamation : il est des circonstances où l'ame les commande & les exige comme dans les trasports de zele & d'indignation ; l'usage qu'on en feroit ailleurs, ne

pourroit que donner à l'Orateur un air sombre & misanthrope, qui ne rend pas la vérité plus aimable. Sa contenance doit encore moins respirer, je ne sai quoi de plaisant & de bouffon, qui ne serviroit qu'à le décréditer. Ce seroit tout-à-la fois s'avilir soi-même, & manquer de respect au public. Ciceron & (1) Quintilien ne veulent pas que leur Orateur porte au barreau, un maintien ni des gestes qui approchent de l'action des Comédiens. A combien plus forte raison cet extérieur doit-il être banni de l'éloquence de la Chaire, genre infiniment plus grave, plus sérieux, que tout autre, & qui demande par conséquent une décence plus marquée !

XXIV.

Quelques Auteurs ont pensé que le mouvement des bras n'est point essentiel à la déclamation, parce qu'on

(1) *Abesse plurimum à saltatore debet Orator.* Quintil. Instit. Lib. XI. c. 3.

a vû des Orateurs célebres prononcer des discours avec applaudissement, presque sans remuer les mains & sans autre action que celle de la voix & des yeux. De-là vient, qu'ils conseillent aux personnes que la nature n'a point favorisées du don de mouvoir leurs bras avec grace, de s'en interdire l'action. Je conviens que cette immobilité feroit encore moins ridicule que l'agitation, ou si l'on veut me passer ce terme, la rotation continuelle des bras, qui rend certains Orateurs assez semblables aux machines que Dom Quichote prit pour des géans. Mais d'ailleurs, il est vrai, que le geste décent & mesuré, contribue beaucoup à donner de la force & de la grace au discours, surtout, lorsque l'Orateur a naturellement cette conformation heureuse qui le rend maître de ses mouvemens.

XXV.

Les principaux instrumens du geste sont les bras & les mains, dont l'ac-

tion relative aux tons de la voix, aux mouvemens du visage & des yeux, mais surtout aux sentimens de l'ame, forment le concert parfait propre à peindre aux sens toute l'étendue des pensées, & toute la force des affections. Or de ce rapport nécessaire, il est aisé de conclurre que le bras & la main, pour gesticuler avec convenance, doivent peindre aux yeux des choses immatérielles par elles-mêmes: autrement le geste est faux, & l'image imparfaite ou choquante. Ainsi tout Orateur bien pénétré de son sujet, & qui se livrera à l'enthousiasme de l'ame, reglera toûjours bien ses gestes, & les assortira, soit aux pensées, soit aux sentimens, sans y faire une attention actuelle & directe. De cette nécessité de rapport, il s'ensuit encore, que dans l'exorde, le geste n'aura presque point de lieu, c'est-à-dire, qu'il sera moins marqué, moins fréquent & moins vif que dans les autres parties du discours. Que dans l'exposition il sera très-simple & consistant dans le seul mouve-

ment des mains : moderé dans l'énonciation des principes, un peu plus vif dans leur application, énergique & véhément dans les endroits pathétiques : mais non pas brusque & violent, la bienséance ne permet les écarts en aucun genre. Un discours plein de sentimens & de feu déplairoit si l'action des bras étoit molle & languissante ; choqueroit-il moins, si elle dégénéroit en une agitation perpetuelle ?

XXVI.

Il y a pour le geste un méchanisme reçû & fondé sur l'usage. 1°. Le geste que fait la main droite, part du côté gauche, & va se terminer au côté droit. 2°. La main gauche doit accompagner la droite : ou si l'on l'employe seule, ce n'est que pour exprimer le mépris, le refus, l'aversion, en tournant la tête du côté opposé. 3°. Les mains ne doivent jamais se porter plus haut que les épaules ou que les yeux, ni descendre plus bas

que la ceinture même quand on parle de bout. 4°. Il faut éviter de frapper des mains, ſoit l'une contre l'autre, ſoit ſur la chaire, ſoit ſur ſa cuiſſe, comme faiſoient les anciens Orateurs Grecs & Romains; de compter ſur ſes doigts, & de les tenir ou crochus, ou trop écartés, ou trop ſerrés. 5°. Le bras ne ſe déploye entierement qu'à la fin d'une période, ou dans la véhémence d'un ſentiment; & alors la main vient ſe repoſer ſur la poitrine, ou ſur les bords de la chaire, ou ſur les genoux, lorſqu'on parle aſſis dans un fauteuil. 6°. C'eſt un geſte indécent, que de montrer quelque perſonne ou quelque choſe au doigt, ou de préſenter les poings fermés à ſon auditoire. 7°. Le geſte doit partir du coude, & non des épaules, c'eſt au poignet à le déterminer, en tenant la main, tantôt relevée, tantôt inclinée, tantôt tournée horiſontalement à droite ou à gauche, & tantôt poſée de niveau. C'eſt la main qui invite ou repouſſe, qui accepte ou refuſe,

refuse, qui assure & confirme, qui menace ou supplie, qui mesure l'étendue, la hauteur, la profondeur, qui désigne les lieux, qui distingue les tems, les personnes, les actions, &c. 8°. Il y a des gestes imitatifs que l'on doit s'interdire, soit, parce qu'ils peindroient des actions indécentes, soit, parce qu'ils sentiroient plus le pantomime que l'Orateur. Quintilien nous en donne pour exemple, de vouloir marquer (1) qu'une personne à la fiévre, en contrefaisant le Medecin, qui tâte le pouls. Rien ne seroit plus vicieux, ajoûte-t-il, que des gestes de cette espece dans la déclamation oratoire. 9°. Le geste doit accompagner la pensée & la voix pour ainsi-dire pas à pas, c'est-à-dire, commencer, se soûtenir, & finir avec elles, sans les précéder ni demeurer

(1) *Alii sunt (gestus) qui res imitatione significant ut si ægrotum, tentantis venas medici similitudine ostendas; quod gestus quàm longissimè in oratione fugiendum.* Quintil. Instit. Lib. XI. c. 3.

en arriere. Il faut aussi qu'il ait pour les yeux ses gradations & ses repos, comme la pensée les a pour l'esprit,& la voix pour les oreilles. Et comme les intervales entre chaque période ou pensée, quoique sensibles, ne forment cependant point d'interruption marquée, il ne doit pas non plus y en avoir dans les gestes, mais il faut que le geste qui commence soit comme une suite de celui qui a précédé, & comme une naissance de celui qui va suivre. Ils doivent garder entre-eux les mêmes proportions & le même enchaînement qui regnent entre les pensées. 10. Quoiqu'il y ait unité dans le discours, il y a de la variété dans les pensées & dans les sentimens, elle se trouvera également dans les gestes, qui ne seront ni trop ménagés ni trop multipliés, ni languissans, ni outrés, si l'on se souvient qu'ils doivent se concerter avec la voix & la pensée, pour porter les mêmes impressions dans les yeux, les oreilles & l'ame des auditeurs.

XXVII.

A ces obſervations générales ſur le geſte, on peut joindre l'exercice que pratiquoit Demoſthenes. Il déclamoit en particulier devant un miroir, pour régler ou rectifier ſes geſtes : mais on ne doit plus être occupé de ce ſoin dans le tems que l'on parle. Il faut que l'Orateur en ce moment paroiſſe devoir tout au naturel, & rien à l'étude. Des mouvemens concertés, & qui porteroient avec eux le caractere de gêne & de préparation, réfroidiroient bientôt l'action : l'auditeur intelligent, mais ennuyé, s'apercevroit aiſément d'un art ſi mal déguiſé. Quelque admirables que puſſent être d'ailleurs les choſes dont on l'entretiendroit, elles perdroient une partie de leur prix par l'embarras ſenſible où ſe trouveroit l'Orateur de les faire valoir & de les mettre dans tout leur jour. Les hommes, en général, ſont ſi délicats & ſi difficiles à perſuader, que le détail

des plus petites attentions n'est jamais indigne de l'Orateur.

XXVIII.

Quoique nous ayons déja dit quelque chose en général de la déclamation dans les diverses especes d'éloquence, nous ajoûterons encore sur cette matiere quelques courtes réflexions. L'éloquence politique, telle qu'elle étoit chez les anciens, & qu'elle peut être encore dans les Républiques & les Gouvernemens Mixtes, comporte une action vive & vehémente, surtout dans les débats qui partagent les différens partis: mais dans les Monarchies & dans les Conseils des Princes, cette vivacité, soit dans les tons, soit dans les gestes seroit déplacé. On n'y opine, que comme sujet, on n'y doit par consequent proposer ses vûes, ses doutes, ses réflexions qu'avec modération & bienséance. C'est plutôt l'insinuation & l'adresse que l'extrème vigueur qui l'emportent dans ces

occasions. Il en seroit à peu près de même de l'éloquence militaire si elle étoit encore en honneur : mais à quoi bon imaginer des regles sur des choses que le non usage à presque anéanties ?

XXIX.

L'éloquence de la chaire qui traite des vérités les plus importantes, demande une déclamation grave & sérieuse, sage même, & reservée jusques dans ses mouvemens les plus impétueux. Le vrai zéle est ardent, mais il ne va pas jusqu'à ces cris aigres, ces gestes forcés, ni ces contorsions qui émeuvent le vulgaire ignorant, & qui ne font nulle autre impression sur les gens sensés, que de leur persuader que l'Orateur ne connoît pas la décence de son état. On a mauvaise grace d'annoncer la pénitence & l'austerité avec un teint frais & fleuri, ni des verités terribles avec un air agréable & enjoué : la gayeté est plus que messéante dans un Orateur qui parle au nom de la sa-

gesse éternelle. L'extrême rapidité dans la prononciation est aujourd'hui commune à la plupart des Prédicateurs. C'est, dit-on, afin de soûtenir l'attention & de ne la pas laisser réfroidir. Mais l'a-t-on excitée, l'a-t-on fixée? Qu'on demande à la plûpart des auditeurs, ce que ce torrent précipité de paroles a laissé dans leur esprit & dans leur cœur, & l'on jugera si tel doit être le ton d'un discours qui cesse d'être admirable dès qu'il n'instruit & ne touche pas.

XXX.

La déclamation propre au barreau veut des tons simples, aisés & naturels, & néantmoins remplis de dignité. La voix, quoique variée n'y doit jamais éclater, si ce n'est, lorsqu'il s'agit d'exciter dans l'esprit des Juges l'indignation ou la pitié : encore sent-on que, même en ces occasions, nos mœurs ne comportent pas toute la véhemence que se permettoient les anciens. La différence des

causes produit aussi nécessairement une grande diversité dans la déclamation. Dans un procès où il n'est question que d'un intérêt modique ou d'une injure legere, un Avocat auroit mauvaise grace de s'agiter vivement, mais il seroit inexcusable de demeurer tranquile & glacé quand il y va de la fortune entiere, de l'honneur, ou de la vie de sa partie. Défenseur des foibles & des opprimés, protecteur du pauvre, & pere des malheureux, il ne peut, sans trahir son ministere, & sans méconnoître la noblesse de sa profession, se dispenser de tonner contre l'injustice, la licence, & l'oppression. Ses recits comportent des inflexions de voix affectueuses, lorsqu'ils sont pathétiques, & combien de causes où ils peuvent l'être? Quant aux preuves, aux citations, aux autorités, le ton d'exposition, qui leur est propre, veut être varié de tems en tems pour éviter la monotonie. Les gestes de l'Avocat doivent être encore moins étendus, plus reservés que ceux du Prédicateur,

& partir plutôt du poignet & de la main que du bras. D'ailleurs la robe de Palais n'eſt pas ſi favorable au geſte que d'autres habillemens.

XXXI.

Il y a une autre ſorte de déclamation dont nous ne dirions rien, ſi les jeunes gens ne la prenoient pour modele. C'eſt celle du Théâtre. On a vû quelle différence les anciens mettoient entre l'action de l'Orateur & celle du Comédien. Ciceron, qui faiſoit une eſtime toute particuliere de Roſcius, veut qu'un homme qui ſe deſtine à parler en public, tâche (1) d'acquerir la grace & l'air aiſé de cet excellent acteur ; mais il ne veut pas que cet homme regle ſes geſtes ſur la geſticulation theâtrale. Baron étoit

(1) *Quis neget opus eſſe oratori in hoc oratorio motu, ſtatu que Roſcii geſtu & venuſtate? tamen nemo ſuaſerit ſtudioſis dicendi adoleſcentibus in geſtu diſcendo hiſtrionum more elaborare.* De Orat. Lib. I.

pour nous, ce que Roſcius étoit pour les Romains, & cependant l'action de Baron priſe en total, eût été un mauvais modele de déclamation pour la chaire & pour le barreau. Mais on déclame au théâtre, & c'eſt un préjugé pour les jeunes gens qu'on y peut apprendre à déclamer. Cependant quelle fineſſe de goût ne faudroit-il pas pour tranſporter aux genres d'éloquence dont nous venons de parler, les nuances qu'on puiſeroit au theâtre, combien de dégradations, d'adouciſſemens pour les placer au point qu'exigent les bienſéances? A-t-on toujours un Roſcius ou un Baron? D'ailleurs perſonne ne revoque en doute, que c'eſt à la nature à donner le ton à la déclamation. Or, les ports de voix deméſurés, les éclats & les cris périodiques, les ſifflemens, le ton ampoulé, les geſtes forcés & empéſés de la plupart des acteurs dans le tragique, ſont-ils conformes au bon goût & dictés par la nature? Le comique eſt peut-être moins imparfait, mais ſon enjouement & ſa fa-

miliarité feroient, je crois, des régles bien bifarres de décence & de gravité.

XXXII.

La lecture étant plus de notre resfort, nous propoferons quelques conjectures à cet égard. Il eft étonnant que parmi les perfonnes qui ont reçu de l'éducation, & qui réuniffent d'ailleurs des qualités eftimables, il s'en trouve fi peu qui fachent lire avec goût, avec fentiment. Etoit-ce inattention de la part des maîtres dans les premieres années de leurs éleves? étoit-ce inapplication & legereté de la part de ceux-ci? De quelque caufe que ce mal provienne, il eft certain, commun, mais non pas incurable. Mais ce qui furprend encore davantage, c'eft que des Savans mêmes n'ayent pas le talent de bien lire leurs propres ouvrages: regarderoient-ils comme peu importante une négligence qui dérobe à leurs productions une grande partie de leur mérite & de leur prix, & qui certainement n'eft pas honnorable à la litterature?

XXXIII.

Quelque chose que l'on lise, il faut, à l'articulation nette & précise des mots, joindre les inflexions & les variations de voix nécessaires pour éviter la monotonie, à côté de laquelle marche toujours l'ennui. La prononciation ne doit être ni rapide, ni traînante, mais modérée, afin de prévenir, ou le murmure ou l'impatience des auditeurs. Il est également essentiel de proportionner sa voix aux lieux où se fait la lecture; ce qu'on lit en plein air à une grande assemblée, veut une action de poulmons plus vehémente, que ce qu'on liroit dans un lieu fermé & à un moindre nombre de personnes. Un appartement vaste demande une voix plus pleine, plus sonore, & des tons plus appuyés qu'un cabinet resserré. La diversité des sujets suggerera la varieté des tons, qui, selon les occasions deviennent graves ou legers, tristes ou enjoués, soûtenus ou cou-

pés, animés ou temperés. La ponctuation exactement observée, sert non seulement à offrir des repos à l'esprit & à l'oreille, & à marquer les endroits où la voix doit tomber & se relever, mais encore à la soûtenir & à la fortifier. Depuis le commencement d'une période jusqu'au milieu, il faut que la voix s'éleve insensiblement par dégrés, & qu'elle baisse dans la même proportion depuis le milieu jusqu'à la fin. Les points d'admiration, d'interrogation, les interjections qui désignent un sentiment, exigent un ton plus aigu & plus élevé. Les aspirations, les accens, la liaison des consonnes avec les voyelles, les élisions de l'*e* muet devant les autres voyelles, l'articulation des liquides, des lettres nazales, l'observation des breves & des longues, la prononciation nette des finales, sont encore autant de parties qui concourent à rendre la lecture agréable & sonore. Il n'est gueres de compagnie, de société où l'on ne se trouve obligé de lire, soit des mé-

moires manuſcrits, ſoit des imprimés, ſoit des ouvrages fugitifs de vers & de proſe, ne fut-ce que les nouvelles publiques. Seroit-ce donc un talent ſi mépriſable, que de lire avec intelligence & avec goût? Les défauts les plus ordinaires aux perſonnes qui liſent de la poëſie, c'eſt de chanter ou d'être monotones; on évitera ces défauts, en faiſant une grande attention au ſens, pour régler ſa prononciation ſur les parties de la diction, en ne la ſuſpendant pas périodiquement à chaque hemiſtiche, & ne la baiſſant à la rime, que lorſque le ſens eſt complet & fini. Ainſi pourra-t-on acquerir cette déclamation aiſée & naturelle, par laquelle on diſtingue, à la lecture, l'homme judicieux qui parle à l'eſprit & au cœur, d'avec celui qui ne ſait pas même lire pour les oreilles.

XXXIV.

L'éloquence extérieure a les mêmes fondemens que l'éloquence proprement dite. La nature en eſt la

premiere base, & toutes les observations de l'art se réduisent à ramener tout à la belle nature. Dans toutes les parties de l'éloquence, l'art, ainsi que le remarque Ciceron, (1) doit imiter la nature, trouver ce qu'elle exige, pratiquer ce qu'elle prescrit. La nature invente, & l'art perfectionne; la découverte des principes dépend du génie; leur application, & le succès qui en résulte, est l'affaire du travail & de la réflexion. Cette vérité simple est comme l'ame de ce Traité, nous croyons ne l'avoir nulle part perdu de vûe, & elle doit être la régle fixe & invariable des personnes qui voudront lire les Orateurs avec fruit, ou qui chercheront à se former à l'éloquence pour l'avantage de la Religion & de la Société.

(1) *Imitetur igitur ars naturam, & quod ea desiderat inveniat, quod ostendit sequatur. Nihil enim est quod aut natura extremum invenerit, aut doctrina primum: sed rerum principia ab ingenio profecta sunt & exitus disciplinâ comparatur.* Cic. Rhetoric. ad Herenn. Lib. III.

Fin du Tome Troisieme.

ERRATA DU TOME III.

Page 18, ligne 17, à la note *debet*, lisez, *debent*.

Page 21, ligne 17, Anditeurs, *lisez*, Auditeurs.

Page 22, ligne 5, à la note *utila*. lisez, *utilia*.

Page 23, ligne 4, à la note *faure*, lisez, *facere*.

Page 53, ligne 3, souveut, *lisez*, souvent.

Page 126, ligne 17, à la note *consentis*, lisez, *consentientis*.

Page 144, ligne 10, ils lui rappelle, *lisez*, il lui rappelle.

Page 205, ligne 4, le ornemens, *lisez*, les ornemens.

Page 229, ligne 1, ptend, *lisez*, prend.

Page 243, ligne 6, *mot:stiarum*, lisez, *molestiarum*.

Page 251, ligne 12, Orateur, *lisez*, Orateurs.

Page 261, lignes 8 & 9, & la justesse, *retranchez ces mots*.

Page 290, ligne 13, atire, *lisez*, atterre.

Page 292, ligne 26, iis t'on appris, *lisez*, ils t'ont appris.

Page 294, ligne 12, un sorte, *lisez*, une sorte.

Page 326, ligne 17, il fant, *lisez*, il faut.

